

VILLES

Saint-Laurent

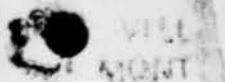
annexion (janvier 1964 -

*Archives Municipales
de Montréal*

Si vous vous dépos-
sez de ce document
veuillez en prévenir
sans retard
L'ARCHIVISTE

If you give away this
document, please ad-
vise, without delay,
the
ARCHIVIST

0 4 0 0 0 0 0 0 0 0 0



SAINT-LAURENT, Partie de la Paroisse

Annexion: 14 mars 1907 -- Superficie: 960 acres.

Population: 2,300 - Ex: Statistique administrative,
Contrôle mun. - Territoire.

Dette brute: \$ 400.00
Ex: Statistique administrative,
Contrôle mun. - Territoire.

\$ 400.00 (31 décembre 1907)

Ex: Ville de Montréal,
Grand livre général, no 5, page 134

SAINT-LAURENT, Partie de la Paroisse

Annexion: 4 juin 1910

Population:

Dette brute: \$ 8,262.00

Ex: Ville de Montréal,
Grand livre général, no 5, page 188

SAINT-LAURENT, Partie de la Paroisse

Annexion: 19 février 1914

Population:

Dette brute:

SAINT-LAURENT, Partie de la Montée

Annexion: 9 février 1918

SAINT-LAURENT, Partie de la Paroisse

Annexion: 19 février 1932

Annexion. G. La cité de Montréal est autorisée à annexer tout ou partie du territoire suivant de la ville Saint-Laurent:

a) Cette partie de territoire comprenant les lots portant les numéros 266, 351 et ses subdivisions, 352 et 353 des plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse Saint-Laurent et la partie du lot n° 2638 traversant les lots plus haut mentionnés.

b) Cette partie de territoire de forme triangulaire bornée vers le sud par la limite sud du chemin de fer Canadian Northern Ontario Railway Company; vers le nord-ouest par la ligne de division actuelle entre la cité de Montréal et la ville Saint-Laurent, au centre de l'ancien chemin du Bois-Franc et au nord-est par la ligne de division entre les susdites municipalités, dans la ligne entre les lots nos 36 et 31 du cadastre de la paroisse Saint-Laurent.

Annexion. La ville Saint-Laurent est par ailleurs autorisée à annexer en échange tout ou partie du territoire suivant de la cité de Montréal:

a) Cette partie de territoire de forme irrégulière, bornée vers le nord par la limite sud du chemin de fer du Canadian Northern Ontario Railway Company, vers le sud-est et sud-ouest par la limite actuelle de la ville Saint-Laurent, formée de partie des lots désignés sous les numéros originaux 3, 4, 11, 12, 19, 26, 31, 242, 252, 253 et leurs subdivisions au cadastre officiel de la paroisse Saint-Laurent.

b) Cette partie de territoire de forme triangulaire étant une partie du lot désigné sous le numéro 44 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Laurent, bornée vers le nord par la limite sud du chemin de fer Canadian Northern Ontario Railway Company, vers le sud-est par le chemin du Petit Bois Franc et vers le sud-ouest par le côté est de la Montée Saint-Laurent.

Procédure. Ces annexions pourront être décrétées par simple résolution des conseils concernés et leurs conditions, prestations et dates d'entrée en vigueur seront définies dans un acte notarié approuvé par la Commission municipale de Québec.

La ou les dates d'entrée en vigueur de ces annexions devront être publiées, au moins quinze jours à l'avance, deux fois dans la *Gazette officielle de Québec* et dans deux quotidiens de Montréal, l'un français et l'autre anglais.

Si ces annexions ont lieu, le nouveau territoire de Montréal fera partie de son quartier Ahuntsic. Quant à la ville Saint-Laurent, la partie de son nouveau territoire située au nord-est du prolongement du boulevard Sainte-Croix fera partie du quartier Decelles et l'autre partie, du quartier Laval.

G. The city of Montreal is authorized to annex the whole or part of the following territory of the town of Saint-Laurent:

a. That part of territory comprising lots bearing numbers 266, 351 and its subdivisions, 352 and 353 on the official plan and book of reference of the cadastre of the parish of Saint-Laurent and that part of lot number 2638 crossing the above mentioned lots.

b. That part of territory of triangular shape bounded on the south by the southern limit of the Canadian Northern Ontario Railway Company's tracks; on the northwest by the present dividing line between the city of Montreal and the town of Saint-Laurent, in the center of former Bois-Franc road and on the northeast by the dividing line between the said municipalities, on the line between lots numbers 36 and 31 of the cadastre of the parish of Saint-Laurent.

The town of Saint-Laurent is otherwise authorized to annex in exchange the whole or part of the following territory of the city of Montreal:

a. That part of territory of irregular shape bounded on the north by the southern limit of the Canadian Northern Ontario Railway Company's tracks, on the southeast and southwest by the present limit of the town of Saint-Laurent, composed of part of the lots designated under original numbers 3, 4, 11, 12, 19, 26, 31, 242, 252, 253 and their subdivisions of the official cadastre of the parish of Saint-Laurent.

b. That part of territory of triangular shape being a part of the lot designated under number 44 of the official cadastre of the parish of Saint-Laurent, bounded on the north by the southern limit of the Canadian Northern Ontario Railway Company's tracks, on the southeast by the Petit Bois Franc road and on the southwest by the eastern side of the Montée Saint-Laurent.

Such annexations may be decreed by mere resolution of the councils concerned and their conditions, prestations and dates of coming into force shall be specified in a notarial deed approved by the Quebec Municipal Commission.

The date or dates of the coming into force of such annexations must be published, at least fifteen days in advance, twice in the *Quebec Official Gazette* and in two daily newspapers of Montreal, one French and the other English.

If such annexation take place, the new territory of Montreal shall form part of its Ahuntsic ward. As to the town of Saint-Laurent, the part of its new territory situated on the northeast of the prolongation of Ste. Croix Boulevard shall form part of Decelles ward and the other part, of Laval ward.

Annexion au quartier Ahuntsic.
Partie de la paroisse de Saint-Laurent annexée.

"g. Est annexée à la cité et fait partie du quartier Ahuntsic:

La partie de la paroisse Saint-Laurent comprenant les numéros 264, 265, 354 et partie du lot numéro 2638 (C.N.R.) et bornée, au nord-ouest, par le quartier Ahuntsic; au nord-est, par les numéros 353, 266 et 2638 (C.N.R.); au sud-est, par le centre du chemin de la Côte-de-Liesse; et, au sud-ouest, par les numéros 262, 263, 355 et 2638 (C.N.R.) du cadastre de ladite paroisse Saint-Laurent.

Paiement d'une certaine somme à la paroisse Saint-Laurent.

La cité, dans les trente jours suivant le 19 février, 1932, paiera à la paroisse Saint-Laurent la somme de deux mille piastres pour indemniser cette municipalité à raison de cette annexion et couvrir la part contributive du territoire annexé à l'extinction de la dette de la paroisse Saint-Laurent."

ANNEXIONS

Municipalités qui ont été annexées à la Cité de Montréal par la Législature provinciale sans avoir soumis au préalable un règlement municipal à cet effet:

Ahunatic	1910
Beaurivage	1910
Bordeaux	1910
Cartierville	1916
Côte des Neiges	1910
Longue-Pointe	1910
Sault-au-Ricoulet (Ville du)	1916
St-Laurent (partie de la paroisse	1907
St-Paul	1910
Tétraultville	1910
Ville Emard	1910

.....

Seule la ville de St-Louis a demandé à la Législature provinciale en 1909, d'amender sa charte de manière qu'elle soit annexée à la Cité de Montréal.

.....

Documents consultés

Statuts de Québec
Dossiers des Annexions
Dossiers des Amendements
à la Charte.

ARCHIVES MUNICIPALES
MONTREAL
MUNICIPAL ARCHIVES

21-2-1963 H.S.A.

Le...
L. Lussault

Pour parer aux annexions visées par Montréal

Les banlieues s'unissent

par Maurice Archambault

Les maires de vingt-cinq des trente municipalités de la banlieue de Montréal, réunis lundi dernier à l'hôtel de ville de St-Laurent, ont posé un nouveau geste concret dans le but de faire échec aux visées annexionnistes de l'administration municipale de la ville de Montréal.

La réunion, présidée conjointement par les maires Marcel Laurin, de St-Laurent, et Reginald J. P. Dawson, de Ville Mont-Royal, s'est déroulée à huis clos. Une invitation avait été lancée à tous les premiers magistrats de l'île de Montréal. Toutefois, les représentants des municipalités de Senneville, Baie d'Urfé et Ste-Anne-de-Bellevue-Paroisse n'ont pas assisté à la réunion.

Les premiers magistrats ont décidé, au cours de cette séance de deux heures et demie, de s'opposer à la politique actuelle de l'administration Drapeau-Saulnier, de faire appel au premier ministre de la province et de former un comité de neuf membres.

Deux maires toutefois n'ont pas

endossé l'attitude de leurs collègues. Ce sont M. Yves Ryan, de Montréal-Nord, qui a laissé entendre qu'il n'assistait à la réunion qu'à titre d'observateur, et M. L.-P. St-Pierre, de la Pointe-aux-Trembles, qui était absent lorsque le vote fut décidé.

Quant au comité des neuf, il comprend les maires de St-Lau-

rent, Mont-Royal, Verdun, La-
chine, St-Michel, Pierrefonds,
Outremont, Anjou et Pointe-
Claire. Ceux-ci devront rencon-
trer le premier ministre de la
province pour lui faire part de
leur attitude et engager des con-
seillers juridiques pour étudier
plus à fond la question et, comme
l'a signalé un maire, "éplucher

ligne par ligne s'il le faut, la loi
des cités et villes".

Le maire Leopoldt, de Sara-
guay, a clairement laissé enten-
dre qu'il favorisait la formation
d'un front commun contre les vi-
sées de Concordia pour les autres
villes, mais qu'il croyait que sa
municipalité devrait être annexée
à Montréal.

Le maire de St - Laurent et Saraguay

Le maire de St-Laurent, M. Marcel Laurin, a déclaré, hier soir, que les déclarations récentes du maire Liepold, de Saraguay étaient inexactes.

Le maire Liepold avait alors déclaré que le règlement municipal de St-Laurent concernant l'annexion de Saraguay était "probablement illégal". Le maire Laurent déclare que ce règlement est "absolument et sûrement légal".

"Nous avons entièrement suivi les prescriptions de la loi des cités et villes dans la préparation de ce règlement, dit-il.

St. Laurent

St. Laurent Takes Action On Saraguay

St. Laurent is moving into active rivalry with Montreal for the annexation of Saraguay.

Mayor Marcel Laurin of St. Laurent said yesterday he had invited the village's 107 voters to his city hall for a meeting tonight.

He will then give reasons why it would be better for Saraguay to move in with St. Laurent rather than accept the offers made by Montreal. Montreal Mayor Drapeau and executive committee chairman Lucien Saulnier went to the north end municipality last week for the same purpose.

Mayor Laurin said he would disprove "half-truths" made by the Montreal spokesmen on St. Laurent's annexation plans.

St. Laurent

'On s'arrache SARAGUAY

(Par M.A.) — Décidément, s'il est un projet d'annexion formulé par la ville de Montréal qui aura fait du bruit, il s'agit bien du projet de fusion du territoire du village de Saraguay au territoire de la cité-mère.

Au cours des derniers mois, les villes de Montréal et St-Laurent ont tour à tour "tendu la perche" aux citoyens du village de la banlieue montréalaise, avec le résultat qu'une assemblée spéciale des électeurs-proprétaires des citoyens de Saraguay aura lieu demain soir, et qu'une réunion, à laquelle sont conviés tous les résidents de Saraguay, se déroulera ce soir, à St-Laurent.

C'est en prenant connaissance de certaines déclarations du premier magistrat de Saraguay, M. E. Van N. Leipoldt, que le maire de St-Laurent, M. Marcel Laurin, a décidé de convier les gens de Saraguay à une assemblée à l'hô-

tel de ville de St-Laurent, ce soir, à 8 h., au cours de laquelle il réfutera ce qu'il appelle les "demi-faussetés ou demi-vérités" formulées par le maire Jean Drapeau et le président Lucien Saulnier, lors de la réunion qui s'est déroulée à Saraguay jeudi soir dernier.

Quant à l'assemblée spéciale des électeurs-proprétaires de Saraguay, demain soir, elle aura pour but de décréter ou repousser la tenue d'un référendum sur la question de l'annexion.

Si le quart des contribuables — on en compte 107 — le réclame, un référendum devra être tenu, sinon l'annexion de Saraguay à la ville de Montréal sera dans le sac.

Saraguay Serenade Continues

It's the City of St. Laurent's turn tonight to woo the taxpayers of the neighboring Village of Saraguay.

Montreal mayor Jean Drapeau and Executive Committee Chairman Lucien Saulnier went to Saraguay last week in an effort to convince the 107 voters they would be better off under "Big City" rule. The meeting, held in a prefabricated shelter built by Montreal, attracted some 100 residents. Coffee and cakes followed.

St. Laurent Mayor Marcel Laurin announced yesterday he has invited the same ratepayers to his City Hall for a meeting today at 8.30 p.m.

At that time, he said, St. Laurent will put forward arguments in favor of the villagers coming over to the suburb's side.

He also promised to refute "half-truths" made recently by Mayor Drapeau and Mr. Saulnier concerning St. Laurent's annexation moves.

Tonight's get-together comes on the eve of a meeting of elector-proprietors in Saraguay, at which time Montreal's annexation bylaw will be read. If 27, or one-quarter of the village's ratepayers, express opposition to it, a referendum on the subject will be held within 90 days.

tr. Archambault

On l'annoncerait demain

Une commission des annexions?

par Maurice Archambault

Au cours d'une causerie qu'il doit prononcer dans la métropole, jeudi, le ministre des Affaires municipales du Québec annoncera probablement la mise sur pied d'une commission d'enquête pour régler le problème des annexions sur l'île de Montréal.

Tel est l'essence de la déclaration qu'a formulé, hier soir, le maire de St-Laurent, M. Marcel Laurin, lors d'une réunion grou-

pant une centaine de citoyens de Saraguay, à l'hôtel de ville de St-Laurent.

Le maire Laurin avait convoqué cette rencontre pour réfuter certaines "affirmations ou demi-vérités lancées par le maire de Montréal, Me Jean Drapeau, et M. Lucien Saulnier, président du Comité exécutif de Montréal, lors d'une récente rencontre avec les citoyens de Saraguay".

On peut se demander toutefois si le ministre Pierre Laporte annoncera vraiment la formation d'une commission d'enquête car, lors d'un entretien qu'il a eu lundi avec le président Saulnier, à huis clos, ce dernier lui aurait laissé entendre que la ville de Montréal serait opposée à ce qu'une commission royale soit instituée pour régler la question des annexions.

Commentant les visées annexionnistes de l'administration montréalaise, le maire Laurin a déclaré qu'il ne croyait pas à l'unification des territoires de l'île et qu'il avait ses raisons pour ne pas y croire.

"Ils (MM. Drapeau et Saulnier) ne sont pas les seuls à avoir le monopole de la vertu politique", a ajouté Me Laurin, qui a à plusieurs reprises précisé qu'il ne voulait pas faire de l'annexion possible de Saraguay une bataille acrimonieuse.

"Nous ne voulions pas intervenir dans vos affaires, a conclu Me Laurin. C'est à contrecœur que

nous l'avons fait à la suite de certaines affirmations quant à la légalité de notre règlement d'annexion et à la suite de déclarations, ou demi-vérités, de MM. Drapeau et Saulnier".

② les H. Laurin

Le maire de St-Laurent demande à Saraguay d'exiger un référendum

Le maire de St-Laurent a demandé hier soir aux propriétaires du village de Saraguay d'exiger de Montréal la tenue d'un référendum avant de décider l'annexion de leur village. "Au nom de la démocratie, a dit M. Marcel Laurin, je vous demande de vous présenter nombreux à cette assemblée des propriétaires et d'exiger la tenue d'un référendum". On sait que les propriétaires de Saraguay doivent décider ce soir si leur municipalité sera annexée à Montréal sans consultation populaire. Pour qu'il y ait référendum, il faudrait que 25% des 107 proprié-

taires de Saraguay s'opposent au règlement d'annexion qui leur a été soumis par l'administration Drapeau-Saulnier. Or, la ville de St-Laurent, contrairement à ce que l'on aurait pu croire durant quelques semaines, n'a pas abandonné l'espoir de damer le pion à Montréal et de s'approprier et l'actif et le passif de la petite municipalité. Imitant le geste posé par MM. Drapeau et Saulnier, le maire Laurin a invité les citoyens de Saraguay à venir le rencontrer et, devant une

assistance importante dans les circonstances, il a fait miroiter les avantages qu'offre aux "nouveaux venus" la ville de St-Laurent.

Les sujets abordés tant par M. Laurin que par les citoyens de Saraguay furent encore les mêmes (taxation, évaluation, services publics et améliorations locales), mais malgré le fait que rien de bien neuf ne fut soulevé par l'une ou l'autre des deux parties, il ne fait aucun doute que "l'assemblée Laurin" n'aura pas été inutile. Et de l'avis de plusieurs, elle signifiait hier soir la différence entre une annexion sans référendum et l'annexion "avec" référendum, une chose à laquelle les citoyens de Saraguay ont toujours accordé une grande importance.

Particulièrement sensibles aux questions d'ordre financier, les citoyens de Saraguay ont semblé prendre plaisir à faire répéter (en français et en anglais ce qui est à Saraguay une nécessité) que l'annexion à Montréal signifiait... augmentation de taxes.

Le maire de St-Laurent a expliqué avec force détails que lui et les membres de son conseil offraient aux citoyens de Saraguay le gel du "quantum" des taxes à ce qu'il était en 1962, c'est-à-dire le montant de taxes payé à la fin de cette année-là. Par contre, a-t-il expliqué, la ville de Montréal vous propose de geler le taux

de la taxe à ce qu'il était en 1963, mais non la valeur inscrite au rôle d'évaluation qui est d'environ 20% moins élevé à Saraguay qu'à Montréal. De là, toujours selon le maire Laurin, une augmentation immédiate d'évaluation de 20%, sans compter la différence entre un taux de taxes qui est de 92 cents les \$100 d'évaluation à St-Laurent contre \$1.30 à Montréal.

Argument qui a aussi eu du poids, le maire Laurin a expliqué que dans sa municipalité la taxe indirecte imposée pour l'utilisation du service d'aqueduc ne pouvait être supérieure à \$42 par année, tandis que la même taxe à Montréal pouvait facilement atteindre \$100.

Quel effet aura cette rencontre? Il serait extrêmement difficile de le dire avant l'assemblée de ce soir. Chose certaine, s'il y a opposition et, de ce fait référendum, les "bons mots" du maire de St-Laurent y auront été pour quelque chose.

A moins évidemment que l'absence remarquée hier soir du maire de Saraguay, M. E. Van Leopoldt, et du conseiller Nadeau, qui fut le seul à s'opposer aux propositions de Montréal, signifie plus qu'on ait pu le croire à première vue...

May Decide Tonight

Saraguay Sets Vital Meeting

By WALTER TURNER

Ratepayers of Saraguay, who decide tonight whether to unite with Montreal without delay or hold a public referendum on the question, were urged last night to give the city's offer a last long look before leaping.

They should at least, said St. Laurent's Mayor Marcel Laurin, seek a referendum.

"If your decision is by referendum," declared Mayor Laurin, "as I think it should be, we will accept the verdict gracefully if it is for Montreal. If you decide to unite with us, the city of the future, I promise we will do our best for you.

"Our council and our citizens feel that, naturally and geographically, Saraguay should become a part of St. Laurent."

Mayor Laurin was speaking to a hundred Saraguay citizens in his own city hall to which he'd invited them for a question and answer meeting, followed by a buffet, similar to the meeting held by Mayor Drapeau in Saraguay last Thursday.

Comparing Bylaws

Neither he nor his council, the mayor prefaced, wanted to "interfere" in the affairs of Saraguay nor did they want the "fusion" contest to be turned into "a battle of acrimony," but, he said, the legality of St. Laurent's annexation bylaw had been questioned and he wanted to compare it with Montreal's annexation bylaw.

"We have nothing against the administration of Montreal," he declared. "It's a good one and so is ours. But our offer to you still stands and I'd like to show you St. Laurent is a good place to live."

In his comparison of the two enabling bylaws Mayor Laurin made the following points:

Montreal had offered a five-year tax "freeze" but the

treeze didn't include valuation. Saraguay's valuation was about 20 per cent below Montreal's and Montreal's executive committee would, by law, be forced to raise Saraguay's valuation the 20 per cent necessary to bring it even with the rest of the city:

St. Laurent's bylaw offered a quantum or "total" freeze of real estate tax payments at the 1962 level for 10 years. Even if the provincial cabinet disallowed the 10-year period, a freeze of five years was assured;

Montreal's bylaw didn't offer a zoning status quo but St. Laurent's did. If joined to St. Laurent, Saraguay citizens could request zoning changes; if joined to Montreal, the latter city's executive committee could alter zoning without consultation;

Montreal had offered Saraguay a council seat and St. Laurent could not make such an offer. "All our wards," said Mayor Laurin, "run from 5,000 to 6,000 population. It would not be fair to them to offer the same representation to 107 elector-proprietors."

St. Laurent's property tax was 94 cents per \$100 of valuation as against \$1.30 in Montreal. Montreal had predicted it would have the lowest taxes on the island by 1969 but, with Montreal's current spending, it was far more likely St. Laurent, in view of its current boom, would have the island's lowest taxes in 1969.

"Montreal," declared Mayor Laurin, "says so. We say so. Anyone can say so. But our taxes and valuation are lower than Montreal's."

To the Saraguay citizens Mayor Laurin promised improvement and lighting of Gouin boulevard, and improvement of other Saraguay roads.

In answer to queries, the Saraguay contingent was told that St. Laurent's water, which is metered, costs about half the Montreal tariff; that a new fire substation would be built on Toupin avenue near Saraguay; and that public transportation, now provided in St. Laurent's western sector by a private company, would indeed be furnished Saraguay "within 24 hours."

Mayor Laurin said he doubted Mayor Drapeau's promise that the Montreal Transportation Commission would provide this service to Saraguay within 24 hours could be implemented.

"The commission," he said, "operates as a business and is not obliged to furnish you this service. We won't wait for the commission. We'll supply our own transportation for you."

The mayor said he felt it was preferable to keep Gouin boulevard "a panoramic route" rather than "a speedway." He denied a malicious "rumor" that St. Laurent planned to "run a sewer through Saraguay" and concluded with a promise that St. Laurent would provide "a chalet" in a Saraguay park.

The "chalet" or shelter built in Saraguay by Montreal for tonight's meeting, according to an earlier announcement, is slated for removal to Montreal's Jeanne Mance Park. But executive Committee Chairman Lucien Saulnier had hinted last week it might remain in Saraguay "with heated floors."

② the Montreal

Pitch Made To Saraguay Citizens For Annexation With St. Laurent

By BOB HAYES

It was St. Laurent's turn last night to tell its side of the story to Saraguay's citizens.

It followed on the heels of a meeting held in Saraguay last week when Montreal's hierarchy outlined to residents the advantages of "the unification" of the Big City and the suburb on Riviere des Prairies.

For more than hour last night St. Laurent Mayor Marcel Laurin outlined his city's program for the village's future and replied to questions posed by some of the 100 residents who crowded the City Hall council chamber.

The much-sought-after villagers were served coffee and sandwiches to close the evening. The hosts from Montreal provided similar refreshments the week before.

This meeting, however, came on the eve of a public meeting in Saraguay tonight when elector-proprietors will decide whether or not they want to go to the polls on the question of teaming up with Montreal.

Addressing the visitors from Saraguay, Mayor Laurin promised that if they joined the citizens of St. Laurent:

- They would pay the same total of taxes on their properties during the next five years, and possibly 10, as they did in 1962.

- They will get bus service on Gouin Blvd. — "The service is ready and waiting to go." The mayor expressed doubt that the MTC would provide buses "within 24 hours" as promised by the City of Montreal.

"We will ask the MTC for the service and if we don't get it, we will bring in another service," he declared.

- A "great big sewer" will not cut through Saraguay which, the mayor said, had been rumored recently.

- Gouin Blvd. will not be widened to Montreal's standards "and thereby invite more traffic and speed."

- Saraguay's present park will be enlarged and a permanent chalet erected.

- A new fire station will be built on Toupin Blvd. "to provide adequate fire protection in the village."

- In 1969, St. Laurent's taxes will be the lowest on the Island of Montreal.

②
Mr. H. Laurin

Saraguay Balloting Cancelled

By WALTER TURNER

Announcement last night by Montreal Executive Committee Chairman Lucien Saulnier that the city was suspending all municipal "unification" activities for the duration of the inter-urban commission announced by Municipal Affairs Minister Pierre Laporte means the Feb. 12 referendum in Saraguay will be cancelled.

The announcement, however, comes as no surprise to Saraguay Mayor Ewald Leipoldt.

"I met with Mr. Saulnier Saturday night," he said today, "and read the draft of his statement.

"It will be a shock to some of our citizens favoring unification with Montreal and they can't be expected to be very happy about it. I think the door has been left open for further negotiations but we'll have to wait and see what effects the move will have on Saraguay and other communities."

As a result of a recent meeting with ratepayers of St. Laurent, he added, he didn't think the citizens of that city would be overly "enthusiastic" about annexing Saraguay.

Mayor Disagrees

St. Laurent's Mayor Marcel Laurin disagreed with Mayor Leipoldt.

"We intend to send our bylaw for union with Saraguay to the Quebec Municipal Affairs Department for its approval, so that a referendum can be held.

"We never at any time said that a union of Saraguay with Montreal would be bad but rather that a union of Saraguay with St. Laurent would be better.

"We still think Saraguay citizens have a right to a democratic choice and so we intend to present our proposals," he said.

(Whether or not Saraguay's council accepts St. Laurent's "fusion" bylaw, Quebec has the right to order a referendum of citizens. And, should it do so, not only ratepayers but tenants would have the right to vote.)

Defending a charge he attributed to Mr. Saulnier, that St. Laurent had set up a "smoke-screen" to compete with Montreal's fusion bylaw, Mayor Laurin declared:

"In spite of Montreal's move I predict some sort of unification action on the Island within a year. If we get together we'll find a way because something has to be done."

Reginald Dawson, mayor of the Town of Mount Royal and vice-chairman of the Montreal Metropolitan Corporation, said today he was "very happy" to hear of Mr. Saulnier's statement.

Les propriétaires de Saraguay réclament leur référendum

De notre dernière édition d'hier
par **Albert TREMBLAY**

Malgré la décision prise récemment par l'administration Drapeau-Saulnier de suspendre pour une période indéterminée leur politique d'annexion, il n'est pas impossible que le territoire du petit village de Saraguay vienne bientôt se greffer à celui de Montréal.

Les propriétaires de Saraguay viennent en effet de demander à leur conseil municipal d'organiser un référendum afin de connaître l'opinion de la majorité. Ce référendum se tiendra "très bientôt" (la date sera déterminée au cours d'une assemblée de conseil lundi soir) et décidera de l'avenir de la petite municipalité.

On posera aux propriétaires trois questions: Voulez-vous l'annexion à Montréal; Préférez-vous l'annexion à St-Laurent ou... Aimerez-vous mieux conserver votre "village"?

Selon certaines sources d'information, si la majorité des propriétaires de Saraguay décidaient d'une éventuelle annexion à la ville de Montréal, le conseil municipal du village s'adresserait directement au gouvernement provincial pour obtenir "gain de cause"... ce qui ne devrait pas faire de difficultés puisque l'on connaît

déjà les dispositions de Montréal.

En somme, le conseil municipal de Saraguay aurait simplement à profiter du précédent créé dans le cas de Rivière-des-Prairies. Cette annexion, on s'en souvient, s'est réalisée en quelques heures, au comité des bills privés à Québec, lors de la présentation du "bill de Montréal, l'année dernière.

On peut cependant se demander ce que pourraient faire les conseillers de Saraguay si les propriétaires préféraient St-Laurent à Montréal au cours de ce référendum.

Peut-être pourraient-ils là aussi s'adresser directement à Québec. Des "mauvaises langues" font cependant valoir que les confrères du maire Laurin, au conseil de St-Laurent, ne sont pas tous unanimes sur cette question d'annexion...

Et voilà comment les propriétaires de Saraguay ont décidé de "reprendre depuis le début" cette question d'annexion.

On recommence à zéro, mais dans les circonstances actuelles, à quelques semaines des déclarations retentissantes de MM. Drapeau et Saulnier, le résultat de ce référendum sera probablement plus intéressant à surveiller que l'aurait été celui de Montréal... qui a avorté de la belle façon.

Sherbrooke ouest. Les suspects, qui seraient les auteurs du premier vol, firent arrêter leur victime à l'angle des rues Vinet et Coursol et lui prirent les \$25 qu'il avait sur lui. Et tandis que l'un faisait sortir le chauffeur de taxi à l'aide de son couteau, l'autre prenait le volant. Trente minutes après leur fuite, on retrouvait la voiture, rue St-Luc, près Atwater.

**CE DOSSIER CONTIENT
PLUSIEURS DOCUMENTS
ILLISIBLES**

St-Laurent revient à la charge

SARAGUAY SERA APPELÉ À DÉCIDER

(Par M.A.) — Le conseil municipal de la cité de St-Laurent réussira-t-il à faire échouer le référendum municipal réclamé par les contribuables du village de Saraguay, en faisant parvenir aux conseillers de Saraguay un projet d'annexion au territoire de St-Laurent ?

La chose pourrait bien devenir réalité, si l'on considère que le conseil de St-Laurent doit se réunir demain après-midi, à 2 h., en vue d'étudier cette possibilité.

On sait que les édiles de Saraguay doivent tenir une assemblée lundi soir, alors qu'ils seront invités par les propriétaires du village à décréter un référendum municipal, dans le but de "tâter" la préférence des contribuables, vis-à-vis les projets d'annexion.

Les contribuables réclament un référendum dans lequel on leur demandera s'ils sont favorables à une fusion au territoire de la ville de Montréal, à une fusion au territoire de la cité de St-Laurent, ou au maintien du "statu quo".

Toutefois, si le conseil de St-Laurent décidait, demain, de soumettre à nouveau son projet d'annexion à Saraguay (ce projet a déjà été refusé le 26 novembre dernier), et si les conseillers de Saraguay acceptaient d'étudier le projet lundi soir, on peut se

demander ce qu'il adviendrait de la requête des propriétaires.

De deux choses l'une: ou les conseillers de Saraguay adopteront le règlement de St-Laurent, ce qui mettrait peut-être un frein au projet de référendum, ou ils le refuseront.

Dans les milieux bien informés, on prévoit que Saraguay rejetterait la demande d'annexion de St-Laurent et décréterait le référendum municipal, pour définir, une fois pour toute, l'attitude des citoyens du village.

St-Laurent

Saint-Laurent décide d'attendre

L'annexion de Saraguay

Avant de soumettre de nouveau son projet d'annexion à la municipalité de Saraguay, le conseil municipal de St-Laurent attendra probablement les résultats du référendum municipal qui doit se tenir prochainement à la demande des propriétaires de Saraguay. C'est ce soir que doit se décider la date de ce scrutin.

St. Laurent Still Working On Saraguay

St. Laurent city council, in an extraordinary Saturday afternoon sitting, resolved unanimously to continue its interest in annexing the neighboring village of Saraguay.

Mayor Marcel Laurin said the resolution was adopted to assure Saraguay residents of St. Laurent's continued interest in the village, despite reports to the contrary.

The resolution came just 48 hours short of a meeting in Saraguay, scheduled for tonight, in which the village will set a referendum date to decide if it wants to be annexed or remain autonomous.

The referendum will ask: 1. Do you favor annexation by Montreal? 2. Do you favor annexation by St. Laurent? 3. Do you prefer to maintain the status quo?

Both Montreal and St. Laurent have adopted by-laws offering to take over the village.



Annexion

St-Laurent invite de nouveau Saraguay

Saint-Laurent n'a pas perdu ses vues sur le village de Saraguay. Avec Montréal hors circuit — M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, a déclaré que Montréal "suspen-

dait" son programme d'annexion — le conseil municipal de Saint-Laurent a décidé de proposer de nouveau à Saraguay l'entrée dans son giron.

Samedi après-midi, le conseil a réadopté à l'unanimité le règlement 375 proposant l'annexion au village. On se rappelle qu'il avait été, une première fois repoussé par son conseil municipal en faveur de l'annexion à Montréal.

Il semble cependant que le règlement ne sera pas soumis officiellement à Saraguay avant le résultat du référendum prévu dans 15 jours. Les 400 électeurs se prononceront alors sur l'avenir de leur village: le statu quo ou l'annexion à Saint-Laurent.

St. Laurent

Saraguay Will Not Stand Pat

By WALTER TURNER

The tiny village of Saraguay is today irrevocably headed for unification with either Montreal or St. Laurent.

It may continue briefly to be a bone of contention between the two cities but the third alternative—maintenance of the status quo—has been ruled out.

It was ruled out by the village's seven-man council last night following a noisy meeting which witnessed a reversal of sentiment on the part of the ratepayers.

As a result, the ratepayers will decide on the twenty-second of this month (a Saturday) whether they want to "fuse" with Montreal or St. Laurent. The ballot forms will make no provision for a third choice of staying put.

And council is on record as being bound by a majority of votes, one way or the other.

Ironically, the date marks the 50th anniversary of the village's founding.

Late last year, both Montreal and St. Laurent councils passed enabling annexation bylaws. The Saraguay council rejected St. Laurent's and accepted Montreal's. Then the village ratepayers demanded a referendum on the Montreal bylaw.

A date had already been set when Municipal Affairs Minister Pierre Laporte announced formation of a commission of inquiry into the whole field of island annexation. Montreal withdrew its bylaw and there the matter stood until the 27th of last month.

At a special meeting that night, the ratepayers told council they'd like an opportunity to express themselves for one city or another — or for staying put. It appeared council last night had only to set the date but it turned out otherwise.

When it became evident neither council nor ratepayers knew for sure whether the results of the plebiscite, as planned, would represent an "opinion" of the ratepayers or "a mandate" by them to council, Mayor Ewald Leipoldt suggested tossing out the alternative of the status quo.

Anyone not caring which city was chosen, he said, or preferring the status quo, could stay away from the polls and a clear majority might result. A standup vote of the ratepayers present agreed with him—and cancelled last week's decision.

With one bylaw rejected and the other withdrawn, Saraguay's council, following the plebiscite, must go to Quebec and ask for annexation. And it must be approved by the lieutenant-governor-in-council. "The public is invited."

St. Laurent

Saraguay Decision

Annexation Referendum Set

By BOB HAYES

Saraguay elector-proprietors will go to the polls Feb. 22 in a two-choice referendum — do they favor annexation by Montreal or by St. Laurent? — and the village council, it was agreed last night, "will be bound by the decision of the majority."

A resolution approving the referendum was passed unanimously by the village councillors at the end of an "hour-long debate that was punctuated by wisecracking between aldermen and spectators."

The regular meeting of the community's council, attended by some 40 villagers in a prefabricated chalet erected by the City of Montreal, saw an original proposal to give property owners three choices on a referendum ballot reduced to two.

A standing vote of citizens in attendance guided council to the decision to delete a suggested third alternative of maintaining the status quo, that is, "remain as we are."

The meeting, which heard spectators interrupt council discussion several times, prompted

one councillor to remark: "If the two cities (Montreal and St. Laurent) hear about this, neither of them will want us."

Mayor E. V. Leipoldt suggested that the third question in a referendum "might confuse the issue, since the big argument is whether to join up with one of two cities. If citizens are not in favor of either, they could abstain from voting at all."

"I think it's pretty obvious we can't carry on the way we are now," the mayor added.

A decision to give ratepayers three choices in a referendum was taken last week at a meet-

ing of village property owners, but this was over-ruled last night.

The village-sponsored vote follows on the heels of a decision by Montreal city council to cancel a referendum on whether or not Saraguay wanted to join up with the "big city." The Drapeau-Saulnier administration said it called off the referendum pending a report of a study commission on metropolitan problems as recommended by Municipal Affairs Minister Pierre Laporte.

In a letter to Saraguay council, read out last night, Executive Committee Chairman Saulnier declared that Montreal "will always offer better conditions than anyone else."

St. Laurent council has stated it is still in the fight to win Saraguay.

The voting hours on Feb. 22 will be from 8 a.m. to 7 p.m.

Référendum à Saraguay

(Par M.A.) — Au cours d'une réunion tenue hier soir devant une vingtaine de personnes, le conseil municipal du village de Saraguay a autorisé la tenue d'un référendum municipal pour décider du sort de la municipalité.

Le référendum se déroulera le 22 février, entre 8 h. du matin et 7 h. du soir, et seuls les électeurs-propriétaires (on en compte 107) auront droit de vote.

Les contribuables auront deux choix: l'annexion à la ville de Montréal ou l'annexion à la Cité de St-Laurent. A la demande des citoyens présents, le conseil a abandonné le troisième choix qui prévoyait le maintien du statu quo.

Si cette consultation populaire favorise l'annexion à la ville de Montréal, le conseil municipal de Saraguay invitera probablement l'administration montréalaise soit à représenter son projet d'annexion, soit à inclure dans son bill un article que la Législature provinciale sera appelée à sanctionner, décrétant par le fait même l'annexion automatique.

Montréal ou St-Laurent?

Saraguay a décidé de s'annexer

par Albert TREMBLAY

Les propriétaires de Saraguay ont définitivement décidé hier soir d'annexer leur petit village à Montréal ou à St-Laurent et ils ont confié à un vote majoritaire le choix de l'une ou l'autre de ces deux villes. Un référendum aura lieu à cet effet le samedi, 22 février, entre 7 h. du matin et 8 h. du soir.

A la suggestion du maire E. Van Leipoldt, les propriétaires du village, qui assistaient à une assemblée régulière du conseil municipal (dans le "chalet" mis à leur disposition par la ville de Montréal), ont accepté quasi unanimement de faire biffer l'une des trois questions du référendum: "Voulez-vous conserver votre statut de "village"?"

Cette décision fut prise parce que, d'abord, la majorité a statué que la situation actuelle "ne pouvait plus durer à cause de l'augmentation de taxes prévue pour 1964", ensuite dans le but évident d'obtenir de leurs concitoyens un mandat plus clair.

Il a fallu près de deux heures de discussions pour en arriver à cette solution. Ce réfé-

rendum constitue une victoire éclatante de la part des citoyens de Saraguay qui ont toujours reproché à leurs administrateurs de "présenter leur village à MM. Drapeau et Saulnier sur un plateau d'argent". Depuis le début de cette longue et sinieuse question d'annexion, ils ont travaillé ferme pour obtenir ce référendum, qui reprend depuis le début toute "l'affaire Saraguay".

Saraguay demeure un village que se disputent deux villes. Le conseil municipal de St-Laurent a, samedi dernier, adopté un nouveau règlement d'annexion. D'autre part, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif à la ville de Montréal, a fait parvenir une lettre aux conseillers municipaux de Saraguay dans laquelle il déclare que, malgré la décision de suspendre la campagne annexionniste, les offres présentées par Montréal "tenaient toujours".

Dans sa lettre, M. Saulnier déclare qu'il demeure convaincu de la supériorité des offres de la ville de Montréal et met les citoyens de Saraguay en garde contre "des promesses destinées à obtenir un consentement" promesses qui se révéleraient irréalisables.

Quoi qu'il en soit, les propriétaires de Saraguay ont maintenant ce qu'ils désirent depuis plusieurs semaines. Ils ont quitté le "chalet" visiblement satisfaits... contraste frappant avec leurs dernières assemblées de conseil.

tu H. Laurin

St. Laurent Moves To Take New District

The City of St. Laurent did some annexing of its own last night.

Council, sitting in general session, gave final approval to a bylaw which brings into the city's limits the 9,000,000-square-foot Municipality of the Parish of Notre-Dame-de-Liesse.

The territory is bounded by Cote de Liesse Rd., on the south, Alexis Nihon Blvd on the east, a section of Cote Vertu Rd., on the north and the city itself on the west.

Known as the Grey Nuns property, it has also been zoned by city council for residential, commercial and industrial development. The value of the land has been estimated at \$1.50 per square foot.

Mayor Marcel Laurin said the annexation bylaw will be submitted next week to the Grey Nuns Order for its approval. It must then be forwarded to Quebec for sanction by the Lieutenant-Governor-in-Council.

In other business, council approved a \$445,000 loan bylaw to cover the cost of a number of municipal projects.

St-Laurent annexe N.-D.-de-Liesse

(J.-L. A.) — Saint-Laurent annexera prochainement la municipalité de la paroisse de No-Dame-de-Liesse.

Au cours de l'assemblée du conseil municipal, tenue hier soir à l'hôtel de ville du boulevard Laurentien, on a adopté le règlement 379, qui prévoit l'annexion de cette corporation municipale privée, appartenant à la communauté des Soeurs Grises de Montréal.

C'est à la demande de la communauté que St-Laurent a préparé le règlement. On évitera ainsi les déboires que Montréal a connus dans une situation semblable, avec la municipalité de Gamelin dans laquelle est situé St-Jean-de-Dieu. Les Soeurs Grises ont en effet l'intention de vendre des terrains

qui auront une plus grande valeur étant situés dans St-Laurent, et bénéficiant ainsi de tous les services municipaux.

La superficie totale de la municipalité annexée est de 9,021,000 pieds carrés. Elle est bornée au nord par les boulevards Côte Vertu et Métropolitain, au sud par le Chemin de la Côte-de-Liesse, à l'est par le boulevard Alexis-Nihon et à l'ouest par les lignes de transmission de l'Hydro-Québec.

Les assemblées d'électeurs auront lieu le 23 février, dans les deux municipalités, et les représentants des parties signeront les ententes le même jour.

Les règlements seront ensuite expédiés à Québec où ils devraient être approuvés rapidement.

St. Laurent Quietly Annexes Little Notre-Dame-de-Liesse

Annexation is not always complicated, thorny and or downright painful . . .

To wit: the municipality of Notre-Dame-de-Liesse was annexed to and by St. Laurent yesterday without anybody batting so much as an eyelash.

There is one simple explanation to this: the whole territory of the annexed municipality is owned by one company, Les Socurs Grises (The Grey Nuns). Annexation procedures were taken by St. Laurent at the request of the Grey Nuns.

The 9,021,000 square feet

municipality is actually better known as "l'Orphelinat des Socurs Grises" (the Grey Nuns' Orphanage). It is located on Côte de Liesse road, in St. Laurent.

The Grey Nuns decided to become part of St. Laurent in order to be permitted to sell some of their surplus land. As a municipal corporation, their charter forbids the use of land for anything else but religious, educational and institutional buildings. As a religious order with in a municipality, they can dispose of their land as they see fit.

St. Laurent

Une "ville en hauteur" dans Ville St-Laurent

En approuvant un amendement au règlement de zonage, le conseil municipal de St-Laurent a approuvé l'érection d'un complexe résidentiel de \$30 à \$40 millions, qui deviendra "une ville en lui-même" dans la ville.

Elle occupera le terrain du Marlborough Golf and Country Club, une superficie de 6,500,000 pieds carrés, vendus à M. Emile Asselin au coût de 65 cents le pied carré. L'acheteur a déjà fait un premier versement de \$500,000.

La décision de St-Laurent vaut pour les deux tiers du terrain, car l'autre tiers est dans Montréal. L'assemblée des électeurs pour l'approbation de l'amendement au règlement de zonage a été fixée au 25 février, à 10 heures a.m.

Par ailleurs, St-Laurent a adopté un autre règlement, hier, pour annexer la corporation municipale de Notre-Dame-de-Liesse, qui appartient actuellement aux Soeurs Grises de Montréal. Les terrains des religieuses prendront plus de valeur en étant situés dans Ville St-Laurent et en bénéficiant des services municipaux. Après quoi, les religieuses auraient l'intention de vendre des terrains.

Dans le bill de Montréal à Québec

Que deviendra Saraguay?

Québec (par M.A.) — Une étude trop rapide du bill de la ville de Montréal par le comité des bills privés de l'Assemblée législative du Québec empêcherait-elle Concordia de demander l'annexion à son territoire de celui du village de Saraguay, si les contribuables du village réclamaient l'annexion à la cité-mère?

C'est en effet samedi, de 8 h. du matin à 7 h. du soir, que les électeurs-proprétaires de Saraguay iront aux urnes, à la suite d'une décision du conseil municipal de l'endroit, autorisant la tenue d'un référendum pour décider une fois pour toutes du sort futur de la petite municipalité de la banlieue montréalaise.

Si les contribuables de Saraguay devaient choisir l'annexion à la cité de St-Laurent, il semble bien que cette dernière ville serait disposée à mettre en branle les procédures normales régissant les annexions.

Toutefois, si Saraguay devait choisir l'annexion à Montréal, il

serait plus simple de réclamer la sanction gouvernementale au moyen du bill que Concordia présente à compter de ce matin à la Législature provinciale.

Cependant, qu'arriverait-il si le Comité des bills privés devait compléter l'étude du bill montréalais

avant samedi, jour du référendum à Saraguay?

Il semble bien qu'à ce moment une clause additionnelle serait inscrite au bill de Montréal, lors de son étude par le Comité des bills privés du Conseil législatif, dans quelques semaines.

Annexion à St-Laurent ou à Montréal

C'est aujourd'hui que se prononce Saraguay

C'est aujourd'hui que la population du paisible village de Saraguay doit décider si elle s'annexe à Montréal ou à St-Laurent, et les propriétaires auront, semble-t-il, le loisir de voter par lettre...

Cette procédure inusitée et imprévue par la loi, était dénoncée hier par deux conseillers de Saraguay, MM. André Jarry et Raymond Nadeau. Ils ont déclaré qu'ils utiliseraient tous les moyens légaux à leur disposition pour empêcher que l'on tienne compte du vote postal.

Les conseillers affirment que dans une lettre adressée récemment aux propriétaires, le maire E. Van N. Leipoldt informait ceux-ci que s'ils ne pouvaient se rendre voter le jour du référendum, ils n'avaient qu'à voter en faisant parvenir une lettre au secrétaire-trésorier de la municipalité. Leur vote, expliquait le maire, compterait au même titre que s'ils se rendaient au bureau de scrutin en personne.

MM. Jarry et Nadeau ont déclaré que le conseil municipal n'a jamais autorisé une telle façon de procéder.

Evidemment, s'il s'agit d'un référendum au sens de la loi des cités et villes, cette procédure serait probablement illégale. Mais on croit qu'il s'agit plutôt d'une "consultation populaire" (bien

qu'on ait toujours parlé de référendum), sorte de référendum pour lequel le ministère des Affaires municipales accepte à peu près n'importe quelle forme de vote afin de permettre au plus grand nombre de personnes possible de se prononcer.

Les propriétaires ont le choix entre deux questions. Lors d'une récente assemblée du conseil municipal, ils ont décidé que, financièrement, l'annexion est inévitable. C'est ainsi que l'on a biffé une troisième question qui aurait permis aux contribuables de s'opposer à l'annexion.

Il y aura donc annexion à St-Laurent ou à Montréal.

'Par une majorité absolue'

Les citoyens de Saraguay votent en faveur de l'annexion à Montréal

Lors d'un référendum tenu hier dans la municipalité de Saraguay, en banlieue nord-ouest de la ville de Montréal, les propriétaires éligibles à la votation se sont prononcés par une majorité absolue en faveur de l'annexion à la ville de Montréal.

Des 430 résidents de Saraguay, 111 avaient le droit de vote à titre de propriétaires. 97 se sont présentés aux bureaux de scrutin et, selon M. Robert Sabourin, secrétaire-trésorier de la municipalité, 56 se sont prononcés en faveur de l'annexion à Montréal, 39 pour l'annexion à Ville St-Laurent et deux bulletins furent rejetés comme irréguliers.

Selon certains observateurs, ce résultat dénote non seulement la préférence des gens de Saraguay, mais une tendance plutôt générale dans plusieurs municipalités de la région montréalaise où on serait d'avis que l'évolution économique et administrative de tout le secteur métropolitain nécessiterait de plus en plus la mise en oeuvre du programme d'annexions préconisé par l'administration Drapeau-Soulier.

Ils interprètent dans le même sens le fait que la proposition de Cité de St-Laurent n'ait pas obtenu plus de suffrage de la part des votants de Saraguay.

Notons, par ailleurs le fort pourcentage des gens ayant droit de vote à se prévaloir

de ce droit, soit 97 sur 111, ce qui révèle un vigoureux intérêt suscité par la question de l'annexion, surtout si l'on tient compte qu'une forte proportion de ceux qui n'ont pas voté se trouvaient dans l'impossibilité physique de le faire, dans certains cas, en raison de voyage en des lieux très lointains.

On peut donc s'attendre que dès les prochains jours, la ville de Montréal tente d'obtenir des autorités provinciales l'autorisation de procéder à l'annexion de Saraguay, si les résultats de ce référendum y sont acceptés, tel que le souhaite le comité de citoyens de Saraguay créé spécialement, il y a quelque temps, en vue d'obtenir la tenue de cette consultation populaire.

Dans un tel cas, Québec considérerait la chose faisable immédiatement, c'est-à-dire sans attendre les recommandations du comité créé par le ministre Pierre Laporte, des Affaires Municipales, pour l'étude de l'ensemble de la question des annexions dans les vastes secteurs tels ceux de Montréal ou de l'Île Jésus.

© *Le Journal de Montréal*
1964

'Par une majorité absolue'

Les citoyens de Saraguay votent en faveur de l'annexion à Montréal

Lors d'un référendum tenu hier dans la municipalité de Saraguay, en banlieue nord-ouest de la ville de Montréal, les propriétaires éligibles à la votation se sont prononcés par une majorité absolue en faveur de l'annexion à la ville de Montréal.

Des 430 résidents de Saraguay, 111 avaient le droit de vote à titre de propriétaires. 97 se sont présentés aux bureaux de scrutin et, selon M. Robert Sabourin, secrétaire-trésorier de la municipalité, 56 se sont prononcés en faveur de l'annexion à Montréal, 39 pour l'annexion à Ville St-Laurent et deux bulletins furent rejetés comme irréguliers.

Selon certains observateurs, ce résultat dénote non seulement la préférence des gens de Saraguay, mais une tendance plutôt générale dans plusieurs municipalités de la région montréalaise où on serait d'avis que l'évolution économique et administrative de tout le secteur métropolitain nécessiterait de plus en plus la mise en oeuvre du programme d'annexions préconisé par l'administration Drapeau-Sauvigny.

Ils interprètent dans le même sens le fait que la proposition de Cité de St-Laurent n'ait pas obtenu plus de suffrage de la part des votants de Saraguay.

Notons, par ailleurs le fort pourcentage des gens ayant droit de vote à se présenter

de ce droit, soit 97 sur 111, ce qui révèle un vigoureux intérêt suscité par la question de l'annexion, surtout si l'on tient compte qu'une forte proportion de ceux qui n'ont pas voté se trouvaient dans l'impossibilité physique de le faire, dans certains cas, en raison de voyage en des lieux très lointains.

On peut donc s'attendre que dès les prochains jours, la ville de Montréal tente d'obtenir des autorités provinciales l'autorisation de procéder à l'annexion de Saraguay, si les résultats de ce référendum y sont acceptés, tel que le souhaite le comité de citoyens de Saraguay créé spécialement, il y a quelques temps, en vue d'obtenir la tenue de cette consultation populaire.

Dans un tel cas, Québec considérerait la chose faisable immédiatement, c'est-à-dire sans attendre les recommandations du comité créé par le ministre Pierre Laporte, des Affaires Municipales, pour l'étude de l'ensemble de la question des annexions dans les vastes secteurs tels ceux de Montréal ou de l'Île Jésus.

De M. Saulnier

✓ A la demande en mariage de Concordia ✓

SARAGUAY dit oui

Tous les citoyens de la municipalité de Saraguay sont en faveur de l'annexion et en majorité favorisent l'annexion à la ville de Montréal.

Tel est le résultat du référendum qui s'est tenu samedi, dans la municipalité de banlieue.

97 des 111 propriétaires qui avaient le droit de vote se sont prévalus de ce droit et ils se sont tous prononcés en faveur de l'annexion. 56 se sont prononcés en faveur de l'annexion au territoire de Montréal, 39 en faveur de l'annexion au territoire de Ville St-Laurent et deux bulletins ont été rejetés.

Après avoir appris le résultat du scrutin, le président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien

Saulnier, a déclaré qu'il n'a jamais douté du résultat. Après s'être déclaré très satisfait du vote, M. Saulnier a dit que Montréal est prêt à annexer ce territoire immédiatement et à honorer les engagements pris antérieurement.

On croit généralement que la décision des citoyens de Saraguay sera acceptée par les autorités provinciales et que l'annexion sera permise sans attendre les recommandations du comité formé par le ministre des Affaires municipales pour étudier la question des annexions.

Ex. Monro

Les électeurs de Saraguay optent pour Montréal : la procédure d'annexion serait entamée dès jeudi

par Jean-Marc LAUSERTÉ

L'éclatante victoire des partisans de l'annexion de Saraguay à Montréal aura probablement son écho, jeudi prochain, au comité des bills privés de l'Assemblée législative qui sera appelé à donner approbation définitive au bill de la métropole.

Samedi, lors d'un référendum organisé par le conseil municipal de Saraguay à la demande d'un groupe de propriétaires de ce village, une forte majorité des électeurs a favorisé l'annexion à Montréal plutôt qu'à Ville St-Laurent. Des 111 électeurs de ce village, 97 ont exercé leur droit de vote, soit 56 en faveur de Montréal et 39 pour St-Laurent. Deux bulletins ont été annulés.

La tenue de ce référendum a été décrétée après que Mont-

réal eut retiré sa procédure d'annexion qui prévoyait la tenue d'un référendum pour le 12 février. Toutefois, à la suite de l'annonce faite par le ministre des affaires municipales, M. Pierre Laporte, de la création d'un comité d'étude des problèmes intermunicipaux, l'administration de Montréal avait décidé de cesser temporairement toutes ses visées annexionnistes et d'abroger le règlement d'annexion de Saraguay dont la procédure était très avancée.

En dépit du retrait de Montréal, des propriétaires de Saraguay ont insisté auprès de leur conseil municipal pour la tenue d'un référendum. Officiellement les deux villes intéressées, Montréal et St-Laurent, n'ont pas participé à la campagne qui a précédé cette consultation populaire. Toutefois il semble qu'un geste posé

par le conseil municipal de St-Laurent, dans la gestion des affaires de cette ville, ait eu pour effet de changer le choix de certains électeurs qui croyaient au début préférable d'annexer leur village à St-Laurent. Le nouveau règlement de zonage du secteur de l'ancien club de golf Malborough, dans les limites de St-Laurent, où le conseil favorise la construction de maisons de 12 étages, leur a fait peur.

En voyant le conseil municipal de St-Laurent acquiescer à la demande des nouveaux propriétaires du golf Marlborough et sacrifier cet espace vert à des immeubles d'appartements, les gens de Saraguay se sont demandé si vraiment ils ne devaient pas croire les affirmations de MM. Drapeau et Saulnier, plutôt que les promesses des autorités de St-Laurent.

A quand l'annexion ?

Les électeurs de Saraguay ayant fait connaître leur choix, on se demande maintenant quand sera consacrée l'annexion de ce village à Montréal.

Le président du comité exécutif de Montréal a exprimé toute la satisfaction qu'il a ressentie en apprenant le résultat de ce référendum. Il a même affirmé qu'il n'en avait jamais douté. M. Saulnier a rappelé que ce référendum a été une initiative spontanée des citoyens de Saraguay et il a dit que Montréal est prête à annexer ce territoire immédiatement et à honorer les engagements qu'elle a pris.

Toutefois, M. Saulnier n'a pas divulgué la procédure à laquelle on aura recours.

Mais, depuis le référendum qui a eu lieu à Saraguay, il est plus que probable que des représentants de ce village se rendront à Québec, jeudi, pour demander à la Législature de considérer le référendum comme étant le désir de la population et de procéder, comme elle l'a fait l'an dernier dans le cas de Rivière-des-Prairies, à l'établissement d'une procédure simple d'annexion.

Les électeurs de Saraguay ayant fait leur choix, Montréal pourrait adopter de nouveau son règlement d'annexion et le soumettre au conseil municipal du village. Dès que ce dernier aura donné son approbation à l'annexion, le tout sera sanctionné par le lieutenant-gouverneur en conseil, sans assemblée des électeurs-propriétaires et évidemment sans autre référendum.

LE DEVOIR, MONTRÉAL, LUNDI 24 FEVRIER 1964



**SARAGUAY :
jardin à
sauvegarder**

LE CHOIX des propriétaires de Saraguay est fait : ce sera Montréal et non Saint-Laurent !

Ainsi se termine une "affaire" qui, un temps, menaçait de tourner assez mal, les contribuables de Saraguay s'étant trouvés — sans l'avoir cherché — au beau milieu d'une "bataille" mettant aux prises une ville de banlieue en plein essor et une métropole quelque peu étouffée dans un territoire qu'elle juge trop restreint.

Soit sagesse, soit astuce, Montréal se retira de la lutte en abandonnant sa procédure en annexion. Néanmoins la balle était lancée, elle devait rebondir et le conseil municipal de Saraguay en ordonnant la tenue d'un sondage-referendum, fit en sorte que cesse un petit jeu risquant de dégénérer en querelle aussi inutile que disgracieuse.

Les intéressés ayant pris position, Montréal se doit maintenant de tenir ses promesses en offrant aux propriétaires de Saraguay les services communautaires requis. Obtenir du terrain, agrandir le patrimoine municipal... le procédé est valable à la condition que la petite ville ne perde rien au moment où elle est intégrée dans la grande.

Saraguay ne doit donc pas devenir un "quartier" quelconque; il importe de conserver le caractère actuel, rigoureusement ré-

sidentiel du secteur puis de l'accentuer. L'intégration, dans le présent cas, si on fait preuve de discernement et, surtout, si on observe les lois de l'urbanisme contemporain, devrait donner à Montréal un superbe jardin domiciliaire, résultat du travail des Saraguéens durant un demi-siècle. Ce long labeur mérite respect.

Roger CHAMPOUX

L'annexion de Saraguay

C'est un phénomène éloquent que ce vote d'une forte majorité des contribuables de Saraguay en faveur de l'annexion à Montréal. La métropole avait décidé d'ajourner ses démarches, à cause de l'enquête annoncée par le ministre des affaires municipales, et cela permettait aux intéressés d'attendre l'orientation nouvelle des relations intermunicipales avant de faire un choix. D'autre part, Saint-Laurent n'était pas disposé à accepter la même trêve et cela pouvait exercer une influence contraire aux vœux de l'administration montréalaise.

Malgré ces circonstances qui semblaient favoriser un ajournement, c'est Saraguay qui prend l'initiative et opte pour le rattachement à la grande ville. Est-ce la preuve qu'un aimant irrésistible attire toutes les villes satellites vers la métropole? Une réponse catégorique n'est pas facile. Il faut remarquer d'abord que Saraguay, à l'instar de Rivière-des-Prairies, est un cas marginal; ces deux territoires sont encore peu urbanisés, ils ont à rattraper un retard de plusieurs décennies pour rejoindre la moyenne régionale. Ces municipalités doivent donc mettre les bouchées doubles, elles n'en ont pas les moyens et leur seul recours c'est l'aide massive que la grande ville peut leur apporter plus facilement que Saint-Laurent.

Une imprudence de Saint-Laurent a aussi favorisé Montréal; c'est la décision d'autoriser la construction d'appartements en hauteur dans la partie de l'ancien terrain de golf Marlborough qui se trouve dans cette ville. On pouvait donc prévoir que l'annexion à Saint-Laurent aurait entraîné une action analogue pour le reste de ce domaine. Or cette décision, qui soulève d'énergiques protestations chez les propriétaires voisins qui sont citoyens de Saint-Laurent, n'a pu qu'ineuveler un certain nombre de contribuables de Saraguay. Ce traitement de choc au moment du référendum était plutôt contre-indiqué à l'égard d'un village qui vit encore au rythme de XIX^e siècle; même s'il souhaite progresser, il n'est peut-être pas disposé à aller tout d'un coup à l'autre extrême. La grande ville, qui planifie à l'échelle régionale, est plus susceptible de conserver des

espaces verts à sa périphérie, ou de respecter les droits acquis des zones domiciliaires en adoptant des solutions plus nuancées.

On ne peut donc pas conclure du vote de Saraguay que la campagne d'annexions aurait des résultats foudroyants dans toutes les villes voisines. C'est tout de même l'indice que les villes moins favorisées sont fortement attirées vers Montréal, ce qui doit faire réfléchir les satellites plus prospères. Car à mesure que Montréal étend son territoire à des zones dont l'urbanisation va exiger des dépenses considérables, la pression politique devient plus forte et plus efficace pour un partage équitable de la fiscalité régionale.

Chypre

Les démarches de M. Thant pour trouver une solution à la crise de Chypre ont échoué, mais elles ont confirmé l'internationalisation du litige, car même si les négociations concernaient d'abord les pays directement intéressés, qui sont tous rattachés à l'OTAN, elles ont aussi impliqué l'Union soviétique comme les États-Unis. L'appel au Conseil de sécurité ouvrirait donc la porte à une intervention de la Russie, au moins par son droit de veto, mais ces tentatives infructueuses lui ont permis une influence plus immédiate car le gouvernement de Chypre peut se montrer plus intransigeant dans ses exigences que s'il se trouvait seulement en présence de ses alliés du pacte atlantique.

Dans le discours qu'il a prononcé samedi, le président Nasser a souligné l'une des complications possibles de ce conflit, quand il a dit que les



bases étrangères de l'île doivent être liquidées. Il a déclaré: "Nous soutenons le peuple cyprite de toutes nos forces contre l'impérialisme"; cela peut paraître assez loin du problème en cause, car les deux collectivités cyprites ne se préoccupent guère des bases anglaises; ce qui les oppose c'est la constitution de 1960 que la majorité grecque veut modifier tandis que la minorité turque entend conserver les droits menacés.

Toutefois, pour la majorité grecque, cette constitution est une entrave à son autonomie et à son indépendance, elle voudrait pouvoir secouer toute influence étrangère pour imposer ses exigences à la minorité turque, de sorte que l'intervention des puissances garantes de cette constitution, en particulier celle de l'Angleterre, est un prolongement de l'impérialisme. La requête au Conseil de sécurité vise à faire respecter l'intégrité territoriale, notamment contre la Turquie qui a un droit de protection de la minorité turque en vertu de la constitution.

L'allusion à l'impérialisme est donc pertinente. Nasser n'oublie pas que les installations militaires anglaises de Chypre ont été la base de l'attaque dont l'Égypte a été victime lors de la crise de Suez. C'est pourquoi il insiste pour la disparition de ces bases, comme si c'était un objectif majeur du gouvernement cyprite, alors que dans le calendrier du régime Makarios, la fermeture des bases anglaises vient bien après la solution de la crise constitutionnelle intérieure de Chypre, et qu'il n'en est même pas question pour le moment.

Par contre, le démantèlement de ces bases peut devenir un but précis non seulement pour l'Égypte, mais aussi pour la Russie, si l'internationalisation du problème lui

offre une prise. Cela devient un problème grave pour tout le camp occidental et notamment pour Washington. Dans cette perspective le Canada doit se montrer prudent et ne pas trop s'aventurer. Notre pays a été le seul, parmi ceux qui seraient acceptables à toutes les parties en présence, à promettre d'envoyer des troupes dans une force internationale de pacification. Il va de soi qu'à partir du moment où nous serions seuls ou à peu près aux côtés des troupes anglaises, et que l'Inde et la Suède notamment s'absentieraient, notre acceptation devrait être révisée.

P. S.

M. Laurin: Montréal veut créer un État dans l'État du Québec

Le principal porte-parole des municipalités de banlieue sur l'île de Montréal a affirmé aujourd'hui que le gouvernement du Québec ferait face à "une perte totale" si la ville de Montréal réussit dans ce qu'il a décrit comme "une tentative déguisée pour créer... un État à l'intérieur de l'État du Québec."

Le maire Marcel Laurin, de Ville St-Laurent, président du Conseil de coordination intermunicipale, a déclaré devant les membres du Canadian Progress Club que la campagne pour annexer les municipalités de banlieue et s'accaparer d'organismes importants tels que la Commission de transport de Montréal faisait partie de la tentative de Montréal "pour se faire un chemin vers le contrôle absolu de l'île de Montréal."

Menant l'attaque dans cette contre-offensive des municipalités de banlieue en face de l'annexion, le président du CCI a accusé Montréal de violer la "trêve" qui a été préparée par le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, il y a deux mois.

M. Laurin a déclaré que la Ville de Montréal tout comme les municipalités de banlieue avait accepté de s'abstenir de faire toute déclaration "qui pourrait aggraver la situation" durant l'enquête de la commission nommée par M. Laporte pour étudier les problèmes intermunicipaux de l'île. La commission est composée de M. Camille Blier, président, Lucien Saulnier, président du comité exécutif de Montréal, représentant la métropole, et le maire Réginald Dawson, de Ville Mont-Royal, représentant les municipalités de banlieue.

"Que s'est-il passé depuis la trêve?", de demander M. Laurin.

"Le représentant des municipalités de banlieue n'a fait aucune déclaration sur le sujet. Le représentant de Montréal, lui, n'a pas cessé de faire toutes sortes de déclarations".

Sans nommer M. Saulnier, sauf au moment où il lisait le texte d'articles de journaux rapportant certaines déclarations du représentant montréalais, M. Laurin a affirmé qu'il était "renversant" que des attaques du genre soient faites "au moment où ce même représentant de Montréal est supposément engagé dans une étude sérieuse, calme et objective des problè-

mes de coopération intermunicipale".

Le maire Laurin a dit qu'il n'est pas exagéré de parler des efforts de Montréal pour obtenir "le contrôle absolu". La convoitise de Montréal ne s'arrête pas aux municipalités de banlieue, mais elle vise également la Commission des écoles catholiques de Montréal et la Commission de transport, selon lui.

Cette campagne, dit-il, fait partie d'une tentative déguisée pour créer "ce qu'on peut appeler un État à l'intérieur de l'État du Québec, un État qui serait plus puissant que le gouvernement provincial lui-même." Ainsi Montréal, s'aggrandissant à ce rythme, "pourrait menacer l'existence même de

cette province", a-t-il poursuivi.

M. Laurin a déclaré qu'il ne pouvait y avoir de solution aux problèmes des relations intermunicipales dans la voie suggérée par la Ville de Montréal "parce que cette voie doit, logiquement, mener à la création d'un monstre qui ne pourra jamais être retenu."

Par ailleurs, le maire de St-Laurent s'est fait le porte-parole des municipalités de banlieue de l'île de Montréal pour réclamer une solution aux problèmes intermunicipaux qui serait basée sur "la coopération et la coordination plutôt que sur la capitulation et le contrôle."

Et il a énuméré trois conditions essentielles pour en arriver à une solution des problè-

mes de l'île de Montréal :

1 — Envisager tout projet pour un système administratif futur "dans le contexte de la plus grande région économique dont nous faisons partie";

2 — Reconnaître la nature essentielle du gouvernement local et le fait "qu'une administration locale efficace est presque impraticable lorsqu'une région a dépassé une certaine population";

3 — Faire large part à la coopération et à la coordination plutôt qu'à la capitulation et au contrôle"

Le porte-parole des municipalités de banlieue a souligné que la région métropolitaine tout comme le Québec tout entier, "subit actuellement de grandes transformations" tant à l'est qu'à l'ouest, qu'au nord ou au sud.

"L'envergure de problèmes tels que l'urbanisme, le transport en commune, les routes dépasse la grandeur de l'île de Montréal. M. Laurin s'est dit d'avis que d'ici environ 10 ans, la population des municipalités de banlieue dépassera celle de la ville de Montréal.

"Nous devons nous assurer que le système que nous mettrons éventuellement sur pied tiendra compte de ce facteur si nous ne voulons pas que se répète la situation actuelle en 1975 ou 1980."

Enfin, M. Laurin a affirmé que les municipalités de banlieue désirent fortement en arriver à une formule de coopération intermunicipale qui mettrait fin une fois pour toutes aux querelles entre Montréal et ses voisins.

"Nous sommes d'avis qu'une telle formule peut être réalisée, si chacune des parties en cause y met de la bonne volonté."

D. M. Laurin

Montreal Has Broken 'Truce Agreement' With Suburbs, Laurin Charges

Continuing the suburbs' counter-offensive against annexation, St. Laurent Mayor Marcel Laurin yesterday accused Montreal of violating "a truce agreement" proposed two months ago by Quebec Municipal Affairs Minister Pierre Laporte.

He said it had been agreed by the representatives of the City of Montreal and the suburban municipalities that they would not issue statements "which might aggravate the situation" regarding intermunicipal problems on the island.

The "truce," said the St. Laurent mayor, was to continue through the term of commission headed by provincial appointee, Camille Blier. Also on the study group are Lucien Saulnier, chairman of the Montreal Executive Committee, and Regin-

ald Dawson, mayor of the Town of Mount Royal.

"What has happened since the truce?" he asked. "The representative of the suburban communities has not made one single statement with reference to the question. . . . The representative of the City of Montreal hasn't stopped making statements."

Without naming Mr. Saulnier directly, except when quoting newspaper reports of various statements made by him, Mayor Laurin said it was "astounding" that such attacks were being made "at a time when the same representative of the City of Montreal is supposedly engaged in a judicious, temperate, and well-reasoned study of the problems of intermunicipal co-operation."

By BOB HAYES

Such activities "seem to confirm the view that Montreal's representative seeks to play, simultaneously the role of judge, jury and executioner," he told a luncheon meeting of the Progress Club of Montreal in the Windsor Hotel.

Mayor Laurin said it was no exaggeration when he spoke of Montreal's efforts to gain "absolute—I almost said dictatorial—control." Montreal coveted not only the suburban municipalities, but the Montreal Catholic School Commission, and the Montreal Transportation Commission, as well.

Montreal's present octopus-like course "could threaten the very life of this province," he said.

"Were the city to win the victory it seeks over the suburbs, the school commission and the MTC, the outcome inevitably would be total emasculation of the Government of Quebec.

"It is because we feel this threat is so evident that we are convinced Montreal cannot and will not be permitted to achieve its dangerous objective," Mayor Laurin declared.

The speaker, who is chairman of the Intermunicipal Co-ordinating Council, called for a solution which would provide for "co-operation and co-ordination rather than capitulation and control."

The City of Montreal and the suburbs, he said, "must put an

end to polemics and get down to the task of building a metropolitan area of which we can all be proud."

Speaking for the ICC, he said the suburbs have frequently made it clear to Montreal that they favored working together for the benefit of all citizens.

"But time and time again," he charged, "the City of Montreal has rejected such overtures."

Mayor Laurin cited subway planning as an example:

"The suburban communities . . . offered to participate in creating the subway. Montreal said their help wasn't needed. Now it claims that it must take over the MTC because the suburbs refuse to assume their responsibilities."

ter. H. Laurin

M. Saulnier réplique à M. Camille Laurin

M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, a servi cet après-midi une brève riposte à M. Marcel Laurin, maire de St-Laurent, qui vient de dénoncer les visées annexionnistes de l'administration D.-S.

M. Saulnier a déclaré :

"Je crois que les Montréalais de la ville comme de la banlieue raisonnent comme des adultes. Ils tiennent, eux aussi, les histoires de "Bonhomme Sept Heures" du maire de Saint-Laurent pour des futilités".

M. Laurin met Québec en garde contre la tendance de Montréal à créer "l'Etat dans l'Etat"...

Le principal porte-parole des municipalités de banlieue sur l'île de Montréal a affirmé hier que le gouvernement de Québec ferait face "à une perte totale" si la ville de Montréal réussissait dans sa "tentative déguisée pour créer un Etat à l'intérieur de l'Etat du Québec."

M. Marcel Laurin, maire de St-Laurent et président du Conseil de coordination intermunicipal, a dit, devant les membres du Canadian Progress Club, que la campagne de Montréal pour annexer les municipalités de banlieue et s'accaparer d'organismes importants tels que la Commission de transport faisait partie de la tentative de Montréal "pour se faire un chemin vers le contrôle absolu de l'île de Montréal."

M. Laurin a, en outre, accusé Montréal d'avoir violé la "trêve" qui avait été préparée par le ministre des affaires municipales, M. Pierre Laporte, il y a deux mois.

En vertu de cet accord, dit le maire de St-Laurent, Montréal et les municipalités de banlieue devaient s'abstenir de faire toute déclaration qui pourrait aggraver la situation tendue entre les deux parties.

Il ajoute: "Le représentant des municipalités de banlieue n'a fait aucune déclaration sur le sujet. Le représentant de la ville de Montréal, lui, n'a pas cessé de faire toutes sortes de déclarations."

Laurin Assails Montreal

By WALTER TURNER

Mayor Marcel Laurin of St. Laurent warned yesterday that the provincial government would face "total emasculation" if the city of Montreal succeeds in "its devious scheme to create a state within the State of Quebec."

The city's drive to annex suburban municipalities and take over such key organization as the Montreal Transportation Commission, said the chairman of the Intermunicipal Co-ordinating Council, was part of a Montreal attempt "to bulldoze its way to absolute control over the Island of Montreal."

Addressing a luncheon meeting of the Canadian Progress Club in the Windsor Hotel, Mayor Laurin accused Montreal of violating "a truce agreement" devised by Municipal Affairs Minister Pierre Laporte two months ago.

Agreement Noted

The city and the suburbs, he said, had agreed to refrain from statements calculated to "aggravate the situation" during the term of the commission (Eliot Commission) named by the minister to study inter-municipal problems.

Asking what had happened to the truce, the senior spokesman for the suburbs answered that "the representative of the municipalities hasn't made a single statement. The representative of the city hasn't stopped making them."

Mentioning Mr. (Lucien) Saulnier only when quoting newspaper reports, Mayor Laurin said it was "astounding" such attacks were being made "at a time when the same representative of the City of Montreal is supposedly engaged in a judicious, temperate study of the problems of intermunicipal co-operation."

It appeared to him, he said, "that the representative of the City of Montreal is attempting to play the role of judge, jury and executioner."

Far from being spontaneous, he added, this "appalling behaviour" was "a great propaganda campaign designed to mislead public opinion in the thinking that the City of Montreal—that poor benighted David—is at the mercy of so many rich, selfish Goliaths."

Streams Point

The ICC chairman stressed he wasn't exaggerating in accusing Montreal of efforts to gain "absolute and dictatorial control." The city, he said, coveted not only the suburbs but the Montreal Transportation Commission and the Montreal Catholic School Commission.

There, he declared, was "part of a devious scheme to create what can only be described as a state within the State of Quebec, a state that would be more powerful than the provincial government itself." The city's octopus-like course, he added, could "threaten the very life of this province, with total emasculation of the government."

Mayor Laurin listed three conditions essential to solution of the island problems:

Future plans devised "in the context of the bigger economic region of which we form a part;"

Recognition of the essential nature of local government;
Co-operation and co-ordination rather than capitulation and control.

© M. Laurin

'Les Montréalais sont adultes'

(Par M.A.) — "Je crois que les Montréalais de la ville comme de la banlieue raisonnent comme des adultes. Ils tiennent, aux aussi, les histoires de "Bonhomme sept heures" du maire de St-Laurent pour des futilités."

Telles sont les seules paroles qu'a prononcées, hier, le président du comité exécutif de la

ville de Montréal, M. Lucien Saulnier, alors qu'il prenait connaissance des déclarations formulées quelque temps auparavant par le maire de la cité de St-Laurent, Me Marcel Laurin.

Commentant les visées annexionnistes de l'administration Drapeau-Saulnier, le premier magistrat de la ville de banlieue avait déclaré que si Concordia poursuivait sa politique actuelle d'annexion, l'Etat du Québec pour-

rait bien être menacé un jour par l'Etat de Montréal.

Me Laurin avait affirmé que si Concordia devait obtenir tout ce qu'elle réclame, elle pourrait bien devenir "un monstre qui ne pourra jamais être retenu".

M. Saulnier n'a pas voulu se lancer à fond de train dans la question, se contentant de réfuter les affirmations du maire de St-Laurent en deux courtes phrases.

La petite guerre qui recommence

BON! voilà ces messieurs partis en guerre. Bah! une de plus.

Le maire Marcel Laurin de Saint-Laurent a tiré les premiers coups en accusant Montréal d'avoir rompu la trêve proposée par le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, trêve exigeant que Montréal et les villes de banlieue soient bien "sages" tant que le problème des bons rapports entre les deux groupes ne sera pas résolu par la Commission que préside M. Camille Blier.

Quand cette trêve a-t-elle été brisée et par quelle déclaration de M. Lucien Saulnier?... M. Laurin ne précise pas. A une récente déclaration du maire Dawson qui pourtant était suffisamment pointue... M. Saul-

nier n'a pas réagi. A la fracassante déclaration de M. Laurin le président de l'exécutif montréalais répond en un paragraphe où il fait allusion à des histoires de "bonhomme sept heures".

Autant vous dire tout de suite que cette mitraille verbale ne nous intéresse guère. Si l'on pense parvenir avec un tel procédé à d'heureux résultats, nos bons amis font piteusement fausse route.

De toute évidence la présence de M. Saulnier à la commission Blier "agace" un certain nombre d'individus. S'ils entretiennent l'espoir qu'il démissionne de ce poste qu'ils fassent tout de suite leur deuil de cet espoir.

Le maire Laurin prête à Montréal de très noirs desseins et il n'utilise pas pour endormir le mot capitulation... sort funeste qu'il envisage pour les villes de banlieue. A-t-il raison? Exagère-t-il? En tout état de cause, la prise de position qu'il vient d'énoncer de façon spectaculaire nous oblige à redire que la Commission Blier a été créée à temps et à point.

Au fait, si on laissait cet organisme travailler en paix, loin d'un climat de petite guerre, son labeur progresserait plus rapidement et, un jour prochain, le premier intéressé, c'est-à-dire le contribuable, pourrait y voir plus clair. Pour le moment, c'est le brouillard.

Roger CHAMPOUX

Mrs. St - Saurant.

Saulnier Gives Reply To Laurin

Lucien Saulnier, chairman of the City Executive Committee, yesterday issued a statement, commenting on an address given Tuesday by St. Laurent Mayor Marcel Laurin before the Progress Club of Montreal.

It reads as follows:
"I believe that Montrealers of the city and the suburbs are all reasonable adults and that they can themselves judge the futility of the 'bogeyman' stories repeated this week by Mayor Laurin of the City of St. Laurent."

St. Laurent.

M. SAULNIER RÉPOND

**Les propos du
maire Laurin :
des futilités**

Au maire Marcel Laurin, de Ville Saint-Laurent, principal porte-parole des municipalités de banlieue, qui a affirmé que Montréal veut créer "l'Etat dans l'Etat", le président du comité exécutif de la métropole, M. Lucien Saulnier, a répondu:

"Je crois que les Montréalais de la ville comme de la banlieue raisonnent comme des adultes. Ils tiennent, eux aussi, les histoires de "Bonhomme Sept Heures" du maire de Saint-Laurent pour des futilités".

Là s'arrête le commentaire de M. Saulnier.

Q. Ter - M. Laurin

'Not Writing Blank Cheque'

St. Laurent's Mayor Laurin Outlines Case for Suburbs

By HAL WINTER

Surrounding municipalities have no intention of writing Montreal "a blank cheque to meet obligations not of their making," Marcel Laurin, mayor of St. Laurent assured his taxpayers last night.

"Is Jesse James really dead?" Mr. Laurin asked in a service club speech which was a ringing condemnation of the Drapeau Saulnier administration's push for a one-big-city Montreal.

Backing Ville d'Anjou Mayor Ernest Crépeault's recent call for a probe into Montreal's financial practices, Mayor Laurin told the B'nai B'rith St. Laurent Lodge's annual meeting the city had reacted with "a degree of hypersensitivity that defies explanation

"They displayed an attitude which seems to imply virtually a Louis XIV approach to public office. The implication that free discussion is not permissible in Montreal is not in keeping with the restoration of healthy democratic practices now evident in Quebec."

System Outlined

The speaker reiterated the suburban demand for a "workable system of intermunicipal co-operation... which will put to rest for all time, Montreal's archaic concept of civic administration."

This system, he explained to his audience of about 200 in the Beth Ora Synagogue hall, must function at two levels.

District problems must be considered at district level, through groupings of two or more municipalities to decide on questions with common social, economic and geographic denominators.

On questions that affect the entire economic region, the municipalities urge a system to deal with such services as mass transportation, major highways and planning, Mr. Laurin continued.

Neither the district groupings nor the regional system should be regarded as courts of last resort, stressed the mayor, pointing to the "lesson" learned from the Montreal Metropolitan Corporation.

There should exist at a higher level, an arbitration agency "backed by real power" and non-political in character in the style of the Quebec Public Service Board or other government body.



MAYOR MARCEL LAURIN

Montreal has made it clear that its key reason for pushing annexation is the need for money — or more specifically, greater borrowing power, claimed the mayor.

City administrators over the years have "displayed less than reasonable caution" in undertaking costly projects such as the World's Fair, the subway system and the Place des Arts, he charged.

The anticipated cost of fill for the mid-river site for Expo '67 is now \$40 million — double the original estimate—and may reach the \$50 million mark, said Mayor Laurin.

"One may well question the wisdom of creating a site at that price when it would have been possible to find half-a-dozen that would have cost relatively little and would have been equally attractive."

Asking what the cost to the taxpayer will be in terms of debt service to finance the subway project, the mayor said no one, it seems, really knows how much it's going to cost. The figure "was raised to \$180 million. Now — who knows?"

The financial facts on the Place des Arts also came under fire. The mayor said he is sure the public "will be very interested" in a report said to be in the hands of the authorities concerning this question.

"Montreal shows less than a sense of realism in demanding that residents of the suburban municipalities write a blank cheque to meet obligations not of their making. It's either that, or we'll take over, Montreal says."

The suburbs, he continued, want progress — but with a price tag on it. "Let Montreal

stop threatening and start talking."

Montreal also covets municipalities off the island, said Mayor Laurin. "Just how far can we, as responsible public men, allow this to go?"

"No, the suburbs have no alternative but to resist. We cannot allow the stage to be set for the creation of a state within a state which could eventually destroy the province."

On hand to defend the city's point of view, Montreal Alderman Hy Brook (who lives in St. Laurent) prefaced his question with a 10-minute exposé aimed at refuting suburban charges.

"Not one municipality has offered a cent towards the cost of the subway," he charged. And a distinct sense of "non-co-operation" is gained when municipal areas are fenced off, blocking plans for roadways.

Citing the municipalities' we-have-no-money attitude over their share of the Metropolitan boulevard (before the Quebec government assumed the cost), Mr. Brock said the average income in St. Laurent is \$7,500 — compared with \$3,500 in Montreal.

"We are our brother's keeper," he told the service club, which lists benevolence and brotherhood among its aims. "Yet Montreal has 90 per cent of the region's welfare cases."

After Mayor Laurin had noted that St. Laurent has a well-organized welfare set-up, that highways are a provincial matter and that Montreal will draw revenue from property development arising from the subway, Mr. Brook hastened to assure his audience that "this municipality is setting a fine example" and that he was speaking in general terms.

Le maire Laurin appuie la demande du maire Crépeault

Le président du Comité de coordination intermunicipale (CCI), M. Marcel Laurin, maire de St-Laurent, a déclaré hier soir que Montréal fait "preuve d'un manque de réalisme en demandant que les municipalités de banlieue signent un chèque en blanc pour rencontrer des obligations qui ne sont pas conséquentes de leurs décisions", ce à quoi équivaudrait l'annexion. Mais comme ces obligations (métro, Place des Arts, Expo '67) toucheront "tôt ou tard" les citoyens de banlieue, selon lui, il a appuyé la demande d'enquête sur les pratiques financières de Montréal.

M. Laurin, qui parlait devant les membres de la loge B'nai B'rith de St-Laurent, à la synagogue Beth Ora de cette municipalité, a dit que "la ville de Montréal a indiqué à plusieurs reprises que sa principale raison pour favoriser les annexions est le besoin (...) d'un plus grand pouvoir d'emprunt".

"Mais les municipalités de banlieue ne sont pas prêtes à signer un chèque en blanc. Elles désirent que cette grande région économique continue sur la voie du progrès et elles veulent y participer, mais elles veulent également connaître — à juste titre d'ailleurs — le prix du progrès", a expliqué le président du CCI après avoir rejeté l'idée des annexions comme étant "un concept démodé" ne pouvant conduire qu'à la création d'un Etat dans l'Etat.

Pour M. Laurin, le problème se résume à une question d'argent, sous forme de taxation. Le progrès est fonction des revenus et les municipalités de banlieue, quel que soit le système de coopération et de coordination qu'elles proposent, sont conscientes qu'il en coûtera un certain prix.

"Les décisions qui ont été prises et qui sont prises actuellement à Montréal sont aptes à toucher financièrement, tôt ou tard, les résidents de toutes les municipalités de banlieue", a-t-il dit.

C'est pourquoi, selon lui, la demande du maire Ernest Crépeault, de Ville d'Anjou, qui a réclamé une enquête publique sur les pratiques financières de la ville de Montréal, est tout à fait "légitime".

Les municipalités de banlieue ne peuvent pas "discuter

de collaboration avec Montréal alors qu'elles ne possèdent pas les informations financières voulues". Le maire de St-Laurent a souligné que les seuls exemples du coût du remplissage des nouvelles îles Ste-Hélène et Notre-Dame, opération pour laquelle on avait prévu une dépense de \$20 millions mais qui en coûtera près de \$50 millions, selon lui, ainsi que les travaux du métro dont "personne" ne connaît encore le coût permettent de poser certaines questions. Le rôle important qu'a joué Montréal dans la création de la Place des Arts laisse aussi quelque peu perplexe, de dire le conférencier, et tous attendent avec impatience le rapport tant général que financier qui doit être rendu public bientôt. "Je suis convaincu que la population sera particulièrement intéressée par ce rapport", a-t-il dit.

Le président du CCI croit que les réactions des autorités de Montréal devant les attaques de M. Crépeault "démontrent un degré d'hyper-sensibilité qui dépasse toute explication". M. Laurin a finalement noté que "la discussion libre n'est plus permise à Montréal", ce qui ne cadre pas avec "la restauration de principes démocratiques sains" que l'on constate de plus en plus au Québec. Il y voit une autre raison majeure de craindre l'annexion qui créerait une ville où le citoyen n'aurait plus le droit de parole, expliquant que, même si les administrateurs actuels de Montréal sont inspirés par les motifs les plus élevés, on ne peut ériger des structures fondées sur des hommes dont l'avenir politique, comme celui de tout politicien, est beaucoup trop incertain.

Toronto
②

Le maire Laurin endosse le maire Crépeault

Le premier porte-parole des municipalités de banlieue sur l'île de Montréal a demandé hier soir à la cité de Montréal "d'arrêter de faire des menaces et de commencer à parler", si elle veut vraiment résoudre des problèmes avec ses voisins.

Le maire Marcel Laurin, de Ville St-Laurent, président du Conseil de Coordination Inter-municipale, a déclaré que "les municipalités de banlieue sont plus que prêtes à coopérer, pourvu qu'on leur communique les faits et qu'on leur donne des garanties suffisantes quant au respect des droits de leurs citoyens."

Mais les municipalités de

banlieue ne signeront pas "un chèque en blanc", a-t-il dit.

Le maire Laurin a fait ces remarques lors d'une allocution devant les membres de la Loge B'Nai B'Rith de Ville St-Laurent, à la synagogue Beth Ora de cette municipalité.

Le président du CCI a endossé la demande faite la semaine dernière par le maire Ernest Crépeault, de Ville d'Anjou, pour la tenue d'une enquête publique sur les pratiques financières de la Cité de Montréal. Il a qualifié cette suggestion de "très légitime", en soulignant que les municipalités de banlieue "ne pouvaient pas discuter de collaboration avec Montréal alors qu'elles ne possédaient pas les

informations financières voulues."

Le maire Laurin a déclaré que la réaction de la ville de Montréal à la proposition de la semaine dernière "démontrait un degré d'hyper-sensibilité qui dépasse toute explication". C'était "presque une attaque Louis XIV devant la fonction publique."

Le maire Laurin est d'avis que l'annexion est "un concept démodé", et estime que la campagne d'annexion de Montréal conduira à la création "d'un Etat à l'intérieur de l'Etat qui détruira éventuellement la province".

La question en cause n'est pas une affaire d'individus et de personnalité, a dit M. Laurin.

"Même si nous concédons que les administrateurs de Montréal sont inspirés par les motifs les plus élevés, nous ne pouvons pas ériger des structures fondées sur des hommes. L'avenir politique des individus est beaucoup trop incertain pour prendre de tels risques," dit-il.

"La cité de Montréal a indiqué à plusieurs reprises que sa principale raison pour favoriser les annexions, c'était le besoin... d'un plus grand pouvoir d'emprunt. Les municipalités de banlieue, en proposant la coordination et la coopération sont également conscientes que le système qu'elles préconisent doit également coûter un certain prix."

Laurin Challenges Montreal: Put Talk Where Threats Are

By BOB HAYES

St. Laurent Mayor Marcel Laurin said last night the time had arrived for the City of Montreal to "stop threatening and start talking" if it really wants to resolve problems with its neighbors.

The suburban mayor, who is also chairman of the Inter-municipal Co-ordinating Council, said the communities around Montreal "are more than willing to co-operate" given sufficient facts and adequate safeguards respecting the rights of their residents.

"The suburban municipalities cannot be expected to write a blank cheque," he told members of the St. Laurent Lodge of B'Nai B'Rith.

"They want this great economic region to continue on the path of progress and they want to be part of that progress. But they also want to know, and quite properly, the price tag on progress."

Commenting on the appeal made last week by Ville d'Anjou Mayor Ernest Crepeault for a public inquiry into Montreal's financial practices, Mayor Laurin said it seemed like "a very sensible suggestion."

"Would you be willing to discuss any kind of partnership if a would-be partner refused to divulge his obligations, actual and anticipated, and how he proposed to meet them?" he asked.

St. Laurent

Invitation au DIALOGUE

"Les municipalités de banlieue sont prêtes à collaborer avec Montréal, mais à la condition qu'on leur fournisse les faits suffisants et une sauvegarde adéquate quant au respect des droits de leurs résidents."

Le maire de St-Laurent, M. Marcel Laurin, qui faisait cette déclaration hier a demandé à l'administration de Montréal de cesser de faire des menaces et de commencer à dialoguer.

M. Laurin, qui est également président du Conseil de coordination intermunicipale, s'est fait

le porte-parole des municipalités de banlieue sur l'île de Montréal:

"Elles désirent que cette grande région économique continue sur la voie du progrès et elles souhaitent participer au progrès. Mais elles veulent également savoir — à juste titre d'ailleurs — le prix du progrès." Le maire Laurin a fait des remarques lors d'une allocution devant les membres de la Loge B'Nai B'Rith de Ville St-Laurent, à la synagogue Beth Ora de cette municipalité.

Le président du CCI a endossé la demande faite la semaine dernière par le maire Ernest Crépeault, de Ville d'Anjou, pour la

tenue d'une enquête publique sur les pratiques financières de la Cité de Montréal. Il qualifia cette suggestion de "très légitime," en soulignant que les municipalités de banlieue "ne pouvaient pas discuter de collaboration avec Montréal alors qu'elles ne possédaient pas les informations financières voulues."

② for A. Lambert

Suburbs Tell City: 'We're All For One'

By WALTER TURNER

If Montreal tries to annex a single island municipality, its action will be considered as a violation of the collective rights of all municipalities—and will be resisted as such.

This "all for one, and one for all" warning was issued last night by Island mayors.

The mayors also demanded a full public accounting of administrative decisions that inevitable affect every property owner in the city and suburbs.

A tough suburban policy statement on the question of annexation was released after a meeting of the executive of the Intermunicipal Coordinating Council in St. Laurent City Hall.

"Since the city of Montreal," the statement read, "is demanding that suburban municipalities share the costs of major projects about which they were not consulted and over which they have no control, it seems perfectly reasonable that, as responsible civic administrators, we should seek pertinent financial information from Montreal."

Register Surprise

The mayors said they were surprised "at the vituperative reaction" of Montreal authorities to the proposals for a public inquiry into the city's financial practices.

"At the same time we wish to go on record with a warning that any attempt on the auto-

nomy of any of our constituent municipalities will be considered as a violation of the collective rights of the residents of all municipalities and will be resisted as such."

The council said it couldn't accept the "implication" that officials holding democratic office in the province should be entitled "to immunity from public discussion of their policies."

"Suburban municipalities," it added, "will continue to press for the financial facts essential to any intelligent discussion of the intermunicipal issues now before the public."

The council said its members hadn't questioned Montreal's "credit standing."

Their concern, it said, was with the judgment displayed concerning administrative decisions "which could affect the future financial situation not only of the city of Montreal and of the island but of the entire economic region and even the province."

'Honest Critics'

A developing threat to financial stability in the region, said the council, should, however, not be "minimized" — a

"threat even recognized by honest critics of the suburbs" and by some supporters of the city's views on annexation.

The council's statement quotes Montreal's brief to the Royal (Belanger) Commission on Taxation of this Monday to the effect that Montreal's need for additional revenues was "urgent." It quoted Montreal as saying the present state of affairs couldn't be prolonged without the risk of lack of revenues taking on "catastrophic proportions."

"Under the circumstances," said the council's statement, "we urge Montreal to desist from unwarranted assaults on neighbouring municipalities and to sit down with them to resolve questions of a regional character."

The city of Montreal, it said, was well aware that the elected representatives of suburban municipalities "do not have a mandate to sign blank cheques as payment for regional services. Moreover, the suburbs are opposed to a formula by which Montreal arbitrary executes regional projects."

①
tr. H. Lambert

Medium-Sized Cities Advocated By St. Laurent To Blier Study

The suburban City of St. Laurent yesterday called for a sweeping regrouping of Montreal Island municipalities to create a series of medium-sized, viable cities with a potential minimum population of 40,000 to 60,000 and a potential maximum of 100,000.

Calling for "a more rational grouping of island municipalities," said the objective could be reached by "enlarging... certain municipalities at the expense of the City of Montreal" and by fusion, where necessary, of neighboring suburbs.

The recommendations were contained in a brief presented at a public hearing of the Blier Commission now studying intermunicipal problems on Montreal Island.

St. Laurent urged the maintenance of local government and expressed the view that the solution to intermunicipal problems must be sought on a wider regional level. It rejected the concept of intermunicipal government, although "ideal", as impractical and unattainable under present circumstances.

Instead, the suburb proposed establishment by the Quebec Government of a province-wide independent body with quasi-judicial authority "endowed with coercive powers" to settle intermunicipal problems.

"Co-operation between municipalities is absolutely indispensable and, if it can be voluntary only with difficulty, it must be made organic," the brief declared.

St. Laurent also suggested:

1. Establishment of a planning office for the Montreal region to draw up general plans for land use on Montreal Island, Ile Jesus, and an underdetermined section of the South Shore;

2. Assignment of responsibilities for services of a local character to local administrations and for services of a regional character to appropriate agencies of the Provincial Government;

3. Transformation of the Montreal Transportation Commission into an autonomous board with regional jurisdiction. Its loans would then be guaranteed by all municipalities served.

By Bob Hayes

The St. Laurent brief acknowledged that its recommendations would not settle intermunicipal problems in a definitive manner. On the other hand, they constituted "a necessary and urgent first stage."

In calling for proper definition of the Montreal region which, it said, "should take in the Island of Montreal, Ile Jesus and a part of the territory of the South Shore," the brief declared.

"We believe (intermunicipal) problems may no longer be left at the level of the Island of Montreal only. That the Montreal region is a fact becomes increasingly evident. No long-term policy can avoid accepting this."

Saint-Laurent donne le son... de cloche d'une "ville complète"

A la suite de plusieurs municipalités et associations, la cité de Saint-Laurent a présenté cette semaine son mémoire à la Commission d'études des problèmes intermunicipaux.

Cette ville de quelque 50,000 âmes a fait officiellement valoir son point de vue devant les commissaires enquêteurs. Elle a manifesté sans équivoque son désir de voir le gouvernement municipal demeurer en mesure d'être au niveau de la population à l'encontre des prétentions centralisatrices de Montréal.

Il s'agit, de fait, d'une étude assez bien conçue de la situation des problèmes ur-

bains et métropolitains axée sur la double pensée de bien servir les intérêts des résidents sans pour cela mettre de côté la nécessité de sauvegarder l'intérêt commun.

Ce qui retient peut-être tout autant l'attention des observateurs est l'opinion de certains membres de la délégation de Saint-Laurent, qui craignaient fort que cette enquête en finisse par aboutir à une impasse.

On note, en effet, que la

constitution même de la commission est plutôt inusitée, formée d'une part de deux personnages ayant déjà fortement pris position pour ou contre le principe même de l'annexion.

Le même Reginald Dawson, maire de Ville Mont-Royal, est en effet foncièrement contre tout principe annexionniste, alors que pour faire son pendant le président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, a déjà fait connaître ses vues dans sa pensée "une île, une ville".

Il demeure que le président de cette commission, Me Camille Blier, est nullement engagé dans cette question de relations futures intermunicipales.

La question que chacun se pose est de savoir de quel côté le président penchera à l'issue de cette enquête. Il est clair qu'on se trouvera en présence d'une décision majoritaire un peu du style de celles de tribunaux d'arbitrage sur lesquels siègent, outre un président, des représentants patronaux et syndicaux.

En d'autres termes, tout le fardeau retombe, du même coup, sur les épaules du président.

Les craintes les plus évidentes chez tous ceux qui ont présenté des mémoires devant la commission est que le président Blier soit forte-

ment tenté de balancer entre les deux écoles de pensée, donnant tantôt raison à l'une, tantôt à l'autre, ce qui reviendrait à apporter un résultat presque nul.

L'élément qui retient le plus l'attention dans le rap-

port de la Cité de Saint-Laurent est que cette ville, étant complète par elle-même, est tout à fait viable telle quelle. Cependant Saint-Laurent paraît désirer ardemment que soit créé un organisme supramunicipal ayant

des pouvoirs quasi judiciaires pour assurer de la sorte non plus une coexistence pacifique entre les municipalités voisines, mais une vie commune tendant vers un intérêt commun.

Claude LAVERGNE



*Saint-Laurent n'est pas seulement
une ville dortoir !*

Mr. M. - Laurent

Devant la Commission Blier

Les politiciens ennemis : le maire Laurin et Saulnier

Était-ce la ville de Saint-Laurent qui comparaisait devant la Commission Blier, ou bien le maire, M. Laurin, qui se faisait morigéner par M. Lucien Saulnier ? Il nous a semblé, l'autre jour, dans les locaux de la Corporation de Montréal Métropolitain, que les deux propositions étaient également vraies.

Aux termes de la loi, il s'agissait de la soumission d'un mémoire à une commission d'enquête, mais, en langage vulgaire, il s'agissait d'un affrontement.

Le président du comité exécutif de Montréal déclare, pendant l'entrevue : "Vous parlez bien, mais ce n'est pas ce dont il s'agit." Façon énergique de dire : "Vous êtes à côté de la question."

Et pourquoi, selon M. Saulnier, les mandataires de Saint-Laurent sont-ils à côté de la question ? Parce qu'ils se prononcent contre le principe de l'annexion et qu'ils veulent monnayer des services et des échanges qui, dans l'esprit de M. Saulnier, ne se calculent pas en dollars.

Le mémoire de Saint-Laurent est l'un des plus sérieux parmi

ceux qui ont été présentés à la Commission d'étude des problèmes intermunicipaux dans l'île de Montréal.

On y préconise :
— La révision de la carte des municipalités.
— L'institution d'un organisme quasi judiciaire.
— La formation d'un bureau d'aménagement de la région de Montréal.

— Le partage des responsabilités municipales.

Ces quatre recommandations sont étayées sur cinq principes directeurs :

— Maintenir la pluralité des gouvernements locaux.

— Avoir des municipalités viables économiquement et politiquement.

— Collaboration volontaire entre municipalités.

— Nécessité d'un organisme pour régler les problèmes intermunicipaux.

— Planification du développement urbain sur une base régionale.

Pointant un doigt menaçant vers les auteurs du mémoire assis devant lui, Lucien Saulnier oppose tout de suite un démenti à la thèse couchée sur le papier.

"C'est faux, dit-il, de prétendre que les citoyens sont mieux protégés dans les petites municipalités. En outre, vous ne pouvez pas prétendre que la pluralité des autorités locales suscite de l'intérêt chez les contribuables." Me Camille Blier, président de la Commission, souscrit à cette dernière proposition.



M. MARCEL LAURIN



M. LUCIEN SAULNIER

... affrontement

M. Saulnier fait alors observer que la votation n'a jamais été si forte à Saraguay (99 p. 100) que lors de l'élection récente d'un conseiller municipal à Montréal.

M. Laurin, maire de Saint-Laurent, déplore que la petite ville ne puisse pas compter sur la collaboration "d'une galerie de la presse" pour diffuser la politique de ses administrateurs. M. Saulnier acquiesce, et il y voit un avantage de plus pour la grande ville.

Le représentant de Montréal croit bon de rappeler, dans le même ordre d'idées, que les villes de banlieue, à moins de pouvoir compter sur la grande presse, n'attirent pas le public aux assemblées du conseil : "A Montréal, nous avons fait faire une enquête, en plaçant des observateurs un partout autour de la ville... Nous savons donc à quoi nous en tenir..."

Nous passons sous silence certains points de la discussion portant sur l'aspect purement technique de la vie des villes entre elles.

Le maire de Saint-Laurent garde bon espoir que la Commission Blier, dans son rapport final,

tiendra compte des recommandations contenues dans le mémoire à la préparation duquel ont collaboré M. Roland Parenteau et Me Jean-Pierre Goyer, avocat.

Maurice ROY

TELEGRAMME DU COTÉ AU MINISTRE LAPORTE

Le maire Laurin demande un moratoire sur les annexions

Dans un télégramme adressé hier à M. Pierre Laporte, ministre des affaires municipales, M. Marcel Laurin, maire de St-Laurent et président du conseil de coordination intermunicipale qui groupe la majorité des municipalités de banlieue de Montréal, demande au gouvernement de "mettre immédiatement en vigueur un moratoire sur tous les projets de regroupement dans la région de Montréal".

Voici le texte du message de M. Laurin :

"Devant les campagnes d'annexion répétées par la ville de Montréal, le Conseil de coordination intermunicipale, qui groupe la majorité des municipalités de banlieue de l'île de Montréal, fait appel à vous, en tant que ministre des affaires municipales et au gouvernement du Québec en général, pour mettre immédiatement en vigueur un moratoire sur tous les projets de regroupement dans la région de Montréal. Ces questions sont actuellement l'objet d'une étude par la Commission gouvernementale, que vous avez recommandée et qui est présidée par un de vos représentants officiels, Me Camille Blier, et constitueront sans doute le fondement des recommandations de cette dernière grâce auxquelles le gouvernement orientera sa politique dans l'avenir.

"Dans ces circonstances, tout regroupement "à la miette" basé sur des tactiques de "blitzkrieg" ne ferait que mettre en danger la possibilité d'un règlement futur des problèmes intermunicipaux dans la région de Montréal. Un moratoire sur de tels projets de regroupement jusqu'à ce que le gouvernement du Québec ait décidé d'une politique ferme dans ce domaine, mettrait fin également à une situation pour le moins ridicule par laquelle M. Lucien Saulnier, président du Comité exécutif de la ville de Montréal et siégeant en même temps comme membre de la Commission d'étude, est juge, jury, et avocat dans cette question.

"A cause de l'importance de cette question pour l'avenir même de la province, nous avons pris la liberté de faire

parvenir une copie de ce télégramme au premier ministre Jean Lesage.

"Nous demandons respectueusement une décision immédiate à notre appel dans le but de mettre fin à cette situation intolérable."

Moratoire sur les annexions?

Le maire de Cité St-Laurent, M. Marcel Laurin, a dénoncé une fois de plus l'attitude "annexionniste" des autorités municipales de Montréal en réclamant du gouvernement provincial qu'un moratoire soit ordonné sur tous les projets de regroupement dans la région de Montréal.

Dans un télégramme envoyé au ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, et au premier ministre Jean Lesage, le maire de St-Laurent souligne que les problèmes intermunicipaux de l'île de Montréal font actuellement l'objet d'une étude par une commission gouvernementale et que, dans ces circonstances, tout regroupement "à la miette" ne fe-

rait que mettre en danger la possibilité d'un règlement futur des problèmes intermunicipaux.

M. Laurin souligne encore qu'un moratoire mettrait fin à ce qu'il a appelé une "situation pour le moins ridicule" par laquelle M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de Montréal, siège en même temps comme membre de la commission d'étude, où il agit comme "juge, jury et avocat".

Laporte répond à Laurin: les lois sur l'annexion restent en vigueur Roxboro: trois échevins fulminent

QUEBEC — (DNC) — Les lois concernant les annexions demeurent en vigueur et toutes cités ou municipalités restent libres de s'en prévaloir, a déclaré, hier, le ministre des affaires municipales.

Répondant à une question du député de Trois-Rivières, Me Yves Gabias, au sujet de la prétendue nouvelle poussée annexionniste à Montréal, Me Pierre Laporte, a déclaré:

"J'ai reçu, en fin d'après-midi hier, un télégramme du maire de la cité de St-Laurent, Marcel Laurin, qui est également président du Conseil de Coordination Intermunicipale de l'île de Montréal.

M. Laurin demande au gouvernement de mettre en vigueur un moratoire sur tous les projets de regroupement dans la région de Montréal jusqu'à ce que la commission Blier ait déposé son rapport.

Dès le début de l'enquête Blier, j'ai déclaré très clairement que les lois actuellement en vigueur continueraient de s'appliquer et j'ai même insisté à l'époque sur celles qui se rapportaient aux annexions sur l'île de Montréal.

Si la ville de Montréal, ou toute autre municipalité de l'île, veut utiliser les lois actuelles pour annexer une ou des voisines, elle est parfaitement libre de le faire.

D'ailleurs, ce sont les citoyens eux-mêmes, dans chaque mot puisqu'on doit les que municipalité, qui ont le consulter par voie de référendum.

Si le conseil de coordination intermunicipale veut exercer une activité anti-annexionniste, ce qu'il est pleinement autorisé à faire, ce n'est pas auprès du gouvernement qu'il doit l'exercer mais, à mon avis, auprès des électeurs des municipalités qui sont, ou seront l'objet de procédures en annexion.

Roxboro

Entre-temps, trois échevins de Roxboro, MM. W. G. Boll, Percy Robson et Arthur Anderson, ont émis hier un communiqué dans lequel ils affirment que les forces politiques de la ville de Montréal sont utilisées de la façon la plus basse dans la municipalité de Roxboro.

Ils soutiennent qu'une requête portant la signature de plus de

1,000 personnes de Roxboro réclamant l'annexion à Montréal "a été menée par un groupe hautement organisé qui, de porte en porte dans la ville, a présenté cette requête comme étant une requête contre l'annexion de Roxboro à Montréal. En d'autres mots, parmi les 1,000 noms qui sont supposément sur cette liste, il y a des noms de personnes qui sont, de fait, entièrement contre l'annexion. Plusieurs de ces personnes comprennent maintenant comment elles ont été trompées, et certaines d'entre elles étaient présentes lors de l'assemblée du conseil municipal du huit juillet dernier pour demander que leurs noms soient retirés de cette requête".

Les échevins affirment en outre que la campagne annexionniste à Roxboro "suit les mêmes ailleures et il s'agit d'une campagne de tromperie et de fourberie de la plus basse nature politique".

Soulignant que le président du conseil exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, siège sur la commission Blier, les échevins concluent: "Dans notre mémoire à la commission Blier, nous avons invité les membres à visiter la ville de Roxboro. Cette invitation ne tient plus désormais et cette situation demeurera jusqu'à ce que nous soyons confiants que les membres de la commission poursuivent leur tâche de façon objective et non politique."

3 *to: Mr. Laurin*

Government Stand An Affront To Commission It Created

Sir, — Your editorial of August 6 entitled "A Wise Decision" is indeed greatly appreciated. At the same time, however, it should be pointed out that your previous editorial of July 30 entitled "A Display of Pique" failed, in our opinion, to take into account the fundamental principle involved in Montreal's decision to pursue its annexation campaign while its representative simultaneously participates, with supposed objectivity, in what is intended as a serious study of the inter-municipal situation in the Montreal region.

The Intermunicipal Co-ordinating Council was not boycotting the Blier Commission, as suggested by you, when it decided to delay presentation of its brief. It merely sought a postponement in order to place before the Minister of Municipal Affairs the view that Montreal's action, as noted by THE MONTREAL STAR in an editorial July 20, "is tantamount to contempt."

Our organization met with the Minister on July 30 and we explained our position fully. Although the Minister declined to use his good offices to bring about the moratorium on annexation proposed by us, we remain convinced that a moratorium is not only essential in order to resolve the present situation, but also to uphold the authority of a commission established by the Government.

Your newspaper, in its editorial of July 20, put the problem with respect to annexation in the proper perspective: "For regardless of whether or not it would be better in the long run for this or that community to be annexed by Montreal, annexations at this time complicate the work of the commission. Instead of having a stable situation for which it could suggest improvements, it is faced with constantly changing situations for which it would be most difficult to suggest improvements."

The newspaper *Le Devoir*, which has not been unsympathetic to the annexation ambitions of the City of Montreal, said in an editorial July 29 that the position of the Intermunicipal Coordinating Council was justified. It pointed out that "the representative of Montreal has continued to speak and to act as if no commission exists," adding:

"He (Mr. Saulnier) has used the commission as a forum to publicly expose opinions already known. In protest, municipalities within the Intermunicipal Coordinating Council decided to postpone presentation of their brief to the Blier Commission. No one can blame them."

It should be made clear that the suburban municipalities, in requesting a moratorium, have taken a position whose ramifications extend far beyond the present annexation issue. The Government, in failing to take appropriate steps to safeguard the prestige and authority of its own commission, can effectively undermine public confidence in such commissions.

The inconsistency of the Government's position becomes clear, as stated in another editorial in THE MONTREAL STAR August 5, when one relates the no-moratorium-on-annexation policy for Montreal Island to the moratorium-on-elections policy for Ile Jésus.

In the final analysis, taxpayers in the areas coveted by Montreal will determine the future status of their communities, a democratic method which we fully endorse. The insinuation by Montreal representatives that suburban administrators fear referendums in their communities has been eloquently answered by Roxboro and St. Michel where referendums have been called for September 3.

The issue is not the freedom of our ratepayers to express themselves; that freedom is guaranteed, as it should be, by law. The issue is the failure of the Government to stand by its own commission, a policy that can only lead to the unfortunate conclusion that political power (in this case, that of Montreal) is far more important than principle.

Marcel Laurin,
Chairman,
Intermunicipal Coordinating
Council

"Des taxes bien mal gelées"

par Maurice Archambault

"En promettant un gel de taxe qui, en réalité, ne gèle pas les taxes, et en faisant miroiter d'autres appâts de valeur et de validité discutables à la population de Roxboro, St-Michel et Pointe-aux-Trembles, la ville de Montréal porte insulte à l'intelligence des citoyens des municipalités."

Telles sont les paroles qu'a prononcées, hier, le maire Marcel Laurin, de la cité de St-Laurent, au nom du Conseil de coordination intermunicipale, dont il est le président.

Rien de nouveau n'est sorti de la conférence de presse convoquée à l'hôtel de ville de St-Laurent,

où le président du CCI, entouré de représentants des conseils municipaux de Roxboro, St-Michel et Pointe-aux-Trembles, a rabroué une autre fois la ville de Montréal qui "espère s'accaparer" les trois municipalités de banlieue.

Le maire Laurin a laissé entendre que les trois villes, en décrétant des référendums locaux sur la question de l'annexion, "ont porté ce qui peut bien être le coup mortel aux prétentions cyniques inspirées par Montréal, à savoir que les administrateurs municipaux ne veulent pas de l'annexion pour des motifs d'intérêt purement personnel."

Continuant sur le même ton, le président du Conseil de coordination intermunicipale a fustigé les clauses des règlements d'annexion soumis par Concordia, précisant que le CCI n'avait pas d'autre

alternative que de considérer les offres de Montréal comme "un subterfuge répréhensible conçu pour voiler une tentative d'accaparement dont le but réel est d'alléger les effets d'une orgie sans précédent de dépenses à Montréal."

Revenant à son désir de voir l'application d'un moratoire jusqu'à l'issue de l'enquête du Comité Biler, le maire de St-Laurent a expliqué que la demande était légitime et que le gouvernement s'est montré injuste en la refusant.

Me Laurin s'est dit convaincu, tout comme les représentants des villes concernées, que les citoyens rejeteront les propositions de Concordia, lors des référendums locaux, le 3 septembre.

RÉFÉRENDUMS: "Coup mortel porté aux prétentions cyniques de Montréal"

Photo M. Laurin

LE MAIRE MARCEL LAURIN, président du Conseil de coordination intermunicipale, a déclaré hier que les villes de Roxboro, St-Michel et Pointe-aux-Trembles, en ordonnant des référendums sur l'annexion le 3 septembre, ont porté ce qui pourrait bien être le coup mortel "aux prétentions cyniques inspirées par Montréal". M. Laurin a fait cette déclaration au cours d'une conférence de presse à laquelle assistaient le maire Maurice Bergeron, de St-Michel, ainsi que plusieurs échevins des villes de Roxboro et Pointe-aux-Trembles. Le maire de cette dernière municipalité, M. Louis-Philippe Saint-Pierre, n'était cependant pas présent.

Selon M. Laurin, le geste qu'ont posé ces trois villes, directement visées par les derniers règlements d'annexion adoptés par Montréal, reflète d'une confiance inébranlable en une saine démocratie.

Le maire de St-Laurent s'est également dit convaincu que l'attitude du "plus fort à raison" prend l'effet d'un boomerang et que la population - non, dit-il, "la force du pouvoir politique" - déterminera de l'avenir de la région métropolitaine.

AUTONOMIE MUNICIPALE

Le président du CCI a également affirmé que les municipalités de banlieue, par l'entremise du Conseil de coordination intermunicipale, croient en l'autonomie municipale et non au "séparatisme municipal". Et il ajoutait: "Ces villes ont pris le devant dans le domaine de la coopération intermunicipale".

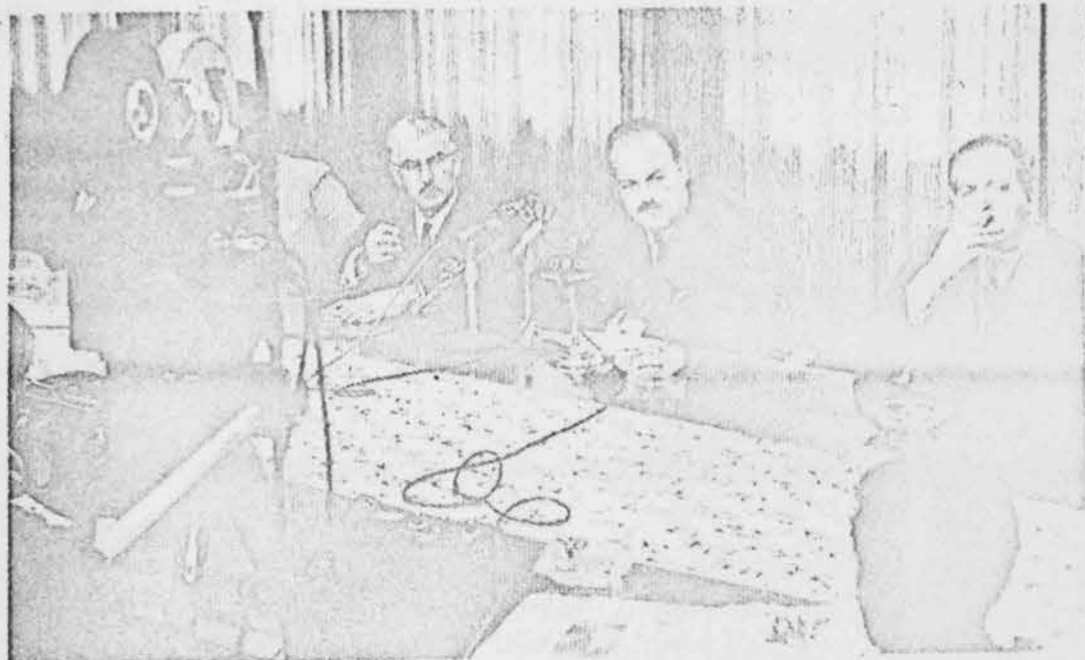
Enfin, il n'a pas manqué l'occasion qui lui était fournie pour s'en prendre directement aux clauses qui apparaissent dans les règlements d'annexion de Montréal.

Selon lui, la ville de Montréal aurait "insulté les citoyens de Roxboro, St-Michel et Pointe-aux-

Trembles" en leur proposant à ces contribuables un gel de taxes "qui en réalité ne gèle pas les taxes" et en faisant miroiter d'autres "appâts de valeur et de validité discutables".

DEPENSES ORGIAQUES

Le CCI croit, enfin, que la campagne annexionniste de MM. Drapeau-Saulnier n'est qu'un "subterfuge répréhensible conçu pour voler une tentative d'accaparement dont le but réel est d'alléger les effets d'une orgie sans précédent de dépenses".



LE MAIRE LAURIN CONFIAIT. Le président du Conseil de coordination intermunicipale est certain que le résultat des référendums qui se tiendront le 3 septembre à Roxboro, St-Michel et Pointe-aux-Trembles vont prouver l'inutilité des visées annexionnistes de MM. Drapeau et Saulnier. Il a exprimé cette confiance hier au cours d'une conférence de presse. M. Laurin est ici accompagné du maire de Ville St-Michel, M. Maurice Bergeron (à sa droite) et d'un échevin de Pointe-aux-Trembles, M. Gérard Benoit (à gauche de M. Laurin).

(Photo Métro-Express par Michel Giroux)

Suburbs Claim 'Inducement' by City

By CHARLES LAZARUS

Montreal was charged yesterday with Trojan horse tactics in a desperate attempt to win the Battle of Annexation.

The charge came at a press conference in St. Laurent City Hall, also attended by representatives from Roxboro, St. Michel and Pointe-aux-Trembles, when the details were given of an alleged attempt to suborn a suburban alderman to work in favor of annexation.

Dr. W. G. Boll, an associate professor at McGill University who is an alderman in Roxboro, revealed under questioning that he had been approached last summer by a man who claimed he was an intermediary for Montreal.

Dr. Boll said the man—whom he would not identify "at this time"—offered an "inducement" in the form of "inside information" on changes in real estate values resulting from the conversion of CNR's Mount Royal tunnel line to a mass transit system.

The Roxboro alderman said he rejected the proposal, which was repeated at a later date "after I had emphatically stated that the Montreal administration should communicate with the Roxboro council directly if it had any reasons for doing so, in connection with the annexation situation."

Dr. Boll said the "intermediary" was well-known in Roxboro, and that he is prepared to give his name if required to do so under certain legal conditions.

The charge by the Roxboro alderman came as the climax of the meeting in which the Intermunicipal Co-ordination Council—whose membership comprises 26 suburban municipalities—released one of its bitterest statements to date against the Drapeau-Saulnier administration.

Attending the meeting were St. Laurent Mayor Marcel Laurin, ICC chairman who acted as spokesman; Dr. Boll representing Roxboro, Mayor Maurice Bergeron of St. Michel, and Counsellor Bernard Benoit of Pointe-aux-Trembles.

The reason for the meeting was that the latter three municipalities—the latest in Montreal's annexation targets—have called referendums on Sept. 3—to ascertain the wishes of citizens on becoming part of Montreal.

On general charges of Montreal's alleged attempts to infiltrate the suburbs and work from within to achieve annexation, Coun. Benoit of Pointe-aux-Trembles said that a letter signed by Mayor Drapeau himself had been sent to property owners of the municipality urging them to join the annexation crusade.

The ICC statement charged that:

—Montreal's main reason for wanting to take over the suburbs is to alleviate the effects of an unprecedented "spending orgy."

—Despite Montreal's attempts to "grab" Roxboro, St. Michel and Pointe-aux-Trembles, "the three municipalities... have demonstrated extraordinary understanding of the democratic process in their decision to place the issue of annexation before the people."

—"Montreal's bid to circumvent the Blier Commission by moving on the three municipalities has been widely condemned by objective observers as tantamount to contempt. It is now evident that this might-is-right attitude has boomeranged, that people—not crushing political power—will determine the future course of the great region in which we live."

'Municipal Autonomy'

The statement said that "municipal autonomy" rather than "municipal separatism" was the policy of the ICC. The member suburbs "have assumed an active lead in the area of intermunicipal co-operation. They have demonstrated a willingness to work with one another and with the City of Montreal to bring a system of district and regional co-ordination."

The referendums have "struck what may well be a mortal blow to Montreal-inspired cynicism that municipal administrators oppose annexation out of self-interest."

The ICC said that "no one, least of all the City of Montreal, really believes that people can be given something for nothing. Recent complaints by Montreal citizens with respect to constantly increasing valuation confirm the unassailable logic of that viewpoint."

"In promising a tax freeze that does not in reality freeze taxes, and in dangling other bait of questionable value and validity before the people of Roxboro, St. Michel and Pointe-aux-Trembles, the city of Montreal

insults the intelligence of residents of these communities."

Mayor Laurin said in the discussion which followed reading of the statement that "if Saulnier and Drapeau could convince me, I'd be the first to join the annexation crusade."

As for Montreal's "spending orgy," Mayor Laurin said he did not want to "criticize" the Drapeau administration, but with construction of the subway, the World's Fair site and other public works going on all over the city "we don't know the real cost."

He said "they keep telling us

the subway will cost \$172,000,000, but it's really more, much more than that."

The ICC plans, he said, to establish working committees to dig up the details on Montreal spending and other issues relevant to annexation.

On Sept. 19, some of this material might be included in the ICC's submission to the Blier Commission which, incidentally, said Mayor Laurin, cannot really do an adequate job under its present setup.

"What it really needs is technical information, which it is not getting," he added.

ter - M. Laurin



Staff Photo by John Daggatt

Representatives of four suburban municipalities at a meeting yesterday in St. Laurent City Hall to plan fight against Montreal's annexation attempts. From left: Dr.

W. G. Boll, Roxboro alderman; Mayor Maurice Bergeron of St. Michel, St. Laurent Mayor Marcel Laurin, and Counsellor Bernard Benoit of Pointe-aux-Trembles.

② try
H. H. H. H.

Drapeau Letter Is Read

The text of a letter signed by Mayor Jean Drapeau and sent to property owners in Pointe-aux-Trembles—citing the benefits of annexation—has been received by Coun. Bernard Benoit of Pointe-aux-Trembles.

The councillor represented the eastend suburb at a press conference yesterday in the St. Laurent City Hall where the Intermunicipal Co-ordinating Council issued a strong anti-annexation statement, and where Dr. W. G. Boll, a Roxboro alderman, said offers had been made to supply him with "inside" real estate information, if he joined the annexation movement.

Coun. Benoit brought up the matter of the Drapeau letter during a general discussion of the charges that Montreal was campaigning for annexation within the suburbs, and using "agents" — residents of the municipality who were employed by Montreal — rather than permitting the suburbs to decide the issue on its merits without outside interference.

Coun. Benoit mentioned the letter which he said was sent to property owners to back up his charge that Mayor Drapeau himself was trying to influence Pointe-aux-Trembles citizens to support annexation by Montreal.

The letter referred to the by-law approved July 28 by the Montreal City Council which covered the annexation conditions for the municipality.

A copy of the bylaw was included with the letter, which said:

"The City Council of Montreal adopted at its meeting of July 28 a bylaw outlining the conditions of union of territory of Pointe-aux-Trembles to Montreal. I am forwarding a copy with this letter.

"The annexation (the letter used the French word 'réunion') of a large number of municipalities to the City of Montreal over the past 75 years has permitted Montreal to become the biggest city in Canada, to play a first-class role in the development of the country, and contributed greatly to bring prosperity for all. It has also made possible the creation and organization of public services necessary for our expansion.

"At a time when Montreal is preparing to play an international role of which we shall be the first to benefit, the moment has come to co-ordinate our vast resources to conveniently organize our future and that of the environment we shall leave for our children.

"I am confident that you shall give these brief proposals some consideration, and I beseech you to believe me,

"Your devoted servant,
"The Mayor of Montreal,
"Jean Drapeau."

Coun. Benoit said the letter, and "agents" who were City of Montreal employes living in Pointe-aux-Trembles, were the kind of things creating dissension in the community not only among private citizens, but also among members of the council.

VOLUNTEER AID

Some 600 volunteer civil servants went from Britain to under-developed countries from 1958 to 1962.

Montréal est accusé de tentative de corruption

par Jean-Marc LALIBERTÉ

L'administration municipale de Montréal a été accusée d'avoir fait des "offres" à certains administrateurs de banlieue pour les inciter à favoriser l'annexion à la métropole.

Cette accusation a été le point culminant d'une conférence de presse donnée hier par le président du Conseil de coordination intermunicipale, M. Marcel Laurin, maire de St-Laurent, conférence à laquelle assistaient des représentants de Roxboro, St-Michel et Pointe-aux-Trembles.

C'est l'échevin W. G. Boll, de Roxboro, professeur à l'université McGill, qui a porté l'accusation la plus directe en affirmant qu'un "intermédiaire" de l'administration Drapeau-Saulnier lui a offert des informations de première main sur les valeurs mobilières résultant de la conversion de la ligne du CNR en ligne de métro, s'il acceptait de favoriser l'annexion.

L'accusation portée par M. Boll est venue après que MM. Laurin, Maurice Bergeron, maire de St-Michel et Bernard Benoit, échevin de Pointe-aux-Trembles eurent fait la lumière sur certaines tactiques de Montréal pour propager ses visées annexionnistes dans les villes de banlieue.

Le président du CCI a dit que "des ingénieurs de villes de banlieue ont déjà reçu des offres de hauts postes dans le fonctionnarisme de Montréal, s'ils voulaient coopérer".

M. Bergeron a expliqué qu'à St-Michel, c'est par le truchement de la Ligue des propriétaires, "qui ne représente à peu près rien" que Montréal compte faire propager ses idées annexionnistes.

Quant à M. Bernard Benoit, il a dit que c'est par le truchement de personnes "vivant à Pointe-aux-Trembles mais travaillant à Montréal" que l'on conduit la bataille de l'annexion.

On a demandé à M. Benoit si par personnes travaillant à Montréal, il entendait des fonctionnaires municipaux ou des gens qui ont leur gagne-pain dans la métropole. "Les deux", a-t-il répondu.

Alors M. Boll a expliqué dans quelles circonstances il a reçu des "offres".

"L'été dernier, dit-il, j'ai été approché, non pas par un membre de l'administration de Montréal, mais par une personne éminemment en faveur de l'annexion à Roxboro et qui a prétendu être l'intermédiaire des administrateurs de Montréal.

"Cette personne m'a incité à travailler en faveur de l'annexion et je lui ai répondu que toute offre concrète devait être faite au conseil municipal".

"Plus tard, après que j'ai eu fait connaître ma position, cette personne est revenue à la charge en m'offrant cette fois, en retour de ma collaboration, des informations de première main concernant les valeurs mobilières découlant de la conversion de la ligne du CNR en ligne de métro".

Prié de fournir plus de précisions, M. Boll n'a pas voulu dire quand et qui lui a fait cette offre. Il a dit cependant qu'il fournirait des précisions à certaines conditions juridiques.

La déclaration de M. M. Laurin

L'objet premier de cette conférence de presse était une déclaration du président du Conseil de coordination intermunicipale, M. Marcel Laurin.

M. Laurin a déclaré au nom du Conseil que les trois municipalités que la ville de Montréal espère accaparer "ont démontré une compréhension extraordinaire du processus démocratique dans leur décision de porter, devant la population la question de l'annexion".

Il a ajouté que Roxboro, St-Michel et Pointe-aux-Trembles ont, en agissant ainsi, "porté ce qui peut bien être le coup mortel aux prétentions cyniques inspirées par Montréal, à savoir que les administrateurs municipaux ne veulent pas de l'annexion pour des motifs d'intérêt purement personnel".

M. Laurin a dit que le geste de ces municipalités reflète une confiance inébranlable tant dans le principe fondamental du choix populaire que dans le désir de leur population de maintenir le contrôle sur l'administration de leurs affaires municipales.

M. Laurin a ensuite accusé Montréal de vouloir contourner la Commission Blier, ce qui équivaut à un outrage à cette commission.

Le maire de St-Laurent affirme que les municipalités de banlieue, par l'entremise du CCI, croient en l'autonomie municipale et non pas au séparatisme municipal. Il affirme qu'elles ont fait preuve de leur volonté de travailler entre elles et avec la ville de Montréal pour instaurer un système de coordination au niveau de l'arrondissement de la région.

Après avoir dit que les récentes récriminations des citoyens de Montréal concernant les augmentations constantes de l'évaluation foncière confirme la logique du dicton qui veut que l'on ne puisse obtenir quelque chose pour rien, M. Laurin affirme qu'en promettant un gel de taxe aux municipalités de banlieue et en faisant miroiter d'autres appâts aux citoyens des villes visées, la ville de Montréal porte insulte à l'intelligence de ces citoyens.

Le maire termine sa déclaration en disant: "Le Conseil de coordination intermunicipale n'a d'autre alternative que de considérer les faibles attraits de Montréal comme un subterfuge répréhensible conçu pour voiler une tentative d'accaparement dont le but réel est d'alléger les effets d'une orgie sans précédent de dépenses à Montréal. Cette réalité ne sera pas ignorée par les citoyens de Roxboro, St-Michel et Pointe-aux-Trembles lorsqu'ils se rendront aux bureaux de scrutin pour rejeter l'annexion".

Prié d'élaborer sur ce qu'il entend par "orgie sans précédent de dépenses", le maire Laurin a dit qu'il ne voulait pas critiquer l'administration de Montréal.

Il y a, dit-il, de nombreux travaux en cours, tels le métro, l'exposition, etc. "Prenez le métro, par exemple. On nous dit qu'il coûtera \$178,000,000. Or il coûtera beaucoup plus cher et nous ne savons pas combien. Nous craignons d'être appelés un jour à solder ces dépenses auxquelles nous n'aurons aucunement participé".

M. Laurin a dit que le CCI mettra sur pied un organisme qui tentera d'approfondir cette question afin de pouvoir renseigner les municipalités sur ce qui s'en vient.

Faut-il le chantage pour annexer?

LES autorités de Montréal, ainsi que leurs agents et leurs partisans, ont recours à tous les moyens pour parvenir à annexer les villes de banlieue. C'est ce qui ressort des déclarations du maire Marcel Laurin, de Saint-Laurent, président du Conseil de coordination intermunicipale, et de celles des représentants des municipalités de Roxboro, Saint-Michel et Pointe-aux-Trembles, au cours d'une conférence de presse sous les auspices du CCI, lequel groupe 25 municipalités.

Pressions et tentatives de corruption

M. Bernard Benoit, échevin de Pointe-aux-Trembles, a fait état, par exemple, d'une lettre circulaire envoyée par le maire de Montréal aux citoyens qui seront appelés à se prononcer pour ou contre les annexions, le 3 septembre prochain, dans les trois municipalités concernées. "De quel droit, a-t-il demandé, les autorités de Montréal se mêlent-elles d'un référendum tenu dans d'autres municipalités? Et que dire des efforts des annexionnistes pour créer des diffi-

cultés politiques dans les villes de banlieue?"

D'autres participants à la conférence de presse ont mentionné le fait que la ville de Montréal a de nombreux fonctionnaires qui vivent en banlieue et qui font maintenant campagne, ouvertement ou non, en faveur des annexions.

Le Dr W. Boll, conseiller municipal à Roxboro, affirme même qu'il fut l'objet d'une tentative de corruption.

Un agent l'a d'abord approché, dit-il, pour le convaincre de travailler en faveur des annexions. Après qu'il eut refusé, l'individu en question le rencontra de nouveau et, cette fois, lui fit miroiter la possibilité de gagner de l'argent, s'il voulait collaborer, au moyen de renseignements secrets au sujet de terrains devant éventuellement être expropriés en vue de la construction d'une nouvelle voie à circulation rapide.

Mécontentement à Saraguay et Rivière-des-Prairies

Quant au maire Marcel Laurin, il a notamment déclaré que les attraites que Montréal fait miroiter aux yeux des populations de ban-

lieue sont un boomerang. Par exemple, Montréal promet de geler les taxes. Mais celles-ci, en fait, ne sont pas gelées, car même si les taux ne montent pas, les évaluations, elles, s'accroissent considérablement. Il y a donc beaucoup de mécontentement à Saraguay et à Rivière-des-Prairies, deux municipalités annexées

récemment, car les citoyens de ces deux endroits payent désormais beaucoup plus de taxes qu'autrefois.

Mais on verra bien comment voteront les citoyens de Roxboro, St-Michel et Pointe-aux-Trembles, le 3 septembre prochain.

Conrad LANGLOIS

② Jm.
H. B. Laurant

Le maire Laurin refuse d'affronter Lucien Saulnier à la télévision

Le maire Marcel Laurin, de St-Laurent président du Conseil de coordination intermunicipale qui mène la

lutte contre les projets d'annexion de Montréal, a refusé hier de rencontrer lors d'un débat télévisé par Radio-Canada, M. Lucien Saulnier,

président du Comité exécutif de Montréal. Cette émission est prévue pour mercredi prochain.

Dans un télégramme à Radio-Canada, M. Laurin explique "notre position dans

lui dans ces circonstances serait accepter son comportement indigne comme juge et partie et nous sommes assurés que la société Radio-Canada en tant que corporation publique ne souhaite pas devenir complice d'un



M. Saulnier



M. Laurin

le débat que vous proposez entre monsieur Saulnier et moi-même est tout simplement que ma participation dans les circonstances actuelles serait en flagrante contradiction avec l'attitude que le Conseil de coordination intermunicipale a maintenue depuis le début concernant les activités qui touchent des membres de la commission Blier... La position de M. Saulnier comme meneur de la présente campagne d'annexion de Montréal contre trois municipalités est non seulement une violation de cette entente, mais elle constitue une moquerie de son poste de membre d'une commission d'étude objective. Débattre avec

pareil manque de respect à une commission gouvernementale."

De son côté, le président Lucien Saulnier a déclaré à "Dimanche-Matin", hier soir, qu'il avait accepté l'invitation de Radio-Canada: "Il s'agit d'une émission genre "conférence de presse" et je ne vois pas pourquoi le fait d'être membre d'une commission m'empêcherait de répondre aux questions des journalistes tant qu'elles ne concernent pas le travail interne de la Commission. Si M. Laurin ne veut pas venir à l'émission, c'est son affaire. Moi j'y serai si elle a lieu, car il n'y a aucun conflit avec les études en cours".

For
St. Laurent

ICC Head Declines Debate

Anti-annexation leader Mayor Marcel Laurin of St. Laurent has declined a public debate with Montreal Executive Chairman Lucien Saulnier.

Mayor Laurin, chairman of the 26-suburb Inter-municipal Co-ordinating Council, so advised the Canadian Broadcasting Corporation, which had invited the two to appear on a French network public affairs program Wednesday.

The mayor said in a letter to producer Marcel Claude that he felt his "participation under the circumstances would be in complete contradiction with the long-standing position of ICC with respect to activities involving members of the Blier Commission on Montreal Island affairs."

He said that members of the Blier Commission had been asked to refrain from comments on annexation when the commission was formed. One of them, Town of Mount Royal Mayor Reginald Dawson, had fully respected the agreement, Mayor Laurin said, while Mr. Saulnier "had violated it from the very beginning."

Mayor Laurin said that Mr. Saulnier's position as leader of Montreal's annexation campaign for Roxboro, St. Michel and Pointe-aux-Trembles "is not only a violation of the agreement but makes a mockery of his status as a member of an objective study commission."

③
H. Sauvé

Le maire Laurin n'a pas voulu de débat à la TV

LE DEBAT TELEVISE qui devrait opposer M. Lucien Saulnier, président du Comité exé-



M. Marcel Laurin.

cutif à la Ville de Montréal, à M. Marcel Laurin, maire de St-Laurent et président du Conseil de coordination intermunicipale, mercredi soir, a dû être trans-

formé par la Société Radio-Canada en simple conférence de presse.

Le maire Laurin a refusé de participer à cette émission spéciale où les deux invités devaient traiter de la politique d'annexion parainnée par l'administration Drapeau-Saulnier. Des journalistes devaient participer au débat télévisé; ils participeront, maintenant, à une conférence de presse au cours de laquelle M. Saulnier répondra à leurs questions et défendra sa politique d'annexion.

Dans une lettre qu'il a fait parvenir à la Société Radio-Canada pour expliquer son refus, le maire Laurin explique son attitude en précisant que sa participation au projet d'émission eut été une "flagrante contradiction de la position qu'a adoptée le CCI envers les membres de la Commission Blier"

M. Saulnier, on le sait, représente la Ville de Montréal auprès de cette commission provinciale d'enquête.

Fey
St. Laurent

Un sujet qu'il faut "vider"

Les Américains nous ont habitués aux grands débats télévisés. La télévision canadienne a embêté le pas et, depuis deux ou trois ans, il arrive fréquemment que nous assistions à des joutes oratoires du genre de celle qui devait opposer l'un à l'autre MM. Saulnier et Laurin.

C'est une excellente idée d'inviter ainsi le président du comité exécutif de Montréal et le président Conseil de coordination intermunicipale à s'affronter devant toute la population montréalaise, sur le sujet le plus controversé qui soit, dans la vie métropolitaine: les annexions.

Malheureusement le débat n'aura pas lieu, puisque M. Laurin a décliné l'invitation de Radio-Canada.

Un débat comme celui qu'on proposait aurait sans doute permis à de larges secteurs de la population métropolitaine d'être mieux éclairés sur les arguments qui militent en faveur de l'une et l'autre thèse et, ainsi, de mieux saisir le sens de la partie qui se joue, en ce moment, chez-nous.

C'est pourquoi il faut souhaiter qu'on trouve une formule de substitution au débat Saulnier-Laurin, pour que le sujet soit "vidé" publiquement devant le plus vaste auditoire possible, celui de la télévision.

Ter.
St-Laurent

Le maire Laurin refuse de faire face à M. Saulnier dans un débat télévisé

Dans le cadre de l'émission "Affaires publiques," la société Radio-Canada se proposait de présenter, mercredi soir, au réseau français de télévision, un débat qui mettrait en présence les protagonistes de la campagne d'annexion qui fait rage à Montréal, mais l'un des invités pressentis a refusé l'invitation du réalisateur, M. Pierre-Marcel Claude.

Dans un télégramme à ce dernier, le maire Marcel Laurin, de St-Laurent, dit que sa

"participation dans les circonstances actuelles serait en flagrante contradiction avec l'attitude que le Conseil de coordination intermunicipale a maintenue depuis le début concernant les activités qui touchent les membres de la Commission Blier." M. Laurin est président du CCL, qui mène la lutte contre les projets d'annexion de Montréal, et reproche au président du comité exécutif de Montréal d'avoir violé l'entente selon laquelle les membres de la Commission Blier devaient s'abstenir de toutes déclarations publiques concernant l'annexion. "Débattre avec lui serait accepter son comportement indigne comme juge et partie et nous sommes assurés que la société Radio-Canada, en tant que corporation publique, ne souhaite pas devenir complice d'un tel manque de respect à une commission gouvernementale."

De son côté, M. Saulnier a accepté l'invitation. Il a déclaré à un journaliste : "Il s'agit d'une émission genre conférence de presse et je ne vois pas pourquoi le fait d'être membre d'une commission m'empêcherait de répondre aux questions des journalistes tant qu'elles ne concernent pas le travail interne de la commission. Si M. Laurin ne veut pas venir à l'émission, c'est son affaire. Moi, j'y serai si elle a lieu, car il n'y a aucun conflit avec les études en cours."

720
Laurin

Il explique pourquoi

Le maire LAURIN refuse d'affronter SAULNIER

Dans un câblogramme qu'il a fait parvenir en fin de semaine à la Société Radio-Canada, M. Marcel Laurin, président du Conseil de coordination intermunicipale, explique les raisons de son refus d'affronter M. Lucien Saulnier dans un débat télédiffusé, MERCREDI PROCHAIN, sur la politique annexionniste de Montréal.

"Ma participation dans les circonstances actuelles, précise le maire de ville Saint-Laurent, serait en flagrante contradiction avec l'attitude que le Conseil de coordination intermunicipale a maintenue depuis le début, concernant les activités touchant les membres de la Commission Blier."

Cependant, le président du comité exécutif de Montréal, de prétendre M. Laurin, ne se gêne pas pour violer les termes d'une entente

conclue à la formation de la Commission Blier, à l'effet que ses dirigeants "s'abstiennent de toutes déclarations publiques au sujet de l'annexion".

Aux yeux de M. Laurin, "la position de M. Saulnier comme meneur de la présente campagne d'annexions de Montréal contre trois municipalités (Roxboro, St-Michel et Pointe-aux-Trembles) est non seulement une violation de cette entente, mais elle constitue une moquerie de son poste de membre d'une commission d'étude objective (la Commission Blier)".

A l'invitation du réalisateur M. Pierre -Marcel Claude, l'affrontement était prévu dans les cadres de l'émission "Affaires publiques", diffusée tous les mercredi soirs.

St. Paul

PAS DE DÉBAT TÉLÉVISÉ SUR LES ANNEXIONS

L'un des plus bouillants adversaires des annexions, le maire Marcel Laurin, a refusé de rencontrer M. Lucien Saulnier au cours d'un débat télévisé, qui devait avoir lieu mercredi sur les ondes de Radio-Canada.

Le maire Laurin prétend que M. Saulnier, en tant que membre de la Commission d'enquête chargée d'étudier les problèmes de l'île de Montréal, ne peut mener une campagne en faveur des annexions. "Il ne peut être juge et partie à la fois," dit-il. Il soutient donc que sa participation à ce débat serait reconnaître le bien fondé de la campagne de M. Saulnier.

Le président Saulnier, pour sa part, soutient que ses fonctions de membre de la Commission Blier ne lui interdisent nullement de participer à ce débat puisqu'il n'a rien à voir avec le travail interne de la Commission d'enquête.

Etter.
H. P. P. P.

Le maire Laurin demande une période de temps à Radio-Canada

M. MARCEL LAURIN, maire de St-Laurent et président du Conseil de coordination intermunicipale, vient de s'adresser aux âmes dirigeantes de la Société Radio-Canada afin d'obtenir de ces dernières qu'une période de temps égale à celle qui sera accordée mercredi soir à M. Lucien Saulnier soit mise à la disposition des municipalités de banlieue afin qu'elles puissent faire valoir leur opinion sur la question tant controversée des annexions.

M. Laurin, on s'en souvient, a refusé de participer à un débat qui devait l'opposer à M. Saulnier sur le réseau français de Radio-Canada. L'absence de M. Laurin a eu pour effet de modifier les projets du réalisateur de l'émission "Affaires publiques", M. Pierre Marcel Claude et ce dernier a opté pour une émission du genre "conférence de presse" où M. Saulnier sera l'unique participant.

UN TELEGRAMME

Dans un télégramme expédié à M. Gérard Lamarche, directeur de la division du Québec et du réseau français de la Société Radio-Canada, ainsi qu'à M. Alphonse Outmet, président de la

société, et à M. Pierre Marcel Claude, réalisateur, le maire Marcel Laurin déclare que la décision qui a été prise de présenter quand même l'émission de mercredi "cause un préjudice évident au Conseil de coordination intermunicipale et à trois de ses municipalités membres qui ont ordonné la tenue d'un référendum sur l'annexion le 3 septembre".

M. Laurin dit ensuite n'avoir autre choix que de demander à la Radio-Canada qu'elle accorde au conseil de coordination, un organisme qui groupe des représentants de 26 municipalités de l'île de Montréal, une période de temps égale à celle qui a été mise à la disposition de M. Saulnier.

"PAS DE DEBAT"

Le président du CCI explique également dans ce télégramme pourquoi il continue de refuser à débattre avec le président de l'exécutif à la ville de Montréal. "Débattre avec lui dans les circonstances, précise-t-il, serait accepter son comportement indigne comme juge et partie et nous sommes assurés que la Société Radio-Canada, en tant que corporation publique, ne souhaite pas devenir complice d'un pareil manque de respect à une Commission gouvernementale". M. Laurin fait alors allusion à la Commission Blier, organisme provincial où M. Saulnier représente la ville de Montréal.

②
to M. Laurin

Questions Worth of Study Blier Commission Making

Sir. — We note with interest your editorial of Sept. 18 entitled "Precipitate Action By The Suburbs" and your reaction to our decision to withdraw from the Blier Commission.

While the editorial made a number of worthwhile points, it contained a fundamental weakness, in our opinion, in that its main thesis was based on a mistaken premise. We refer to your statement that the Intermunicipal Co-ordinating Council "is apt to get a pretty cool reception at Quebec" if it carries out its decision to propose legislation at the next session of the Legislature since the Blier Commission is "an instrument of the Provincial Government."

That, unfortunately, is not the case: the Blier Commission does not have the status you attribute to it. It was conceived and appointed by and on the sole initiative of the Minister of Municipal Affairs, Mr. Laporte, in the same manner that he established the Sylvestre Commission to study intermunicipal problems on Ile Jésus. It is not an instrument of the Government, although the Minister, if he is in agreement with its findings, can recommend to Cabinet a policy based on the Commission's conclusions.

Thus the Blier Commission is not a creation of the Government, but rather a departmental study body and its chairman, Mr. Camille Blier, represents not the Government but the Minister. As you know, Mr. Blier is a civil servant, occupying the post of Assistant Deputy Minister of Municipal Affairs; he is directed by and responsible to the Minister.

The Intermunicipal Co-ordinating Council agrees with your statement that the composition of the Commission "was questionable from the beginning" and has said so on many occasions. Nor has this awkward situation been improved by the inexcusable activities of the representative of the City of Montreal, who has clearly abused his status as a commissioner while the representative of suburban municipalities, acting in good faith, has endeavored to examine the problem objectively.

Under the circumstances, Mr. Blier's role assumed great importance. By adopting a policy of objectivity, he could have made a lasting contribution to the future of our metropolitan region. By indicating advance prejudice, however, he has turned the Commission's efforts into an exercise in futility.

Mr. Blier, perhaps unwittingly, has placed himself in the embarrassing position of adopting, as his own, a plan previously proposed by the City of Montreal which would strip suburban municipalities of their prerogatives and deprive suburban residents of influence in the one area in which the average citizen still has a voice, that of municipal affairs.

Your editorial states there was nothing untoward about Mr. Blier making "a suggestion" and with this viewpoint we would agree, but you also acknowledge that "his recommendations are probably the ones which will count most." It was precisely because the ICC desired reassurance that the reported plan was not Mr. Blier's final thought on the matter that we urged him, several days before taking the action which you criticize, to deny that he favored dismemberment of suburban municipalities. Mr. Blier, as you know, failed to do so.

You are quite correct in stating that our organization levelled "serious" charges against Mr. Blier and we remain convinced that, as the chairman of an objective study commission, Mr. Blier is guilty of a grave error in judgment if he presumes, as has been reported and not denied, to reach a conclusion before he has all the evidence. The fact that the evidence in question includes what you so kindly refer to as the ICC's "thorough brief" — a brief that we went to considerable effort and expense to prepare — tends to give the situation an Alice-in-Wonderland character.

Notwithstanding the fact

that the commission in question is nothing more than a study group set up by a Government department, we took the position from the outset that it deserved support. On the other hand, the failure of the Minister himself and of the Government as a whole to stand by the commission (as in the refusal to grant a moratorium on annexations) has undermined it and led to the unfortunate conclusion that the political power of Montreal is far more important than principle.

It is the second time within a year that the objectivity of a study commission set up by the Minister of Municipal Affairs is in question. As in the case of the Blier Commission, there was evidence that the Sylvestre Commission had also made up its mind before the Ile Jésus hearings began. It is strange, under the circumstances, that the public wonders whether such commissions are being used to achieve purposes other than for which they were created? The question is: are these commissions actually studying the problems or merely going through motions to reach predetermined conclusions? How else explain that no technical staff was engaged to assist in carrying out the studies?

While we appreciate the good intentions which motivated your editorial, we believe that future developments will prove our judgment correct. We feel certain it will become evident, in the months to come, that suburban municipalities have taken a principled stand of vital consequence to the future of this province.

Marcel Laurin,
Chairman Intermunicipal Co-ordinating Council

Le maire Laurin accuse Montréal de s'immiscer dans des élections qui ne concernent que les banlieues

Le maire Marcel Laurin, de St-Laurent, président du conseil de coordination intermunicipale, a accusé hier l'administration de Montréal de s'im-

miscer dans des élections qui ne concernent que les résidents des municipalités de banlieue.

"Le 4 septembre dernier, a dit M. Laurin, à la suite des référendums d'annexion dans trois municipalités, M. Saulnier a dit que Montréal estimait que le temps jouait en sa faveur. Il soulignait également que Montréal avait l'intention d'accélérer sa politique d'annexion indépendamment des désirs des résidents de banlieue de garder le contrôle de leurs propres affaires municipales.

"Il est maintenant évident, poursuit-il, que l'administration de Montréal est passée à l'action une fois de plus dans les trois municipalités, s'immiscant ouvertement dans des élections qui ne concernent que les résidents de ces banlieues. Directement ou par l'entremise d'intermédiaires, l'administration Drapeau-Saulnier se mêle des affaires des résidents de Pointe-aux-Trembles, St-Michel et Roxboro.

"Dans ces trois municipalités, des groupements annexionnistes, agissant pour Montréal, essaient par tous les moyens d'endormir les contribuables de banlieue et de les porter à commettre collectivement le suicide politique.

"De plus, à Pointe-aux-Trembles, la province de Québec est témoin du triste spectacle d'un référendum de dernière minute dont le bref dé-

lai peut être interprété comme un étai pour le moins regrettable dans lequel on place les résidents de cette municipalité. Il est à souhaiter que la Commission municipale de Québec verra à s'assurer que tous les électeurs qualifiés puissent exercer leur droit. Bien que la hâte dans laquelle ce référendum a été décrété n'est pas dans le meilleur intérêt de la population de Pointe-aux-Trembles, certaines garanties doivent être prévues, lundi prochain, afin de donner à des centaines de citoyens, privés antérieurement de leur droit, l'assurance qu'ils pourront, cette fois-ci, exercer ce droit démocratique.

"Nous déplorons, ajoute M. Laurin, la décision du maire Jean Drapeau d'intervenir dans la campagne électorale de Pointe-aux-Trembles. Le référendum sur l'annexion est un prétexte bien mince et mal choisi pour justifier son intervention. Toutefois, le geste du maire Drapeau ne changera rien aux faits. Les résidents de Pointe-aux-Trembles n'obtiendront rien d'autre que des taxes plus élevées et la perte du contrôle sur leur propre destinée en choisissant de se joindre à Montréal. Témoins de l'expérience de Rivière-des-Prairies, qui vit des promesses de gel de taxes se transformer en des comptes de taxes plus élevés après l'annexion, la population de Pointe-aux-Trembles ne se laissera pas impressionner par les tacti-

ques de vente à pression déployées par Montréal.

"Les résidents de Pointe-aux-Trembles, St-Michel et Roxboro seront sur leurs gardes devant la cinquième colonne de Montréal qui rampera dans l'ombre alors qu'ils iront aux urnes lundi prochain" a dit en terminant le maire de St-Laurent.

Le référendum de Pointe-aux-Trembles :

Laurin: "Non à l'annexion"

Le président du Conseil de coordination intermunicipale, le maire Marcel Laurin, de la cité de St-Laurent, a invité les contribuables de la municipalité de Pointe-aux-Trembles à voter "non" au référendum qui se déroulera dans la ville de banlieu, sur le projet d'annexion du territoire de Pointe-aux-Trembles au territoire de la ville de Montréal.

Le président du CCI, organisme qui groupe la plupart des villes de banlieue opposées à la fusion au territoire montréalais, s'en est pris à l'administration municipale de Montréal qui, dimanche, doit rencontrer les propriétaires de Pointe-aux-Trembles pour discuter avec eux des bienfaits de l'annexion.

"Témoin de l'expérience de Rivière-des-Prairies, qui vit des promesses de gel de taxes se transformer en des comptes de taxes plus élevés après l'an-

nexion, la population de Pointe-aux-Trembles ne se laissera pas impressionner par les tactiques de vente à pression déployées par Montréal", a conclu le président du CCI.

Big City Meddling Charged By Laurin

Mayor Marcel Laurin of St. Laurent last night charged that the Drapeau-Saulnier administration "either directly or through intermediaries is meddling in the affairs of residents of Pointe aux Trembles, St. Michel and Roxboro.

"It has now become evident that the Montreal administration has gone into action once more in all three municipalities, crudely interfering in elections which concern only citizens of these communities," declared the suburban mayor, speaking as chairman of the Intermunicipal Coordinating Council.

Voters in the three municipalities go to the polls next Monday in municipal elections and in Pointe aux Trembles, electors will be voting for or against annexation to the City of Montreal.

The ICC chairman warned that annexationist groups "operating on Montreal's behalf in the three municipalities are seeking to lull suburban taxpayers into committing collective political suicide.

"In Pointe aux Trembles, moreover, the Province of Quebec is witnessing the sad spectacle of a last-minute referendum whose timing is regarded by many as a regrettable squeeze-play against residents of that city," stated Mayor Laurin.

He expressed the hope that the Quebec Municipal Commission will ensure that all qualified voters will be permitted to exercise their franchise.

The ICC chief continued: "Although the haste with which the referendum was de-

creed is not in the best interests of the population of Pointe aux Trembles, safeguards must be provided on Monday to ensure that hundreds of citizens previously deprived of their voting rights are given an opportunity this time to make their democratic choice.

"We deplore the decision of Mayor Jean Drapeau to intervene in the Pointe aux Trembles election campaign. Even the referendum on annexation is a transparent and inadequate pretext to justify his intervention. Mayor Drapeau's action, however, will not change the facts.

"Residents of Pointe aux Trembles will gain nothing but higher taxes and a loss of control over their own affairs by choosing to join Montreal. Having witnessed the experience of Riviere des Prairies, which saw promises of a tax freeze translated into higher tax bills after annexation, the people of Pointe aux Trembles will not be impressed by Montreal's high-pressure salesmanship."

Le maire Marcel Laurin accuse Drapeau et Saulnier d'ingérence

LE MAIRE MARCEL LAURIN DE ST-LAURENT, président du Conseil de coordination intermunicipal, a accusé la Ville de Montréal et l'administration Drapeau-Saulnier "de s'immiscer ouvertement dans des élections qui ne concernent que les résidents de villes de banlieue". M. Laurin a même ajouté:

"Directement ou par l'entre-

mise d'intermédiaires, l'administration Drapeau-Saulnier se mêle des affaires des résidents de Pointe-aux-Trembles, St-Michel et Roxboro".

Et le maire de St-Laurent s'est dit convaincu, dans une déclaration écrite, que dans ces trois villes, des groupements annexionnistes, agissant pour Montréal, "essaient par tous les moyens d'en-

dormir les contribuables de banlieue et de les porter à commettre collectivement le suicide politique".

TRISTE SPECTACLE

M. Laurin s'en prend également dans sa déclaration au "triste spectacle" qu'offre la tenue d'un référendum de dernière minute à Pointe-aux-Trembles. "Ce bref délai peut-être interprété, dit-il, comme un étai pour le moins regrettable dans lequel on place les résidents de cette municipalité".

Enfin, le président du CCI dit espérer que la Commission municipale de Québec verra à s'assurer que tous les électeurs qualifiés puissent exercer leur droit.

"Bien que la hâte dans laquelle ce référendum a été décrété n'est pas dans le meilleur intérêt de la population de Pointe-aux-Trembles, certaines garanties doivent être prévues, lundi, afin de donner à des centaines de citoyens, privés antérieurement de leur droit, l'assurance qu'ils pourront, cette fois-ci, exercer ce droit démocratique" conclut-il.

(2)
the H. Laurin

Claims City Interferes In Voting

By WALTER TURNER

The City of Montreal is "crudely interfering" in next Monday's three municipal elections, it was charged here today by St. Laurent's Mayor Marcel Laurin, chairman of the Inter-municipal co-ordinating Council.

Mayor Laurin said "either directly or through intermediaries, the Drapeau-Saulnier administration is meddling in the affairs of residents of Pointe-aux-Trembles, St. Michel and Roxboro."

He added that although the elections concern only residents of these municipalities, "annexationist groups operating on Montreal's behalf are seeking to lull suburban taxpayers into committing collective political suicide."

Additionally, declared the ICC chairman, Pointe-aux-Trembles was witnessing "the sad spectacle of a last-minute referendum whose timing is regarded by many as a regrettable squeeze play against residents of that municipality."

He repeated a charge that the Sept. 3 annexation referendum in that city had seen many citizens deprived of their votes.

It's to be hoped, he said, that this time the Quebec Municipal Commission will ensure that all qualified voters are permitted to exercise their franchise.

Safeguards Necessary

"Although," stated Mayor Laurin, "the haste with which the referendum was decreed is not in the best interests of the population of Pointe-aux-Trembles, safeguards must be provided on Monday to ensure that hundreds of citizens previously deprived of their voting rights are given an opportunity this time to make their democratic choice."

The ICC chairman warned that if Pointe-aux-Trembles is annexed to Montreal taxes will go up and he said Montreal's Mayor Jean Drapeau had no right to take any part in that city's elections.

"We deplore," he declared, "the decision of Mayor Jean Drapeau to intervene in the Pointe-aux-Trembles election campaign. Even the referendum on annexation is a transparent and inadequate pretext to justify his intervention."

St-Laurent

Laurin: collaboration approuvée

Me Marcel Laurin, N.P., maire de la cité de St-Laurent, commissaire scolaire et président du Conseil de coordination intermunicipale, a déclaré que la victoire de mardi de son équipe signifiait l'approbation par ses concitoyens de la politique de bonne entente établie entre sa municipalité et la métropole.

Me Laurin a remporté une victoire incontestée à la mairie de la cité de St-Laurent, mardi,

par une majorité officieuse de 4,215 voix sur son unique adversaire, M. Ernest Labelle, qui n'a recueilli de 435 votes.

D'autres victoires

Deux membres du conseil municipal l'ont aussi emporté avec facilité. Ce sont les conseillers Frédéric Houde, dans le quartier Beaudet, et Maurice Gohier, dans le quartier Saint-Louis.

Le premier a triomphé de M. Bernard Bélanger par 106 voix, et le second l'a emporté sur M. Abraham Rapoport par 523 voix.

Un nouveau

Le conseil de Saint-Laurent compte un nouveau venu, M.

Jean-Louis Cousineau, qui a été élu par acclamation lors de la mise en candidature, le 20 mai. Il occupe le siège laissé vacant par le conseiller sortant de charge, Emile Bélanger, qui n'a pas brigué les suffrages.

Lors de la mise en candidature, sept conseillers avaient été élus par acclamation. Ce sont MM. Moïse Petit, Léonard Painter, Sigefroy Noël, Gerry Gold, Louis-Philippe Chamberland et Gérard Beaulac.

Soulignons qu'environ 41 % de l'électorat s'est prévalu de son droit de vote, s'il faut en croire le président du scrutin, M. Adrien Limoges. Quelque 12,500 propriétaires étaient aptes à voter.

Dorval Ready To Annex Prime St. Laurent Land

Dorval municipal council has made the first move to annex a 5,000,000-square-foot tract of prime industrial land in the neighboring City of St. Laurent, it was revealed yesterday.

Mayor Sarto Desnoyers of Dorval told *The Gazette* his council had been approached by a majority of property owners in the area requesting the annexation be carried out.

On the other side of the boundary line, St. Laurent Mayor Marcel Laurin said the proposed take-over "is news to me."

"We have never heard from Dorval on the matter, but if it's true I guess they will be

getting in touch with us," he declared.

Alderman J. Romeo Brault, chairman of Dorval's Industrial Development Commission, gave notice of motion this week that the city plans to carry out the necessary legal proceedings to annex the land contiguous to Montee St. Francois. It is located between Montreal International Airport and the Trans-Canada Highway.

Mayor Desnoyers explained that 12 of the 14 land owners in the area have signed a petition requesting the annexation and that it had been forwarded to the Quebec Municipal Commission. The

latter body has approved the request and ordered Dorval to prepare the necessary bylaw.

First reading of the annexation resolution is scheduled to be given Sept. 20, with second and third readings to follow on Oct. 4. St. Laurent and Quebec will be advised as to the progress of the council bill.

The Dorval mayor said that if the annexation is carried out, it will square off the municipal border between the two communities. He noted the land in question is within 150 feet of presently serviced property within the newly-opened Dorval Industrial Park. It would also provide a "perfect loop" for the city's water and sewer facilities.

By Bob Hayes

"The land owners have a right to request services and if they can't get them where they are, they must look elsewhere," he explained.

The 5,000,000-foot block, if annexed, would be added to the 12,000,000-square-foot industrial area opened just one year ago. The major portion of the present park is located north and south of the Trans-Canada Highway, west of Sources Rd.

This latest annexation move by Dorval comes on the heels of a similar request by Ste. Anne de Bellevue to annex a large sector of Baie d'Urfe north, between the Montreal-Ste. Anne's Highway (Route 2) and the Trans-Canada. In that case as well, most of the proprietors in the area are in favor of joining Ste. Anne's.

Dorval annexerait une partie de St-Laurent

Le conseil municipal de Dorval a posé un premier geste officiel afin d'annexer environ 5 millions de pieds carrés d'un terrain qui lui est limitrophe, mais appartient à la ville de St-Laurent.

Le conseiller J. Roméo Brault, président de la Commission de développement industriel de Dorval, a en effet donné un avis de motion pour la préparation du règlement municipal requis. Les procédures légales nécessaires seront bientôt entreprises.

Le terrain convoité est situé en bordure de la montée St-François, entre l'aéroport de Dorval et la route transcanadienne.

Le maire de Dorval, M. Sarto Desnoyers, a confirmé la nouvelle et il a expliqué que plusieurs propriétaires de ce quartier ont réclamé l'annexion à Dorval.

De son côté, le maire de St-Laurent, M. Marcel Laurin, n'est pas au courant du projet. "Le conseil municipal de Dorval ne nous a rien communiqué à ce sujet, mais je suppose qu'il le fera", a-t-il dit.

Selon le maire Desnoyers, 12 des 14 propriétaires domiciliés dans le quartier en question ont signé une requête demandant l'annexion. Cette requête a été transmise à la Commission municipale de Québec, qui a autorisé Dorval à préparer les règlements municipaux requis.

M. Desnoyers a expliqué que l'annexion de cette partie de terrain rectifierait les frontières de la municipalité. Les résidents, qui sont éloignés du cœur de St-Laurent, sont à quelque 150 pieds des services que donne la municipalité de Dorval dans son parc industriel.

"Les propriétaires de terrains ont le droit de réclamer les services municipaux et, s'ils ne peuvent les obtenir à un endroit, c'est leur droit de les rechercher ailleurs", a dit M. Desnoyers.

La première lecture du règlement d'annexion aura lieu le 20 septembre, les deuxième et troisième lectures le 4 octobre. Québec et St-Laurent seront alors informés.

Les 5 millions de pieds carrés de terrain seront ajoutés au parc industriel de 12 millions de pieds carrés que possède Dorval

depuis un an. Le parc actuel est situé de part et d'autre de la route transcanadienne, à l'ouest de la montée des Sources.

Cette affaire d'annexion est la seconde à être discutée dans l'ouest de Montréal cette année. Dernièrement, Ste-Anne-de-Bellevue avait manifesté le désir d'annexer une partie importante de Baie d'Urfé Nord, située entre la route no 2 et la transcanadienne. Dans ce cas aussi, les propriétaires seraient favorables à l'annexion.

Dorval annexe

La cité de Dorval, en vertu d'une décision de son conseil municipal, a entrepris les démarches légales nécessaires dans le but d'annexer à son territoire un terrain de quelque 5,000,000 de pieds carrés appartenant à la cité de St-Laurent.

Le terrain concerné, limitrophe à la cité de Dorval, est situé en bordure de la montée St-François, entre l'aéroport international de Montréal et le nouveau tronçon de la route transcanadienne.

Selon le premier magistrat de Dorval, M. Sarto Desnoyers, plusieurs propriétaires du secteur concerné auraient réclamé l'annexion du terrain au territoire de Dorval. Le maire Desnoyers a affirmé que douze des

quatorze propriétaires de l'endroit auraient réclamé la fusion.

Le terrain concerné serait ajouté au parc industriel de 12 millions de pieds carrés que possède la cité de Dorval de part et d'autre de la route transcanadienne, à l'ouest de la montée des Sources.

Interrogé au sujet de la décision de Dorval, le maire Marcel Laurin, de la cité de St-Laurent, a déclaré qu'il n'était au courant de rien.

La première lecture du règlement d'annexion aura lieu le 20 septembre.

Annexation Again

THE demand for services on so-far undeveloped tracts of land is leading to another head-on clash between district municipalities which might have been averted had some form of regional administration, as proposed by the Blier Committee, been in existence.

This time it is Dorval which seeks to annex 5,000,000 square feet of land from St. Laurent in the booming area near the Trans-Canada Highway. The action is based on a petition of land owners approved by the Department of Municipal Affairs, based on the contention that they cannot get the services required for development from St. Laurent.

Not many months ago a crisis blew up between Baie d'Urfe and Ste. Anne de Bellevue when the latter tried to implement a request from land owners under similar circumstances. A breathing spell set in when Ste. Anne's decided it would be sensible to see what the future holds in terms of regional reorganization of services before plunging into a capital program.

Possibly Mayor Marcel Laurin of St. Laurent has some idea of what is in the offing. Certainly his reaction to news of the Dorval plan brought an amazingly cool response: "If it's true, they will be getting in touch with us." But since the Department of Municipal Affairs has told Dorval to go ahead with preparation of the annexation bylaw, the prospect of action based on the guidelines laid down by the Blier Committee does not appear imminent. Neither does it seem likely that St. Laurent council will be ready to let prime industrial land go by default at a time when all municipalities in the region are scrambling for all the taxable investment they can attract.

St-Laurent rejette le projet d'annexion présenté par Dorval

(T.D.) — La ville de St-Laurent vient de repousser formellement un projet d'annexion préparé par la ville de Dorval concernant une partie de son territoire (5 millions de pieds carrés).

Ce terrain est situé dans le secteur ouest de St-Laurent soit aux limites du chemin St-François, non loin de l'aéroport de Dorval.

A la suite de l'exposé de ce projet, présenté le 24 septembre dernier, le conseil municipal de St-Laurent fait maintenant connaître sa réponse: "Nous en sommes venus à la conclusion que les raisons alléguées par Dorval ne justifient pas un tel projet. St-Laurent prendra les moyens nécessaires pour s'opposer officiellement à tout projet d'annexion de la part de Dorval."

Par ailleurs, à la suite d'une

requête de 12 propriétaires (ils sont 14 en tout) domiciliés dans le secteur à annexer, la Commission municipale du Québec a autorisé la ville de Dorval à préparer les règlements municipaux requis devant mettre en marche son projet d'annexion.

Le maire de Dorval, M. Sarto Desnoyers, soutient que l'annexion de cette partie de terrain rectifierait les frontières de sa ville. Les résidents, qui sont éloignés du centre de St-Laurent, se trouvent ainsi à quelque 150 pieds seulement des services publics de Dorval, déjà installés dans le parc industriel.

Pour sa part, le maire de St-Laurent, M. Marcel Laurin, explique que, depuis décembre 1964, la ville a approuvé des règlements municipaux projetant des dépenses de \$5 millions pour étendre les services d'eau et d'é-

mêmes services devant être prolongés jusqu'aux propriétés en bordure du Chemin St-François, à une date ultérieure.

Cependant, en vertu des principes régissant une saine administration et un urbanisme bien ordonné, dit-il, la ville ne peut se permettre d'encourager "l'extension impulsive, une telle action pouvant constituer carte blanche à la spéculation indésirable".

Le conseil de St-Laurent prépare actuellement un mémoire à ce sujet. Selon le cas, il en fera part en temps et lieu au ministre des Affaires municipales.

Ces 5 millions de pieds carrés de terrain viendraient s'ajouter au secteur industriel de Dorval, qui a déjà une superficie de 12 millions de pieds.

Le règlement d'annexion préparé par Dorval a subi une première lecture le 20 septembre dernier. Depuis, le projet a été adopté définitivement par le conseil municipal, le 4 octobre.

Toujours dans l'ouest de l'île de Montréal, un autre projet d'annexion est à l'étude, celui de Ste-Anne-de-Bellevue qui veut annexer une partie importante du territoire de Baie-d'Urfe, située entre la route 2 et la transcanadienne.

St. Laurent to Oppose Dorval Annexation Plan

The city of St. Laurent announced today it would oppose annexation by neighboring Dorval of a piece of land in the city's western limits near the International Airport.

On the grounds that St. Laurent had failed to provide essential services, a group of land owners sought annexation to Dorval early in September. Dorval has not yet brought down its annexation bylaw but it's expected before the end of the month and, legally, Dorval has no choice but to accommodate the property owners if they so vote.

St. Laurent's Mayor Marcel Laurin said his council had concluded that the reasons given by Dorval did not "justify" annexation and that St. Laurent would "take the necessary means to officially oppose any annexation plans."

He added that since December St. Laurent had approved bylaws covering expenditure of \$5,000,000 for the extension of western part of the city and water and sewer services in the that these services "are certain to be extended at a future date to the properties bordering the Chemin Saint-François" — the controversial area.

LA PRESSE, MONTREAL, MERCREDI 13 OCTOBRE 1965

St-Laurent est contre l'annexion

La Cité de St-Laurent prendra les mesures nécessaires pour s'opposer officiellement à tout projet d'annexion de la part de la

municipalité voisine de Dorval.

Une déclaration en ce sens par le maire de St-Laurent M. Marcel Laurin, suit de près un avis que la Cité de Dorval tentera d'annexer un emplacement industriel de choix, dans le secteur ouest de St-Laurent, bordant le chemin St-François. On rapporte que l'annexion a été réclamée par la majorité des propriétaires de cette région.

M. Laurin a fait savoir que St-Laurent prépare actuellement un mémoire sur le sujet, qui pourrait éventuellement être présenté au ministre des A.M.

Répondant à la cité de Dorval

ST-LAURENT s'oppose à l'annexion

Le conseil de la cité de St-Laurent a été formellement avisé, le 13 septembre, de l'intention de la cité de Dorval d'annexer une zone dans le secteur ouest de St-Laurent bordant le chemin St-François, non loin de l'aéroport international de Montréal.

Ayant pris officiellement connaissance de l'exposé de Dorval, le 24 septembre, le Conseil renvoie la réponse suivante:

"Le Conseil est venu à la conclusion que les raisons alléguées dans votre lettre ne justifient pas ce projet d'annexion. La Cité de Saint-Laurent prendra les moyens nécessaires pour s'opposer officiellement à tout projet d'annexion de la part de votre Cité."

On devrait souligner le fait que, depuis décembre 1964, la Cité de Saint-Laurent a approuvé des règlements municipaux projetant des dépenses de \$5,000,000 pour l'extension des services de l'eau et des égouts dans la partie ouest de la municipalité. De tels services atteindront les propriétés bordant le chemin St-François à une date ultérieure.

La Cité de Saint-Laurent, qui

est disponible à étendre des services municipaux lorsque le besoin s'en fait sentir, ne peut encourager l'extension impulsive à l'encontre des pratiques saines d'administration et d'urbanisme quand une telle action

pourrait constituer carte blanche à la spéculation indésirable.

La Cité de Saint-Laurent prépare actuellement un mémoire sur le sujet afin d'en faire part, au besoin, au Ministère des Affaires Municipales.

MONTREAL-MATIN, MERCREDI, 13 OCTOBRE 1965

St. Laurent Ready To Block Dorval's Bid For City Land

By BOB HAYES

St. Laurent Mayor Marcel Laurin yesterday said his city "will take the necessary means to officially oppose any annexation plan" by neighboring Dorval.

The mayor's statement followed a recent announcement by the City of Dorval that it will seek to annex a choice industrial area in the western sector of St. Laurent bordering on St. Francois Rd. It was reported that the annexation move was requested by a majority of the property owners in the area.

Mayor Laurin said that St. Laurent, since December, 1964, has approved bylaws covering expenditures of some \$5,000,000 for the extension of water and

sewer services in the western sector of the municipality. Such services are certain to be extended at a future date to the properties bordering St. Francois Rd.

"St. Laurent, while fully prepared to provide municipal services for different areas as needs arise, cannot encourage haphazard extension of facilities inconsistent with proper administrative and planning practices, since such action could constitute carte blanche for unscrupulous speculation," the mayor declared.

He said St. Laurent is now preparing a brief on the subject for possible presentation to Municipal Affairs Minister LaPorte.

St-Laurent opposé à toute annexion

Le Conseil municipal de Saint-Laurent est formellement décidé à ne pas disposer d'une partie de sa municipalité au profit de Dorval.

Le 13 septembre dernier, les autorités municipales de St-Laurent recevaient du conseil de Dorval un exposé, indiquant l'intention de cette ville d'annexer une zone du secteur ouest de St-Laurent, bordant le chemin St-François, non loin de l'aéroport international de Dorval.

A cet effet, le maire Marcel Laurin a fait parvenir aux autorités de Dorval, Saint-Laurent vant: "Le Conseil est venu à la conclusion que les raisons alléguées dans votre lettre ne justi-

fient pas ce projet d'annexion. Saint-Laurent prendra les moyens nécessaires pour s'opposer officiellement à tout projet d'annexion de la part de votre Cité".

Le maire Laurin a déclaré que, depuis décembre 1964, St-Laurent a approuvé des règlements municipaux des dépenses de \$5,000,000 pour l'extension de l'eau et des égouts dans la partie ouest de cette ville.

En réponse à la lettre des autorités de Dorval, St-Laurent prépare actuellement un mémoire sur le sujet afin d'en faire part, au besoin, au ministère des Affaires municipales.

L'idée d'annexion est morte et enterrée (M. Marcel Laurin)

"Cessez de rêver", tel est le bref mais expressif commentaire qu'a fait M. Marcel Laurin, maire de St-Laurent



M. Marcel Laurin.

et président du Conseil de coordination intermunicipale, au lendemain de la demande faite aux autorités municipales de Montréal par la Société des hommes d'affaires de l'Est d'annexer les municipalités de Pointe-aux-Trembles, Montréal-Est, Ville

d'Anjou, St-Michel, St-Léonard et Montréal-Nord.

"Au cas où M. Boyer ne le saurait pas, je lui rappellerai que cette idée d'annexion est morte et enterrée", ajouta le président du CCI.

M. Laurin a souligné que les municipalités de banlieue "continuent d'appuyer" la proposition d'un système régional de coordination, qu'elles avaient faite le mois dernier à M. Pierre Laporte, alors ministre des Affaires municipales.

"Nous croyons que nos demandes seront prises en considération par le nouveau ministre des Affaires municipales, M. Paul Dozois, et nous serons heureux de le rencontrer dans l'avenir afin d'étudier cette question avec lui", de dire M. Laurin.

"D'autre part, les autorités

municipales de St-Laurent ont suggéré, hier, à leurs contribuables, de contester "l'augmentation arbitraire de l'évaluation, imposée par le Greater Montreal Protestant School Board".

M. Laurin a déclaré que l'administration de St-Laurent considère cette augmentation comme "excessive et injustifiée".

Il a souligné que la municipalité elle-même n'a aucun recours légal pour contester cette augmentation, mais que les contribuables "peuvent et doivent protester contre ce que nous considérons une augmentation injuste".

M. Laurin a pressé les contribuables de communiquer "sans délai" avec M. Robert Japp, secrétaire-trésorier du Greater Montreal Protestant School Board, 6,000, avenue Fielding, à Montréal.

East End Annexation Opposed By Laurin

A proposal that six east-end municipalities be annexed by the City of Montreal was opposed yesterday by Mayor Marcel Laurin of St. Laurent, chairman of the Intermunicipal co-ordinating Council.

Claude Boyer, president of the East End Businessmen's Association, made the sugges-

tion Monday during a visit to Montreal City Hall.

Speaking for the Association, he called for a merger "as soon as possible" between Montreal and Pointe-Aux-Trembles, Montreal East, Anjou, St. Michel, St. Leonard and Montreal North.

"The idea of annexation is dead and buried and it's not going to be revived," Mayor Laurin said in a press release. His council, which represents 26 of the 28 Montreal suburbs, has constantly opposed annexation.

He said the suburbs "Continue to stand behind" their proposal for a regional system of service co-ordination made last month to former Municipal Affairs Minister Pierre Laporte.

The St. Laurent Mayor also called on ratepayers in the suburb to oppose what he described as an "arbitrary" increase in assessments set by the Greater Montreal Protestant School Board. Taxpayers have until July 8 to contest the increase.

Mayor Laurin called the increase "excessive and unwarranted" but said the municipality itself is not legally empowered to contest the increase in valuations.

Public Ap

Britain's Minister of State for Foreign Affairs had some harsh words about the public's attitude toward disarmament here last night.

"One of the principle barriers to disarmament is public apathy," Lord Chalfont told members of the English-Speaking Union at the Sheraton-Mount Royal Hotel.

"Politicians and the people who elect them do not really care enough about disarmament to transform it from a subject of academic debate into a

"Cette idée d'annexion est morte et enterrée!"

— le président du CCI

par Thomas DUHAIME

La répercussion ne s'est pas fait attendre: "Cessez de rêver!", a rétorqué hier le président du Conseil de coordination intermunicipale, M. Marcel Laurin, maire de St-Laurent, après avoir appris que la Société des hommes d'affaires de l'est était revenue à la charge, à la suite de tant d'autres, afin de prôner de nouveau la fusion d'un certain nombre de municipalités de banlieue à la ville de Montréal.

Cette interjection du maire Laurin s'adressait surtout au porte-parole de cet organisme, M. Claude Boyer, qui s'est chargé de formuler un tel "voeu" aux autorités municipales de Montréal, lundi, au cours d'une visite à l'hôtel de ville de Montréal.

M. Boyer avait alors formulé le voeu que la fusion des municipalités de Pointe-aux-Trembles, Montréal-Est, Anjou, St-Michel, Saint-Léonard et Montréal-Nord se réalise le plus tôt possible.

"Au cas où M. Boyer ne le saurait pas, a expliqué le président du CCI, je lui rappellerai que cette idée d'annexion est morte et enterrée, et nous ne voulons pas la ressusciter."

Le maire Laurin, qui se fait ainsi le porte-parole des 26 municipalités de banlieue membres du CCI, a rappelé que leurs représentants, — maires et conseillers municipaux —, continuent d'appuyer la proposition d'un système régional de coordination.

Au mois de mai dernier, en effet, le CCI avait fait part d'une telle suggestion à l'ex-ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte,

"Nous croyons que nos demandes seront prises en considération par le nouveau ministre des Affaires municipales, M. Paul Dozois, et nous serons heureux de le rencontrer dans l'avenir afin d'étudier cette question avec lui", a déclaré

le maire Laurin.

D'autre part, antérieurement à l'élection du 5 juin, c'est-à-dire avant de réintégrer son portefeuille de ministre des Affaires municipales, M. Paul Dozois, qui était alors conférencier invité, a déclaré

devant les membres du club Richelieu Maisonneuve, à peu près textuellement, que la fusion, c'est bon pour Montréal, mais que ce n'était pas bon pour l'île Jésus.

Pour ce qui est des problèmes intermunicipaux de l'île de

Montréal, il est bon de rappeler que l'ex-ministre Pierre Laporte a déclaré, le 29 janvier 1965, au moment où il recevait le rapport de la Commission Blier, que ses conclusions n'impliquaient "nullement, à longue échéance, une annexion des municipalités de banlieue à la ville de Montréal".

De plus, tout en se défendant de n'avoir jamais lancé l'ultimatum: une île, une ville, l'ancien ministre des Affaires municipales, le 26 avril dernier, alors qu'il venait d'être choisi de nouveau comme candidat libéral du comté de Chamby, donna l'avertissement suivant aux 28 municipalités de banlieue de Montréal: "Je n'admettrai jamais qu'une municipalité refuse d'étudier ces problèmes intermunicipaux, puisque ça fait 25 ans au moins qu'on répète qu'ils posent des proportions graves, et je ne suis pas ministre pour laisser les choses comme elles sont."

Aujourd'hui, M. Paul Dozois, député de l'Union nationale de St-Jacques, a remplacé M. Laporte.

De nouveau ministre des Affaires municipales, M. Dozois poursuivra-t-il la politique de son prédécesseur en matière de regroupement municipal, et, plus particulièrement en ce qui concerne Montréal et sa banlieue, laissera-t-il les "choses comme elles sont"?

M. Laurin, le maire de St-Laurent, et ses collègues du Conseil de coordination intermunicipal sont vivement intéressés de savoir à quel s'en tenir là-dessus, envisageant avec confiance une prochaine rencontre avec le nouveau ministre des Affaires municipales.

"Cessez de rêver"

Le maire Marcel Laurin, de la cité de Saint-Laurent, président du Conseil de coordination intermunicipale, n'a pas tardé à relever les recommandations formulées, lundi, par la Société des hommes d'affaires de l'est de Montréal, à l'effet de réclamer, à plus ou moins brève échéance, l'annexion au territoire de la ville de Montréal de plusieurs municipalités de l'est de l'île.

"Cessez de rêver!" a lancé le président du CCI — un organisme mis sur pied il y a quelques années pour combattre les visées annexionnistes des dirigeants de la ville de Montréal — à l'endroit de Me Claude Boyer, président du conseil de la S.H.A.E., qui avait formulé sa requête lors de la visite annuelle des membres de la société à l'hôtel de ville de la métropole, lundi matin.

SIX VILLES

Me Boyer avait suggéré que l'on étudie attentivement la possibilité de fusionner à Montréal les municipalités de Pointe-aux-Trembles, Montréal-Est, Anjou, Saint-Michel, Saint-Léonard et Montréal-Nord.

"Au cas où M. Boyer ne le saurait pas, je lui rappellerai que cette idée d'annexion est morte et enterrée, et nous ne voulons pas la ressusciter", a déclaré le maire de Saint-Laurent.

LA COORDINATION

Le président du CCI a ajouté que les municipalités membres du CCI—on en compte 26—continuent d'appuyer la proposition d'un système de coordination, qu'elles avaient proposé, en mai, au ministre d'alors des Affaires municipales du Québec, Me Pierre Laporte, c.r.

"Nous croyons que nos demandes seront prises en considération par le nouveau ministre des Affaires municipales, M. Paul Dozois, et nous serons heureux de le rencontrer dans l'avenir afin d'étudier cette question avec lui", a conclu M. Laurin.

Pas de fusion à Saint-Laurent

— M. Marcel Laurin

par Michel-G. TREMBLAY

"Même si Saint-Laurent a comme politique, de ne pas rejeter à prime abord les fusions de services et de territoires avec les municipalités avoisinantes, et qu'elle est même favorable à de telles annexions", le maire Marcel Laurin affirme que "sa ville n'a jamais accepté de fusionner son territoire avec qui que ce soit".

"Nous n'avons même jamais rencontré les conseils des villes avoisinantes pour leur proposer des projets d'annexion", de déclarer le maire de Saint-Laurent qui affirme vouloir mettre ainsi un terme aux différentes rumeurs de fusion sur l'île de Montréal.

Il faut remonter en 1962 pour savoir que déjà à cette période, Saint-Laurent était favorable aux fusions, selon le maire Laurin qui admet toutefois que des études sont en cours et que les projets sont encore à l'état d'ébauche.

Préconisant d'abord une fusion des services comme cela s'est fait dans les banlieues ouest de l'île de Montréal, le maire Laurin soutient qu'ensuite, les villes peuvent volontairement fusionner leurs territoires si le projet est viable.

"Il ne faut pas brusquer les choses, les négociations avec les différents conseils de ville sont habituellement longues" et, pour ces raisons, M. Laurin tient à faire remarquer qu'il est trop tôt pour parler d'annexion alors que les négociations ne sont pas encore commencées.

Quant au porte-parole du Conseil de coordination municipale qui a affirmé que la fusion de trois villes de l'île de Montréal serait faite d'ici un mois, M. Laurin a affirmé qu'il ne le connaissait pas. Le notaire Laurin est lui-même ancien président du CCL.

Laurin suggère la fusion d'Anjou, de Montréal-Est, de Pointe-aux-Trembles et de Rivière-des-Prairies

Le maire de Saint-Laurent, M. Marcel Laurin, a préconisé, hier, devant l'Association des hommes d'affaires de Pointe-aux-Trembles et de Montréal-Est la fusion en une même entité municipale de ces deux villes avec Rivière-des-Prairies et Anjou.

Rejetant une fois de plus l'annexion à Montréal comme solution aux problèmes intermunicipaux, l'ancien président du Conseil de coordination intermunicipale a fait valoir qu'une solution s'impose quand même de façon urgente et que la menace subsistera tant que certaines municipalités négligeront de devenir des entités viables.

M. Laurin a qualifié de geste "logique" la fusion de

Longueuil et de Jacques-Cartier, ajoutant que l'aide financière que le gouvernement du Québec accorde aux deux villes devrait en inciter d'autres à suivre cet exemple.

Il s'est dit heureux de savoir que le gouvernement du Québec concrétisera dès cette année la suggestion d'un organisme régional pour la région de Montréal.

M. Laurin pense que le Conseil régional projeté devrait avoir juridiction sur l'île de Montréal, une partie de la rive sud, Laval et "peut-être même le territoire au nord de l'île Jésus". Il placerait sous la juridiction de cet organisme: le transport en commun, la coordination de certains services de police, l'épuration des eaux et de l'air et l'urbanisme à caractère régional.

En même temps le maire Laurin a suggéré la création de conseils d'arrondissement qui grouperaient deux, trois, quatre municipalités ou da-

vantage. Il favorise une réduction du nombre de municipalités dans la région de Montréal à 12 ou 14 entités d'une population de 100,000 à

200,000 habitants chacune au lieu d'une quarantaine de municipalités, comme c'est présentement le cas.

Dans sa pensée, les conseils

d'arrondissement pourraient même conduire à la fusion de certains services et éventuellement à la création de nouvelles municipalités.

MONTREAL DIVISÉE EN ARRONDISSEMENTS?

Le maire Marcel Laurin, de Ville Saint-Laurent, a déclaré hier qu'il favorisait la création de conseils d'arrondissements à travers toute la région économique de Montréal comme un moyen de régler les problèmes propres à certains secteurs et n'affectant pas la région toute entière.

M. Laurin a profité de l'occasion pour nier avoir préconisé la fusion des villes de l'Est lors d'une allocution qu'il prononçait à titre personnel la semaine dernière devant un groupe d'hommes d'affaires de l'Est.

permettre la solution de problèmes propres à deux ou plusieurs municipalités mais n'affectant pas le reste de la région.

A titre personnel

Dans une lettre adressée à M. Ernest Crépault, maire de Ville d'Anjou et président du Conseil de coordination inter-municipale où il a relevé les points saillants de son allocution, M. Laurin a indiqué qu'il avait suggéré pour l'Est la création d'un conseil d'arrondissement. Il a dit avoir proposé la création de conseils d'arrondissements de façon à

Le maire M. Laurin préconise des conseils d'arrondissement

Le maire de Ville Saint-Laurent, M. Marcel Laurin, a déclaré, hier, qu'il favorisait la création de conseils d'arrondissements à travers toute la région économique de Montréal comme un moyen de régler les problèmes propres à certains secteurs tout en n'affectant pas la région entière. Il a nié par le fait même avoir préconisé la fusion des villes de l'Est lors d'une allocution qu'il a prononcée, la semaine dernière devant des hommes d'affaires de l'Est.

Certains propos de M. Laurin auraient été mal interprétés et il a tenu à apporter des précisions qui sont contenues dans une lettre adressée à M. Ernest Crépeault, maire de Ville d'Anjou et président du Conseil de coordination intermunicipale, et à M. Edouard Rivet, maire de Montréal-Est.

Solution proposée

M. Laurin rappelle que dans son allocution il a dit avoir proposé la création de conseils d'arrondissement de façon à permettre la solution de problèmes propres à deux ou plusieurs municipalités (mais n'affectant pas le

reste de la région) et que ces conseils pourraient conduire éventuellement à la coordination et même à la fusion de certains services et peut-être par la suite à la fusion de territoires.

"Il est cependant faux de prétendre que je préconise la fusion involontaire de villes de l'Est, cette décision leur revenant uniquement", a précisé le maire de Saint-Laurent dans sa lettre.

St. Laurent wondering how to woo Saraguay

Back in the '60s, Mayor Jean Drapeau had a dream — "One Island, One City." He annexed the towns of St. Michel and Riviere des Prairies and the Village of Saraguay.

Today, Mayor Marcel Laurin of St. Laurent has a dream — he wants to take neighboring Saraguay out of the big city and into his suburb's fold.

St. Laurent lost to Montreal by a vote of 53 to 50 in a referendum contest to annex the 420-arpent community along Riviere des Prairies.

"We lost the battle of the cocktail parties," said Laurin, "but we're determined to win the fight this time." It goes back to the winter of 1963-64 when the city and suburb vied for votes in the February referendum.

Now the Saraguay natives are restless. They claim Montreal hasn't come through with the pre-vote promises — widening of Gouin Blvd., street lighting, sidewalks and new sewers.

Andre Jarry and a 'Save Saraguay' Committee have circulated a petition and found that 84 per cent of property-owners want to back-track and join with St. Laurent.

St. Laurent got the message and sent a letter to Quebec asking Municipal Affairs Minister Guy Tardif for permission to merge with Saraguay. It has the go-ahead.

Laurin says his council has authorized a study of the economics of taking over the Montreal ward. Urbec Inc., town planning and economic specialists, has been commissioned to carry out the probe, which should take about a month.

The mayor says one Saraguay property owner tells him he is paying an annual water tax of "several thousand dollars" to Montreal. If he was in St. Laurent, his water would be metered and the bill about \$100 a year.

Many Saraguay youngsters go across Gouin Blvd. to St. Laurent schools and that's where their friends live. The suburb also boasts one of the best recreation programs on the island.

There is also fear Montreal will allow construction on large tracts of virgin forest and that high-rise apartment buildings may soon spring up.

St. Laurent, too, has its eye on Ile aux Chats in Riviere des Prairies — a priceless piece of property a stone's throw from the mainland. Part of the Saraguay parcel, its 50-plus arpents of potential playground, would be a big plus for the suburb.

St. Laurent feels boxed-in by expressways and Montreal and is looking for "a window on the water." Laurin and his councillors think they've found it — and they want it.

Saint-Laurent pourrait annexer Saraguay avant la fin de 1978!

André Beauvais

M. Marcel Laurin, maire de Saint-Laurent, a déclaré au **Journal de Montréal** qu'il a reçu de la firme Urbec Inc. l'étude de rentabilité que le conseil municipal avait commandé relativement à l'annexion du quartier montréalais de Saraguay par Ville Saint-Laurent.

«Mais l'étude est actuellement confiée à notre service d'urbanisme qui nous fera par la suite une recommandation», de dire le maire Laurin.

Rappelons que 80 pour cent de la population de Saraguay (un peu plus de 1,000 citoyens) avait présenté une requête d'annexion à Saint-Laurent, il y a plus d'un an, prétextant que les services de Montréal étaient inadéquats et

les taxes trop élevées.

Si le service d'urbanisme de Saint-Laurent recommandait au conseil municipal d'engager le processus d'annexion, le conseil devra alors adopter un règlement en ce sens et le soumettre à Montréal pour... adoption!

On voit tout de suite quelle pourrait être la réponse du conseil municipal de Montréal. Mais, au-delà, de la volonté du conseil municipal montréalais, un ministre pourrait alors entrer dans le portrait et trancher la question, soit le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif.

En présumant que le dénouement soit favorable à Ville Saint-Laurent, le maire Laurin estime que Saraguay pourrait être annexé avant la fin de l'année, nonobstant les élections de novembre dans les deux villes.

Ce qui n'aide pas la cause des autorités de Montréal, c'est que Saraguay, actuellement district électoral unique, disparaît complètement dans la nouvelle carte électorale proposée pour devenir partie d'un nouveau district électoral.

Rappelons que Montréal annexe l'ancienne municipalité de Saraguay, en 1963, à la suite d'un référendum qui offrait aux citoyens l'alternative entre Montréal et Saint-Laurent.

Ville Saint-Laurent avait morqué la poussière par trois voix seulement!

Saint-Laurent serait disposé à "sauver" la forêt de Saraguay

par Rodolphe Morissette

Si le district de Saraguay de la Ville de Montréal est annexé à la Cité de Saint-Laurent, les deux parties paraissent s'entendre pour préserver la forêt de Saraguay le plus possible et l'aménager en un vaste secteur de résidences unifamiliales "sous les arbres".

Voilà du moins l'hypothèse qui paraît la plus attrayante et pour les autorités municipales de Saint-Laurent et pour le comité de citoyens du district de Saraguay, qui a nom "Sauvons Saraguay Inc." Invitée par le conseil municipal de Saint-Laurent à dresser un bilan des avantages et désavantages qu'aurait Saint-Laurent à s'annexer le district de Saraguay, la firme d'urbanisme Urbec a remis la semaine dernière un rapport préliminaire, lequel a été déposé au conseil de Saint-Laurent au cours de sa dernière assemblée.

On se souviendra que presque 80% des citoyens adultes du district de Saraguay, qui appartient toujours à la Ville de Montréal, demandent depuis un bon nombre de mois de regagner le bercail. Jusqu'en 1964, l'ancien village de Saraguay faisait partie de Saint-Laurent, mais à la suite d'un référendum, les citoyens de Saraguay décidaient, avec une mince majorité de trois voix, de passer à Montréal.

Le rapport préliminaire de la firme Urbec contient l'examen de quatre hypothèses de travail, sans compter celle qui consisterait à laisser parfaitement intacte la forêt de Saraguay, qui représente la plus grande partie du territoire de ce district.

Une première hypothèse étudiée par la firme Urbec ne trouve d'échos positifs ni parmi les administrateurs de Saint-

Laurent ni au sein du comité de citoyens de Saraguay. Elle consisterait à transformer la forêt de Saraguay en un vaste parc régional. Sans compter que Saint-Laurent ne manque pas de parcs, on fait valoir qu'un projet pareil coûterait cher et qu'il faudrait recourir à une aide substantielle d'un palier supérieur de gouvernement.

La deuxième hypothèse analysée par Urbec consiste à développer à Saraguay un territoire à très haute densité en y construisant, sur tout le territoire qui reste vierge, un ensemble d'édifices en hauteur abritant des logements. L'hypothèse est rejetée de part et d'autre, en particulier du côté de Saraguay. La Ville de Montréal avait projeté l'été dernier d'y construire quelques tours d'habitation et 95% des citoyens du district avaient signé une pétition réclamant un référendum sur la question. La consultation populaire n'avait pas été accordée, mais le projet de construction est resté sur la glace depuis.

Urbec a aussi examiné la possibilité de transformer la forêt en un vaste domaine de résidences unifamiliales. Celles-ci y seraient nombreuses et elles seraient aménagées en bordure de rues uniformes et dans le style plus traditionnel des secteurs de banlieues modernes qui n'ont aucun cachet particulier.

Les deux parties lui préfèrent une quatrième hypothèse, qui consisterait à préserver le plus possible de la forêt et à en faire un secteur résidentiel similaire à celui du Val des arbres à Duvernay. Voilà qui préserverait le caractère particulier de Saraguay. On construirait pour ainsi dire dans la forêt des résidences unifamiliales un peu huppées (le chiffre de \$50.000 est avancé pour qualifier la valeur

de ces résidences) et différentes l'une de l'autre. Cette dernière piste de travail est, nous rapporte un fonctionnaire de la Cité de Saint-Laurent, celle qui représente pour l'administration municipale l'investissement le moins élevé.

Assurément, Saint-Laurent désire annexer Saraguay, entre autres raisons, pour avoir la "fenêtre" qui lui fait défaut actuellement sur la Rivière des Prairies. Elle veut également des espaces qui serviront de secteur résidentiel pour les cadres supérieurs des nombreuses industries sises sur son territoire. Il n'est cependant pas question d'annexer Saraguay à tout prix.

D'ici la fin d'août, les autorités municipales vont sopeser les avantages et les désavantages, financiers en première ligne, des hypothèses soumises par Urbec, mais il semble qu'on se concentrera dans les semaines qui viennent sur celle d'une sorte de "val boisé". Quant à Urbec, elle présentera ses recommandations finales vers la mi-août.

Enfin, ce n'est qu'après que Saint-Laurent aura adopté, au conseil municipal, un règlement qui demande l'annexion de Saraguay, que le projet sera soumis pour approbation à la Ville de Montréal. Si celle-ci refuse et que les citoyens de Saraguay persistent très majoritairement dans leur désir, la Commission municipale du Québec tranchera.

Les citoyens de Saraguay veulent-ils vraiment "divorcer"?

par

Rodolphe Morissette

Les citoyens du district de Saraguay, situé à l'extrémité nord-ouest de la ville de Montréal, seraient aujourd'hui moins unanimes que ne le laisse croire le comité "Sauvons Saraguay" quant au désir de "divorcer" d'avec Montréal pour être annexés à la Cité de Saint-Laurent.

Parallèlement, il semble que le Service d'habitation et d'urbanisme de la ville de Montréal, qui avait voulu, à l'été 1977, faire modifier le zonage d'une partie de la "forêt" de Saraguay située entre le boulevard Gouin et la rivière des Prairies pour y construire des tours d'habitation, soit en voie de se raviser.

Ces revirements sont intéressants à la veille des deux événements que voici. D'abord, le conseil municipal de Saint-Laurent, qui a pris en très sérieuse considération

une pétition, signée l'été dernier par plus de 80% des citoyens du district, en faveur de l'annexion de ce dernier à Saint-Laurent (il appartient à Montréal depuis le 25 avril 1964), se prépare à adopter un règlement d'annexion vers la fin du mois d'août. Le deuxième événement marquant est celui des élections municipales de novembre, tant à Montréal qu'à Saint-Laurent: il paraît acquis qu'un certain nombre de Saraguayens aient entrepris de faire chanter les deux administrations limitrophes afin d'obtenir le meilleur marché possible.

Au cœur du litige, la forêt de Saraguay, qui comporte deux volets: l'un de 35 acres, au sud du boulevard Gouin, et l'autre, de 14 acres, entre le boulevard et la rivière. L'enjeu est d'importance et la Société d'horticulture et d'écologie du nord de Montréal a dé-

cidé, avec la Société d'animation du Jardin et de l'Institut botanique, d'organiser samedi dernier pour le grand public des visites guidées de cette forêt unique dans la région.

Le comité sauvons Saraguay, né en janvier 1977 avec mandat de voir à ce que soit préservée la forêt et réservées à des fins récréatives les berges de la rivière qui arrose ce territoire, avait protesté, avec bien d'autres citoyens de l'endroit, au projet de construction de tours d'habitation de l'hôtel de ville l'été dernier. Et c'est à cette occasion que le comité avait fait circuler une pétition en faveur de l'annexion à Saint-Laurent, à condition que celle-ci respecte les objectifs notés du comité, en plus de préserver le caractère résidentiel (maisons unifamiliales) du quartier.

Or plusieurs des citoyens qui avaient signé la pétition il

ya un an protestent aujourd'hui contre l'usage qu'en fait le comité Sauvons Saraguay. Ils rapportent en effet que l'objectif de la pétition n'était pas vraiment l'annexion (voire la "sécession"), mais plutôt une façon d'exercer des pressions sur Montréal pour que celle-ci revise ses projets de construction en hauteur et s'occupe du quartier. Entre plusieurs, Mmes Nicole Meunier et Mary Jackson, rapportent que les dirigeants de Sauvons Saraguay avaient promis de ne point user de la pétition pour entreprendre des pourparlers avec Saint-Laurent, puisqu'ils n'en avaient pas vraiment obtenu le mandat.

Au fait, les multiples rencontres qui ont eu lieu depuis un an entre les citoyens et les porte-parole de la ville de Montréal, et auxquelles ont participé des représentants du Jardin botanique et de la So-

ciété d'horticulture et d'écologie auraient amené bon nombre de citoyens et de fonctionnaires de Montréal à prendre conscience des richesses originales de la forêt et de ses possibilités et, pour les seconds à renoncer aux édifices en hauteur. Voilà aussi qui refroidirait bien des partisans de l'annexion à Saint-Laurent.

À la veille des élections municipales, les deux villes impliquées dans l'affaire devront jouer de subtilité. À la Cité de Saint-Laurent, comme aux dirigeants de Sauvons Saraguay, l'hypothèse, soumise entre plusieurs par la firme d'urbanisme Urbec Inc., de construire de belles résidences unifamiliales dans la forêt tout en préservant le plus d'arbres possible paraît sourire pour l'heure. Mais des groupes de pression locaux et régionaux ont entrepris de faire comprendre aux citoyens

qu'en introduisant les bulldozers, l'asphalte, les systèmes d'aqueduc et d'égouts dans la forêt, on détruit celle-ci à toutes fins utiles ainsi que l'équilibre écologique qu'elle contribue à maintenir autour du territoire qu'elle occupe.

Si le conseil de Saint-Laurent opte pour cette solution au mois d'août et adopte un règlement d'annexion sur cette base, il pourrait perdre le référendum qui aurait lieu ensuite sur l'opportunité d'annexer le quartier, lequel doit en effet être tenu si Montréal, comme c'est probable, refuse d'être amputée du quartier.

Pour Montréal, la situation est également délicate, à quelques mois de l'élection municipale. La discussion sur la forêt fut au cours des derniers 12 mois le catalyseur qui a amené bien des citoyens à se rendre compte qu'ils pouvaient avoir des liens avec Montréal. Mais

même si les aurotes montréalais reconnaissent qu'il faudra passionner les Saraguayens pour un grand projet d'"espaces verts" plutôt que pour des résidences multifamiliales, il faudra évaluer avec précision le nombre des partisans d'un nouveau "Val des arbres" annexé à Saint-Laurent.

Malgré qu'ils soient fort divisés actuellement, les habitants de Saraguay auront finalement eu l'habileté de s'imposer aux grandes villes limitrophes en jouant ce qui forme en vérité leur meilleure carte: leur forêt. La danse ne fait que commencer.

■ Consultation locale sur la forêt de Saraguay

Le groupe de pression "Sauvons Saraguay Inc." entreprendra du 15 au 20 octobre une "consultation populaire" auprès des citoyens du district de Saraguay, qui fait partie de la ville de Montréal. Chaque citoyen aura à voter sur un bulletin qui présentera deux options. La première consiste à demander l'annexion à la Cité de Saint-Laurent, municipalité limitrophe, et implique qu'on développe la majeure partie de la forêt de Saraguay en un secteur résidentiel "sous les arbres". La deuxième option présentée sera de maintenir l'appartenance du district à Montréal ET de préserver intacte la forêt.

Le groupe Sauvons Saraguay fait la promotion de la première hypothèse, tandis que le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, favorise la deuxième, avec le chef du Groupe d'action municipale, M. Serge Joyal.

Lachine prête à se fusionner avec Dorval et Saint-Laurent

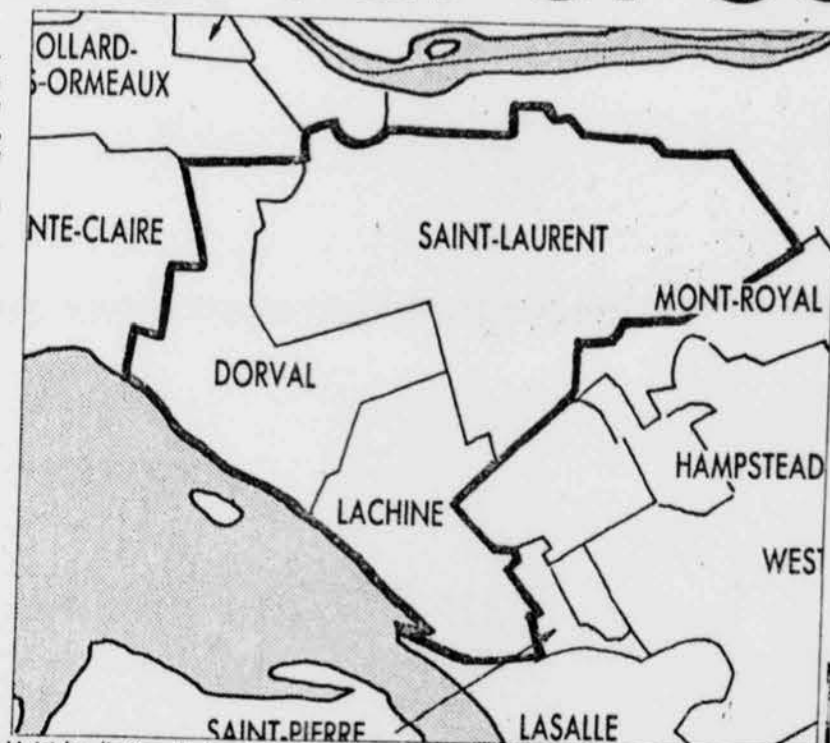
par Florian BERNARD

Le maire Guy Descary de Lachine travaille depuis plusieurs semaines à un projet de fusion de sa ville avec deux villes voisines, Saint-Laurent et Dorval, dans le but de créer une nouvelle entité urbaine de 150.000 de population dans le West Island.

M. Descary a lui-même confirmé cette information à LA PRESSE, hier, soulignant qu'il rencontrera bientôt les maires Marcel Laurin et Sarto Desnoyers afin de négocier les conditions et les modalités d'une telle fusion. Il a déclaré qu'il s'est déjà entretenu de ce projet avec MM. Laurin et Desnoyers, dans le passé, mais qu'il s'agissait alors de simples «projections». Cependant, depuis quelques mois, le projet est devenu beaucoup plus sérieux et M. Descary estime que la survie de la CUM et de ses villes est liée à des regroupements sur le territoire métropolitain.

Une ville importante

La fusion de Lachine, Dorval et Saint-Laurent créerait une ville très forte, au plan économique, et extrêmement avantageuse au plan géographique. Au départ, la nouvelle ville posséderait une évaluation foncière de plus de \$2 milliards. Elle posséderait également deux des plus importants



Voici les limites de la nouvelle ville que pourraient constituer Lachine, Dorval et Saint-Laurent.

pares industriels du Québec, soit ceux de Saint-Laurent et de Lachine. La nouvelle ville serait traversée par les voies de communication les plus importantes de la

région métropolitaine, soit la Transcanadienne, l'autoroute 13 (liaison Mirabel) et la route 229.

Ce projet — de souligner M. Descary — ne doit pas surprendre

car il correspond exactement aux buts de la Conférence des Maires, soit de décentraliser la CUM par la création de centre-villes satellites, et il s'inscrit dans la philosophie du récent schéma d'aménagement auquel la banlieue a donné son appui.

Par ailleurs, M. Descary a déclaré s'être ouvert de ce projet, il y a quelques mois, au ministre de l'Aménagement du territoire, M. Jacques Léonard, qui le voit d'un bon oeil.

Une structure de ville

La nouvelle ville — a déclaré M. Descary — n'aurait pas à investir des sommes importantes dans ses structures. La nouvelle entité possède déjà ce qu'il lui faut au plan des espaces industriels, de l'approvisionnement en eau (Lachine fournit l'eau à plusieurs municipalités) et des réseaux de communication, incluant le fleuve Saint-

Laurent. Par ailleurs, dans le contexte d'une fusion, le gouvernement fédéral serait invité à repenser du tout au tout l'avenir de l'aéroport de Dorval. Il est évident — selon M. Descary — que le secteur de l'aéroport deviendrait le cœur du nouveau centre-ville, avec des immeubles en hauteur et l'installation de services gouvernementaux.

Individuellement — a poursuivi M. Descary — nos petites villes sont compromises par l'étranglement fiscal et la pauvreté des services. Regroupées, elles constitueront un bloc urbain viable qui rétablira l'équilibre avec le bloc que constitue Montréal au sein de la CUM.

M. Descary estime qu'à Toronto «ça va mieux qu'à Montréal» parce que, dès le début, on a regroupé en 6 villes les 22 municipalités qui composaient le territoire.

IL Y A VINGT ANS...



Le maire de Saint-Laurent, Me **MARCEL LAURIN**, a dénoncé, une fois de plus, l'attitude annexionniste des autorités municipales de la Ville de Montréal, en réclamant du gouvernement provincial qu'un moratoire soit ordonné sur tous les projets de regroupement dans la région de Montréal. Monsieur Laurin a d'ailleurs envoyé un télégramme à cet effet au ministre des Affaires municipales, **PIERRE LAPORTE**, duquel il attend une réponse dans les plus brefs délais.